

# Etude sur les nouveaux habitants de la Région Champagne-Ardenne

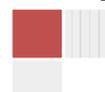
**SARL GECE**  
1 rue du Louis d'Or  
35000 RENNES  
Tel : 02 23 30 77 32 / 06 74 30 79 71  
contact@gece.fr  
SIRET : 51525860600018  
APE : 7022Z

**Olivier ALLOUARD**  
Arnaud de La Villarmois

Décembre 2012

# Sommaire

<b>I. Introduction de cadrage.....</b>	<b>6</b>
1. Les objectifs .....	6
2. La méthodologie de l'étude .....	7
a. L'univers de l'enquête .....	7
b. L'échantillonnage .....	7
c. Le mode de recueil .....	7
d. Récapitulatif des étapes de l'étude .....	8
3. Les données démographiques .....	9
a. Evolution de la population.....	9
b. Les nouveaux habitants dans la population.....	13
<b>II. Le profil des nouveaux ménages .....</b>	<b>18</b>
1. Type de ménage .....	18
a. Au niveau régional.....	18
b. Au niveau départemental.....	19
2. Âge .....	19
a. Au niveau régional.....	19
b. Au niveau départemental.....	20
3. Statut social et CSP des actifs.....	21
a. Au niveau régional.....	21
b. Au niveau départemental.....	22
4. Niveau de diplôme .....	23
a. Au niveau régional.....	23
b. Au niveau départemental.....	24
5. Analyse plus approfondie des profils.....	25
6. Synthèse .....	26
<b>III. Les parcours d'installation .....</b>	<b>27</b>
1. Provenance .....	27
a. Répartition des nouveaux ménages selon leur provenance .....	27
b. La distance habitation actuelle - habitation précédente.....	28
c. Profil selon la provenance .....	29
d. Focus sur chaque population mobile.....	34
2. Synthèse .....	40
3. Lieu d'installation .....	41
a. Répartition des nouveaux ménages selon leur lieu d'installation.....	41
b. Profil selon leur lieu d'installation .....	45
4. Lieu d'installation selon la provenance .....	47
a. Type de commune précédente et actuelle.....	47
b. Type de commune et de parcours selon la provenance .....	48
5. Synthèse .....	52



<b>IV. Les motivations .....</b>	<b>53</b>
1. Aux échelles régionale et départementale .....	53
1. Selon le profil.....	56
a. Les raisons professionnelles .....	56
b. Les raisons résidentielles .....	58
c. Les raisons familiales .....	60
d. Les offres de service .....	62
2. Selon la provenance .....	63
3. Selon le lieu d'installation .....	64
4. Synthèse .....	65
<b>V. Mode de travailler.....</b>	<b>66</b>
1. Aux échelles régionale et départementale .....	66
a. Le trajet domicile/travail .....	66
b. Le temps de travail .....	67
c. Le projet professionnel .....	68
2. Selon le profil.....	69
3. Selon la provenance .....	70
4. Selon le lieu d'installation .....	71
5. Selon les motivations .....	72
6. Synthèse .....	73
<b>VI. Mode d'habiter .....</b>	<b>74</b>
1. Aux échelles régionale et départementale .....	74
a. Le type de logement .....	74
b. Le statut d'occupation du logement.....	75
c. Les moyens utilisés pour s'informer sur le logement.....	76
2. Selon le profil.....	77
3. Selon la provenance .....	79
4. Selon le lieu d'installation .....	81
5. Selon les motivations .....	83
6. Synthèse .....	84
<b>VII. Les services de proximité.....</b>	<b>85</b>
1. Utilisation et insuffisance des services .....	85
a. Aux échelles régionale et départementale .....	85
b. Selon le lieu d'installation .....	89
2. Les informations sur les services de proximité.....	92
c. Prise de renseignements sur les services du territoire .....	92
d. Les supports d'information utilisés .....	93
e. Améliorations à apporter .....	95
f. Sentiment d'information en matière de service .....	96
3. Synthèse .....	97

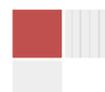


## VIII. Image et perception de leur commune.....98

1. Aux échelles régionale et départementale .....	98
a. Image de la commune (communes avoisinantes) .....	98
b. Intégration et attachement à la commune .....	103
c. Perception du cadre de vie .....	105
d. Besoins en matière d'information .....	108
2. Selon le profil.....	109
a. Image de la commune .....	109
b. Intégration et attachement à la commune .....	110
c. Besoins en matière d'information.....	111
3. Selon la provenance .....	112
a. Image de la commune .....	112
b. Intégration et attachement à la commune .....	114
c. Besoins en matière d'information.....	115
4. Selon le lieu d'installation .....	116
a. Image de la commune .....	116
b. Intégration et attachement à la commune .....	117
c. Perception du cadre de vie .....	118
d. Besoins en matière d'information .....	119
5. Selon les motivations .....	120
a. Image de la commune .....	120
b. Intégration et attachement à la commune .....	120
6. Synthèse .....	121

## IX. Perspectives et projets à venir .....122

1. Aux niveaux régional et départemental .....	122
a. Prévision d'un déménagement.....	122
b. Raisons de rester et de partir.....	123
c. Conseil de venir s'installer à d'autres personnes.....	125
2. Selon le profil.....	126
a. Prévision d'un déménagement.....	126
b. Raisons de rester et de partir.....	128
c. Conseil de venir s'installer à d'autres personnes.....	128
3. Selon la provenance .....	129
a. Prévision d'un déménagement.....	129
b. Raisons de rester et de partir.....	130
c. Conseil de venir s'installer à d'autres personnes.....	131
4. Selon le lieu d'installation .....	132
a. Prévision d'un déménagement.....	132
b. Raisons de rester et de partir.....	133
c. Conseil de venir s'installer à d'autres personnes.....	134
5. Selon les motivations .....	135
a. Prévision d'un déménagement.....	135
b. Raisons de rester et de partir.....	136
c. Conseil de venir s'installer à d'autres personnes.....	136
6. Synthèse .....	137



# Préambule

La Région Champagne-Ardenne est particulièrement concernée par l'enjeu démographique. Malgré une légère diminution du nombre d'habitants, la Région Champagne-Ardenne ne cesse d'accueillir de nouveaux habitants. Entre 1999 et 2005, environ 13500 personnes par an s'y sont installés.

Néanmoins, selon l'INSEE, à l'horizon 2040, la Champagne-Ardenne pourrait voir sa population diminuer de 2% par rapport à 2007.

Un enjeu majeur pour la Région est donc de réussir à conserver ses nouveaux habitants tout en arrivant à maintenir la population déjà en place.

Pour y arriver, il est impératif de connaître le profil de ces nouveaux habitants, leurs motivations, leurs besoins. En effet, ces nouvelles populations arrivent avec leurs revenus mais arrivent également avec leurs besoins en matière de structures, d'équipements et de logements... Besoins très différents selon qu'il s'agisse d'actifs, de familles ou de retraités. Les actifs et familles auront notamment des besoins particuliers en matière de services et d'infrastructures, par exemple, en écoles, en collèges, en services de communication (téléphonie, Internet..) ou en transports... Les retraités auront quant à eux d'autres besoins, notamment dans les services de santé.

Dès lors, il est impératif de pouvoir répondre à ces questions :

- Quel est le parcours d'installation des nouveaux habitants ?
- Pour quels motifs se sont-ils déplacés ?
- Comment se logent-ils ?
- Quelle image ont-ils de leur commune... ?

Dans l'étude qui va suivre, nous apporterons des réponses à ces questions.

Dans un premier temps, nous analyserons le parcours d'installation des nouveaux habitants grâce aux données de l'INSEE. Ensuite, toujours par l'INSEE, nous dégagerons le profil de ces nouveaux habitants.

Enfin, via les données de l'enquête, nous mettrons en évidence les motivations, l'image et la perception, les services de proximité utilisés et insuffisants et les perspectives d'avenir des nouveaux habitants.

L'objectif de notre étude est de comprendre pourquoi ils se sont installés en Région Champagne-Ardenne et non pourquoi ils ont quitté leur lieu de résidence précédent.

# I. Introduction de cadrage

*Dans cette partie, nous rappellerons dans un premier temps les objectifs de l'étude et la méthodologie mise en place. Dans un deuxième temps, nous présenterons les principaux résultats démographiques de la région et la place de la population étudiée en Champagne-Ardenne.*

## 1. Les objectifs

**La finalité pour le Réseau rural Champagne-Ardenne (à terme) :**

- Renforcer l'attractivité des territoires ruraux champardennais

**Enjeux :**

- Evaluer l'importance des flux migratoires en Champagne-Ardenne
- Mieux comprendre les attraits migratoires de la région Champagne - Ardenne

**Objectifs de l'étude :**

- Identifier les parcours des individus et comprendre les raisons et les motivations de leur mobilité
- Identifier les spécificités du milieu rural

## 2. La méthodologie de l'étude

### a. L'univers de l'enquête

L'enquête était destinée à l'ensemble des ménages de la Région Champagne-Ardenne habitant la commune depuis moins de 5 ans.

### b. L'échantillonnage

Notre échantillon est composé de 3658 ménages, représentatif de l'ensemble des ménages habitant la commune depuis moins de 5 ans en Région Champagne-Ardenne.

La représentativité de l'échantillon est assurée par un redressement de données sur les variables suivantes :

- Provenance des ménages (5 ans auparavant)
- Âge de la personne référence du ménage
- Situation de la personne référence du ménage
- Statut d'occupation et type de logement
- Département
- Zone de la commune d'habitation

Ce redressement est construit à partir du fichier détail migrations résidentielles de l'INSEE 2008.

### c. Le mode de recueil

L'étude a été réalisée par courrier et par Internet entre février et juin 2012.

*Tableau 1 : Répartition des questionnaires par méthode de diffusion*

Méthode de diffusion	Nb de questionnaires
Courrier	3005 (82%)
Internet	653 (18%)
<b>Total</b>	<b>3658 (100%)</b>

*Tableau 2 : Répartition des questionnaires par département*

Département	Nb de questionnaires
Ardennes	442 (12%)
Aube	916 (25%)
Marne	1521 (42%)
Haute-Marne	779 (21%)
<b>Champagne-Ardenne</b>	<b>3658 (100%)</b>

#### d. Récapitulatif des étapes de l'étude

*Schéma 1 : Calendrier des étapes de l'étude*

**Elaboration du questionnaire et du dispositif de diffusion**  
(janvier 2012)



**Recueil de données**  
(de février à juin 2012)

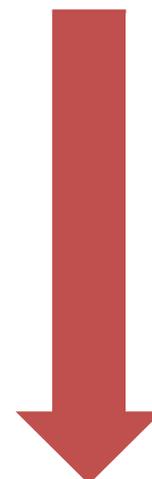
**Enquête par courrier  
à la base d'adresses**

**Enquête diffusée par le  
RRCA (en ligne et papier)**

**Synthèse  
documentaire**



**Saisie des questionnaires papier**



**Traitement des données**  
à l'échelle régionale et à l'échelle des pays et PNR



**Analyses des résultats**  
à l'échelle régionale et à l'échelle des pays et PNR (de juillet à décembre 2012)

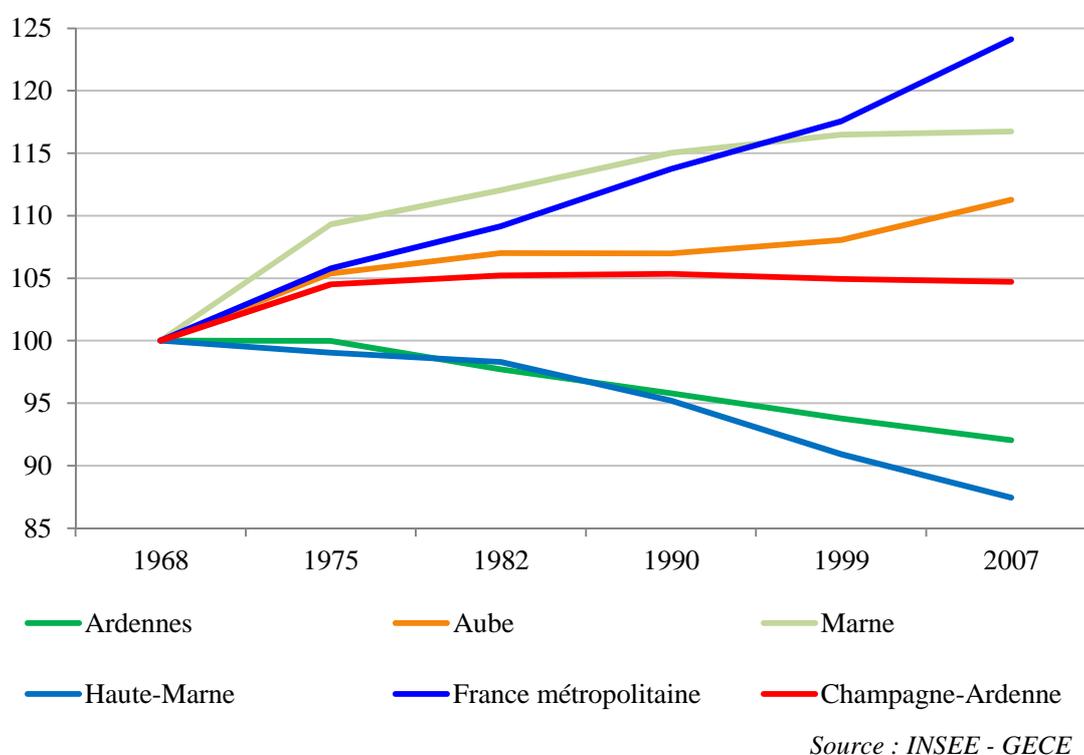
## 3. Les données démographiques

### a. Evolution de la population

Si l'on raisonne en « stock » (en nombre), on constate que la Champagne-Ardenne a perdu des habitants entre 1999 et 2009 : baisse de 0,3% soit une diminution équivalente à 4250 habitants en 10 ans.

Durant la même période, la population française a augmenté comme celle de l'ensemble des autres régions.

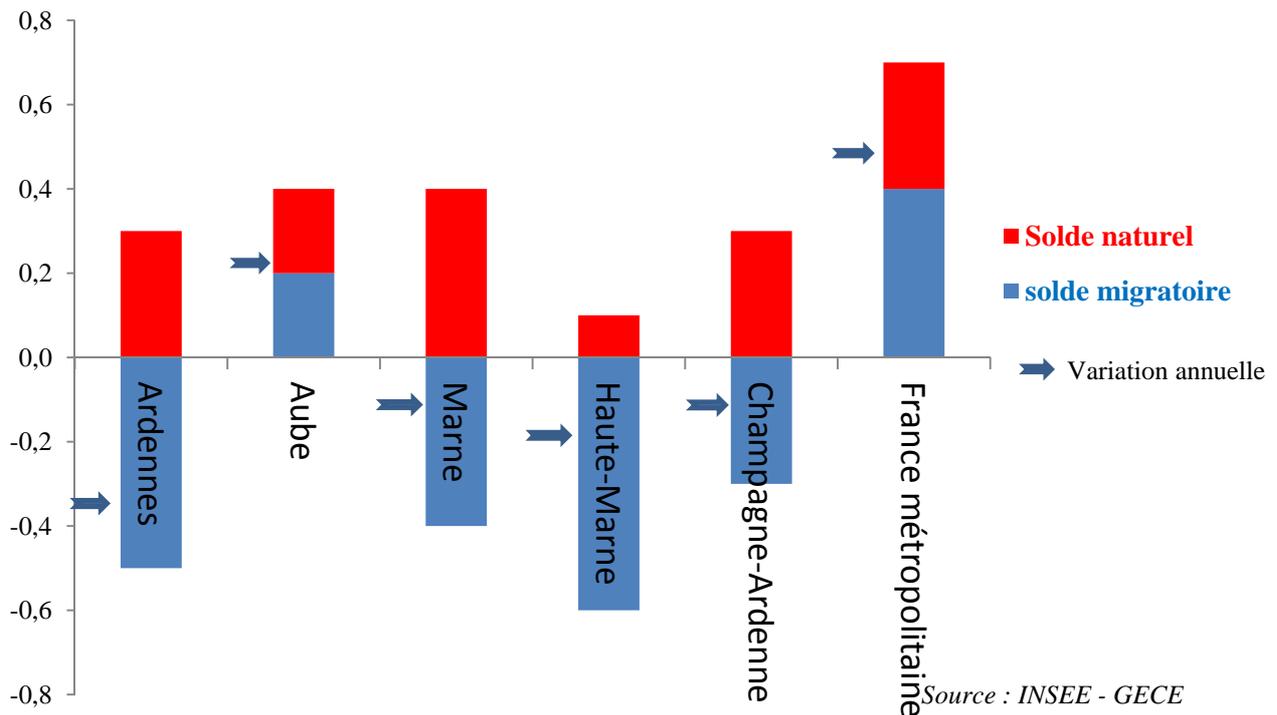
*Graphique 1: l'évolution de la population sur une base de 100 habitants en 1968*



Les différentes dynamiques démographiques semblent se préciser depuis le milieu des années 1970. Il est important de noter que depuis les années 1990, les gains de population observés dans l'Aube et dans la Marne ne compensent plus l'inflexion observée dans les Ardennes et la Haute-Marne.



*Graphique 2 : les taux de variation annuelle de la population entre 1999 et 2008 (en %) en détaillant la part du solde naturel et celle du solde migratoire*



Ce graphique synthétise les données citées plus haut. La variation annuelle de la population est négative pour les Ardennes (-0,2% par an) et la Haute-Marne (-0,5%), seul l'Aube à une évolution positive (+0,4%) tandis que la Marne compense tout juste son solde migratoire négatif par son solde naturel. Nous notons également que le solde naturel est positif pour tous les départements. C'est dans la Marne que la différence entre les naissances et les décès est la plus positive alors qu'en Haute-Marne le solde naturel est tout juste positif.

**Solde migratoire (apparent) :**

C'est la différence entre le nombre d'entrants dans la région et le nombre de sortants de la région.

**Solde naturel :**

C'est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés dans la région.

**Variation totale de population :**

C'est le cumul du solde migratoire et du solde naturel.

Depuis les années 1990, le solde naturel positif de la région Champagne-Ardenne ne compense plus le solde migratoire négatif.

Parallèlement, il est important de noter que le solde migratoire et le solde naturel sont positifs en France mais que les régions ont connu des dynamiques contrastées.

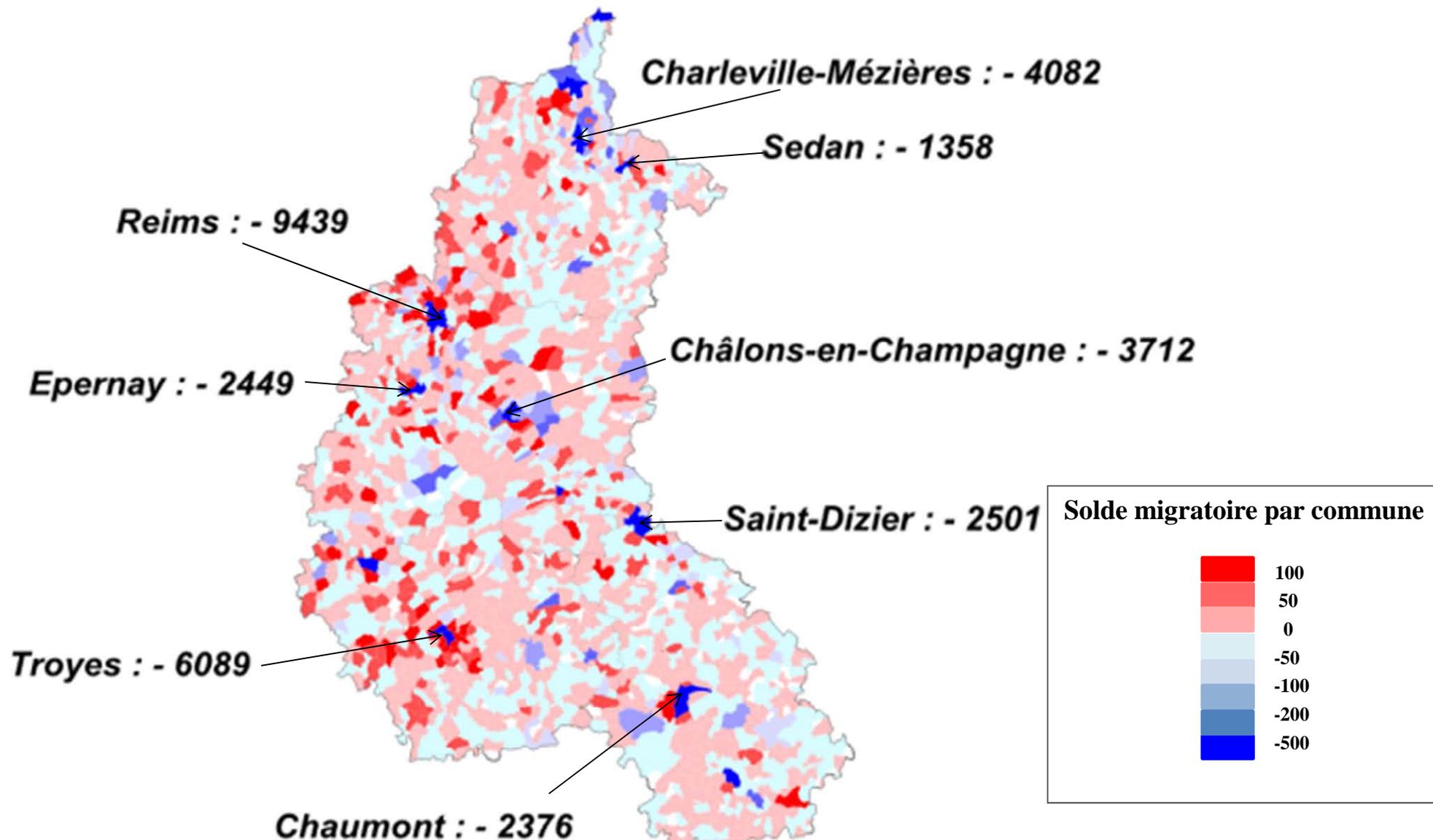
Ainsi certaines régions sont dans la même situation que la Champagne-Ardenne, avec un solde naturel positif et un solde migratoire négatif (Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Haute-Normandie).

Au contraire, d'autres régions sont dans la situation inverse, avec un solde naturel négatif ou nul et un solde migratoire positif (Limousin, Poitou-Charentes, Corse, Auvergne, et Bourgogne).

Toutefois, il est important de préciser ces chiffres en caractérisant les dynamiques en cours, notamment en matière de flux de populations.

La carte ci-après confirme le repeuplement des communes rurales et l'expansion de l'espace périurbain.

# Solde migratoire\* par commune entre 2003 et 2008



\*Le solde migratoire ne concerne pas les nouveaux habitants venant de l'étranger et les sortants vers l'étranger

Source : INSEE - GECE

## b. Les nouveaux habitants dans la population

### i. Sur la région

*Schéma 2 : la répartition de la population de la Région Champagne-Ardenne*

## Population de Champagne-Ardenne

(1 256 976 personnes\* et 579 800 ménages)

**100% des ménages**

## Nouveaux habitants

(278 047 personnes et 127 313 ménages)

**22% des ménages**

## Population stable

(978 929 personnes et 452 487 ménages)

**78% des ménages**

\*Personnes âgées de 5 ans et plus

Source : INSEE - GECE

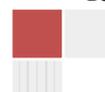
Plus d'1/5<sup>ème</sup> des ménages de Champagne-Ardenne ont changé de commune entre 2003 et 2008, soit plus de 127 000 ménages ou encore 278 000 habitants de la région.

### **Nouveau ménage :**

Ménage de Champagne-Ardenne qui a changé de communes entre 2007 et 2012.

### **Ménage stable :**

Ménage de Champagne-Ardenne qui n'apas changé de communes entre 2007 et 2012.



## ii. Par département

Près de 247 000 ménages habitent la Marne, ce qui en fait le département le plus peuplé devant l'Aube (131 000 ménages) et les Ardennes (120 000). La Haute-Marne est de loin le moins peuplé avec moins de 82 000 ménages.

*Tableau 3 : la répartition des ménages par type de et par département*

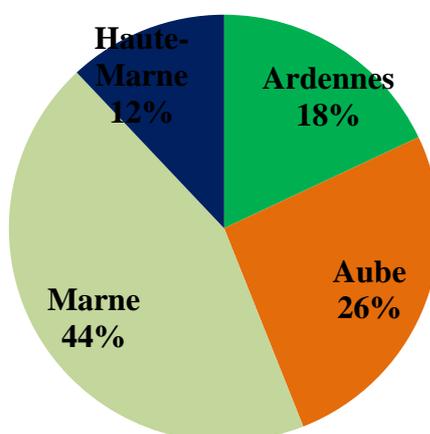
	Ardennes		Aube		Marne		Haute-Marne	
	Nb de ménages	%	Nb de ménages	%	Nb de ménages	%	Nb de ménages	%
<b>Stables</b>	97 174	81%	98 622	75%	190 081	77%	66 611	81%
<b>Nouveaux</b>	22 834	<b>19%</b>	32 786	<b>25%</b>	56 570	<b>23%</b>	15 123	<b>19%</b>
<b>Population des ménages totale</b>	<b>120 008</b>	<b>100%</b>	<b>131 408</b>	<b>100%</b>	<b>246 654</b>	<b>100%</b>	<b>81 734</b>	<b>100%</b>

Source : INSEE - GECE

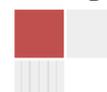
La proportion de nouveaux ménages dans la population totale des ménages est plus élevée dans la Marne (23%) et dans l'Aube (25%) que dans les Ardennes (19%) et la Haute-Marne (19%).

Logiquement, la Marne est donc le département de la Région ayant le plus de nouveaux ménages (44% des ménages nouveaux arrivants se sont installés dans la Marne) devant l'Aube (26%).

*Graphique 3 : la répartition des nouveaux ménages par département*



Source : INSEE - GECE  
GECE | Réseau Rural Champagne-Ardenne

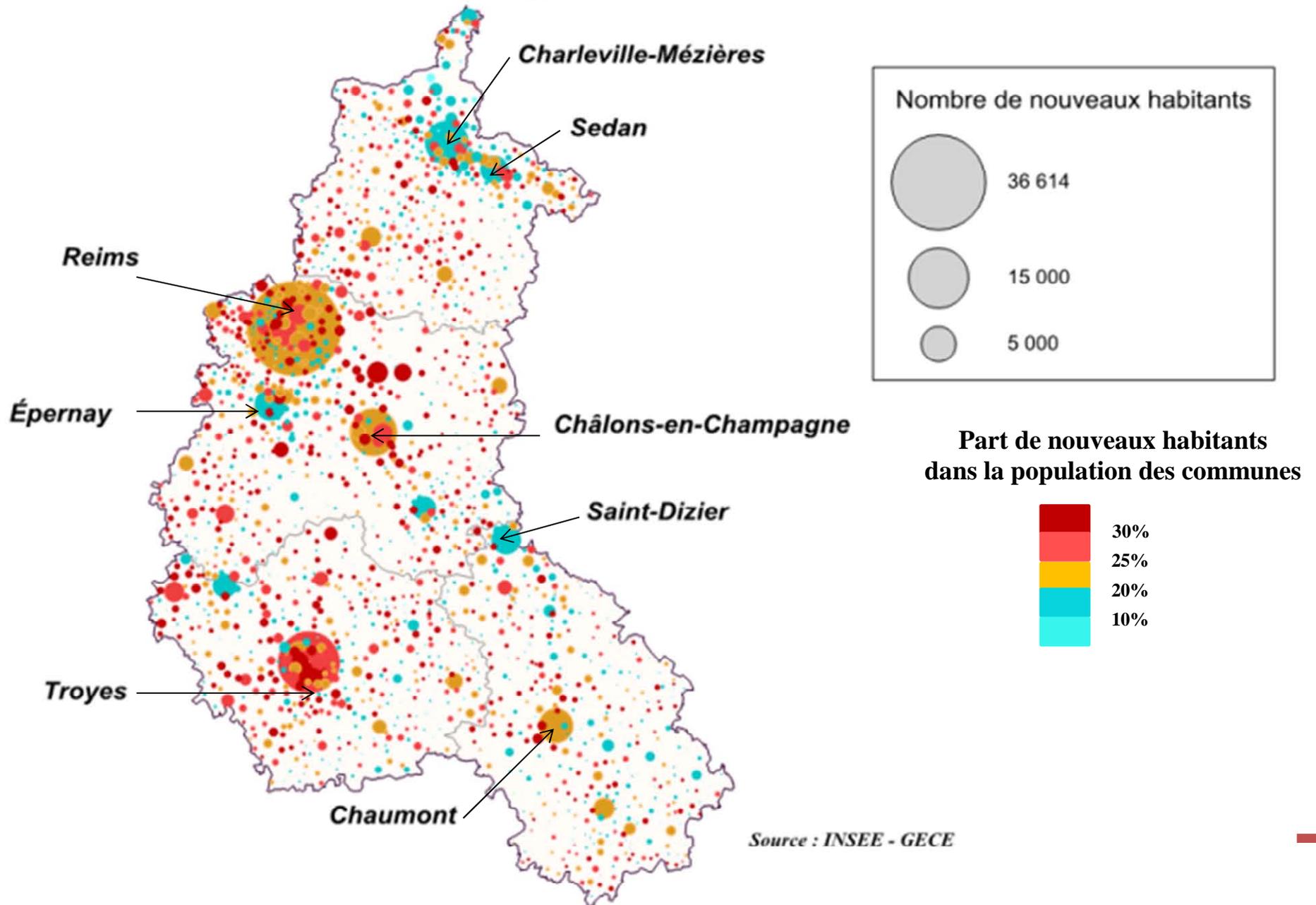


La carte suivante met en évidence le rôle important de chaque territoire dans l'accueil de nouveaux habitants. On constate que le pays d'Othe, Troyes et le pays de la Plaine de Champagne ont les plus forts taux de nouveaux habitants. Ce qui confirme que c'est dans l'Aube que l'on trouve le rapport nouveaux habitants/population totale le plus élevé.

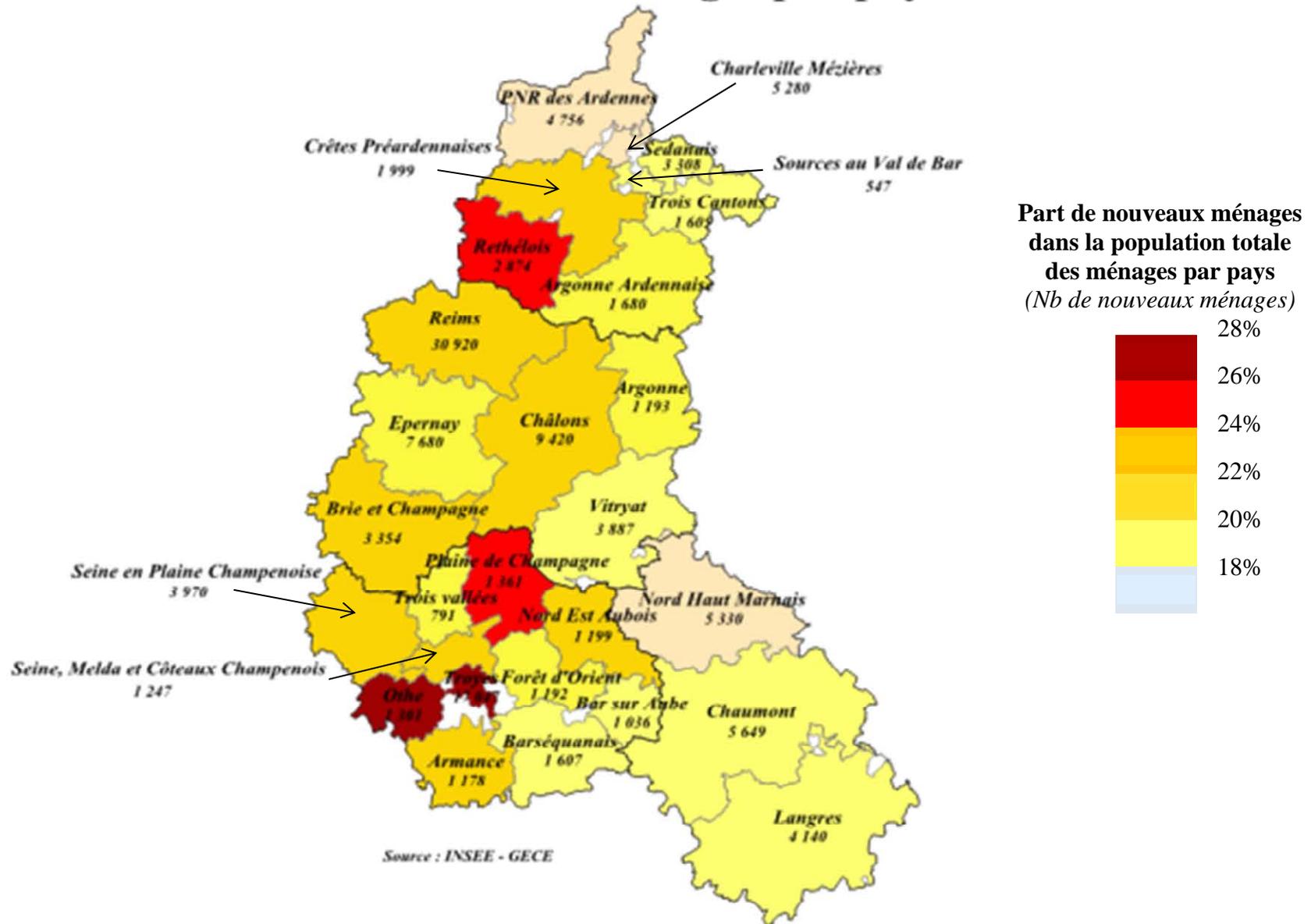
Viennent ensuite la Marne avec le pays et l'agglomération de Châlons-en-Champagne et le pays de Brie en Champagne (24% chacun).

Dans les Ardennes, ce sont les pays limitrophes de la Marne qui bénéficient des plus forts taux. La Haute-Marne, quant à elle, ne compte aucun pays dépassant les 20% de nouveaux habitants.

# Les nouveaux habitants par commune de Champagne-Ardenne



# Part de nouveaux ménages par pays



## II. Le profil des nouveaux ménages

Cette partie va permettre d'identifier les nouveaux ménages de la région par rapport aux ménages stables. Ces analyses seront faites à deux échelles : régionale et départementale.

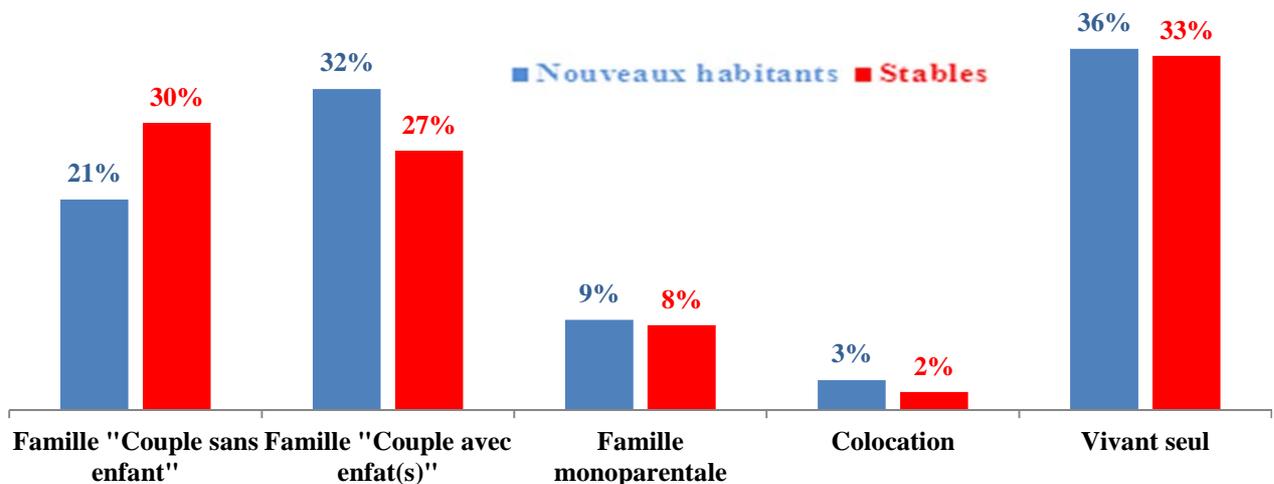
### 1. Type de ménage

#### a. Au niveau régional

Les nouveaux habitants sont relativement plus nombreux à vivre en couple avec enfant(s) que la population en place (32% contre 26%).

Les ménages composés d'une seule personne restent les plus représentés que ce soit dans la population des nouveaux ménages (36%) ou dans celle des ménages stables (33%).

*Graphique 4 : le type de ménage de la personne de référence*



Source : INSEE - GECE

## b. Au niveau départemental

Les nouveaux ménages de l'Aube et de la Marne sont davantage des personnes seules que dans les Ardennes.

En revanche, les nouveaux ménages des Ardennes sont plus souvent des couples avec enfants que dans les autres départements.

*Tableau 4 : la répartition des types de ménage par département*

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne
Famille "Couple sans enfant"	22%	21%	21%	23%
Famille "Couple avec enfant"	<b>37%</b>	31%	30%	33%
Famille monoparentale	10%	10%	7%	9%
Colocation	2%	3%	4%	3%
Vivant seul	29%	<b>36%</b>	<b>39%</b>	33%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : INSEE - GECE

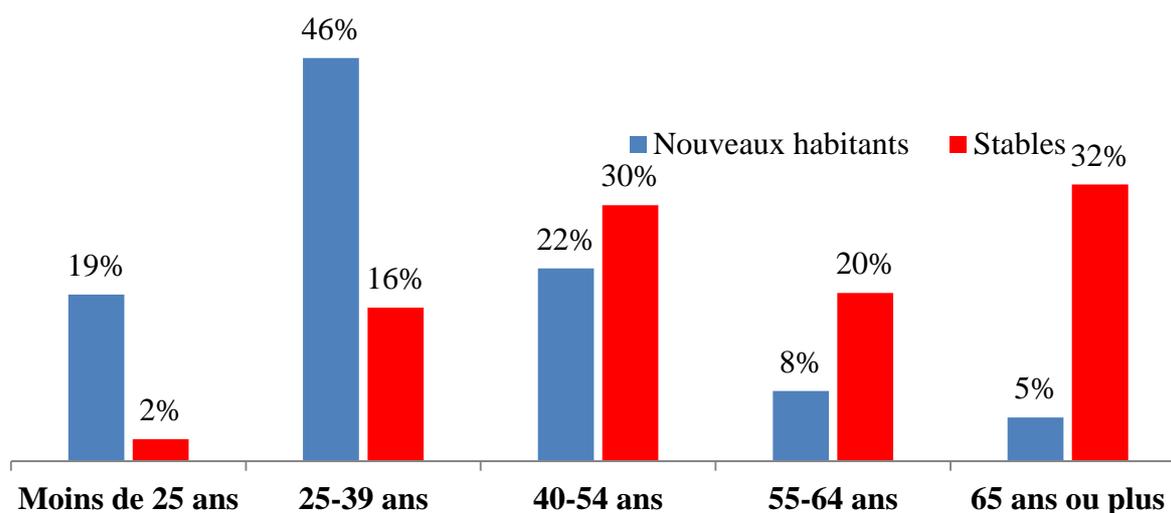
## 2. Âge

### a. Au niveau régional

Les personnes de référence des nouveaux ménages sont relativement plus jeunes que celles des ménages stables (moyenne d'âge 37 ans contre 54 ans).

En effet, la répartition par âge laisse apparaître de nombreuses arrivées de jeunes adultes de moins de 40 ans alors que ces classes d'âge sont moins représentées parmi les personnes de référence des ménages stables. Les moins de 40 ans constituent ainsi 65% des nouveaux habitants contre 18% pour les ménages stables.

*Graphique 5 : les classe d'âge de la personne de référence*



Source : INSEE - GECE

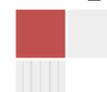
## b. Au niveau départemental

En matière d'âge de la personne de référence des ménages, les nouveaux ménages des 4 départements sont relativement proches les uns des autres. Notons tout de même une plus grande part de moins de 25 ans dans le département de la Marne.

*Tableau 5 : La répartition de l'âge de la personne de référence par département*

Âge de la personne de référence	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne
Moins de 25 ans	12%	16%	<b>24%</b>	13%
25-39 ans	50%	45%	45%	49%
40-54 ans	25%	24%	19%	22%
55-64 ans	9%	9%	7%	10%
65 ans ou plus	5%	6%	5%	6%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : INSEE - GECE



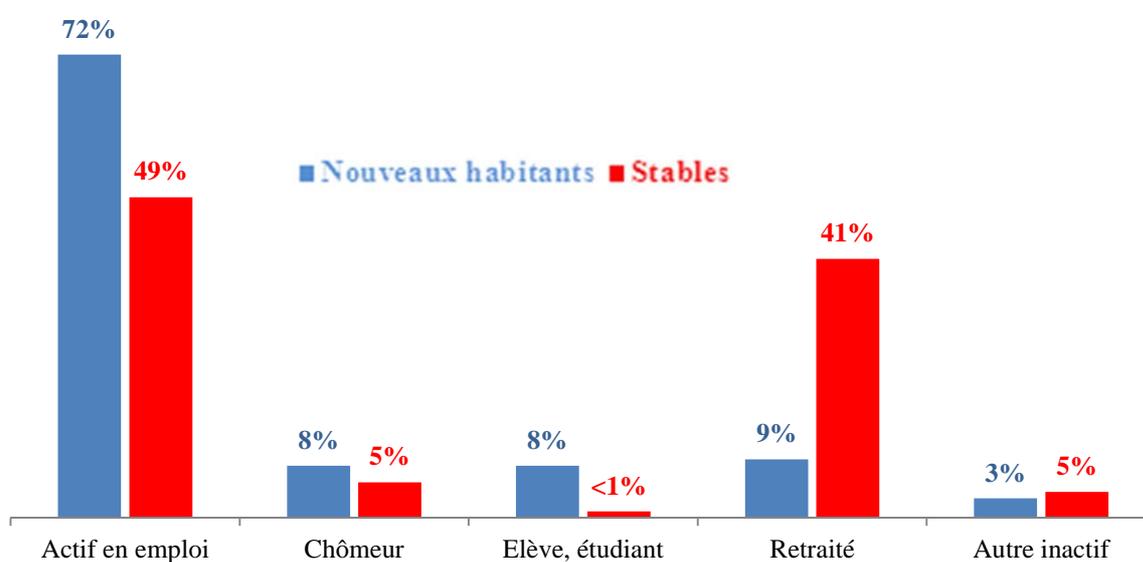
### 3.Statut social et CSP des actifs

#### a. Au niveau régional

Les actifs en emploi constituent donc la catégorie la plus représentée chez les personnes de référence des nouveaux ménages (72% contre 49% dans les ménages stables).

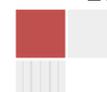
En revanche, les retraités ont moins tendance à changer de commune puisque 9% des nouveaux ménages ont pour personne de référence un retraité contre 41% dans les ménages stables.

*Graphique 6 : la situation professionnelle de la personne de référence*

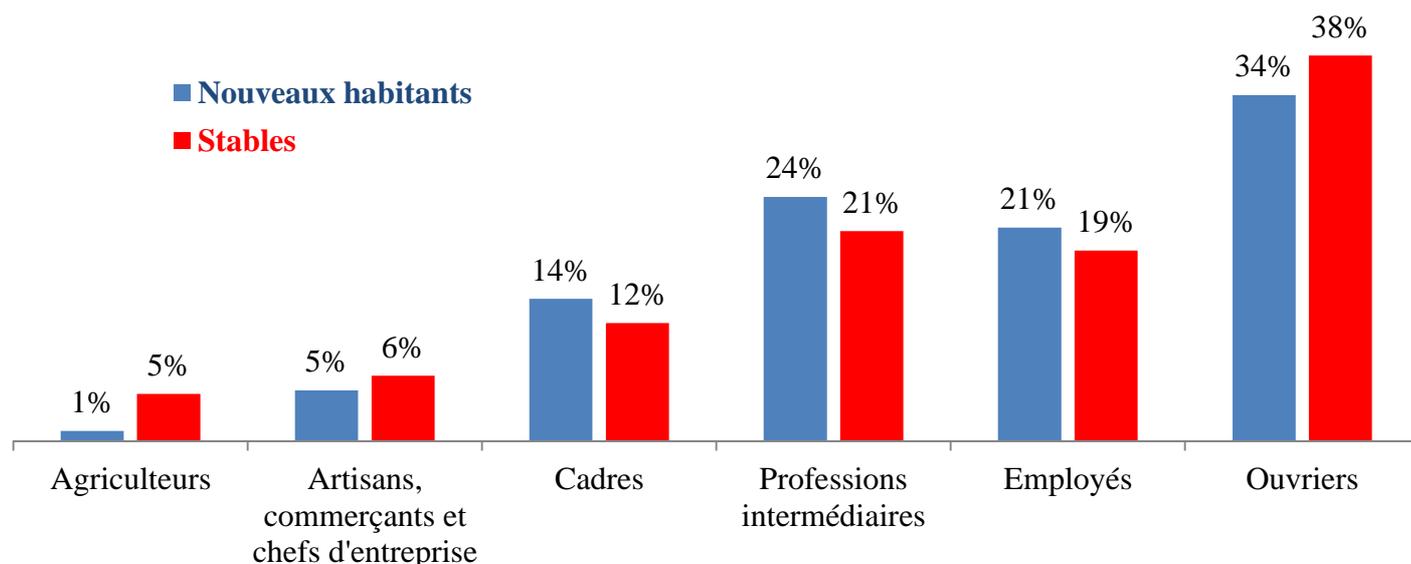


Source : INSEE - GECE

Parmi les ménages ayant pour personne de référence un(e) actif(ve), nous constatons que les cadres, les employés et les personnes exerçant une profession intermédiaire sont davantage représentés dans les nouveaux ménages que dans les ménages stables. A l'inverse, les agriculteurs et les ouvriers y sont sous-représentés.



*Graphique 7 : la situation professionnelle de la personne de référence*



Source : INSEE - GECE

## b. Au niveau départemental

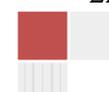
Les personnes de référence des nouveaux ménages des Ardennes comportent plus d'actifs (en emploi ou non) que dans la Marne (85% contre 77%).

La Marne compte plus d'élèves/étudiants que les autres départements, ce qui explique la part plus importante de moins de 25 ans s'installant dans ce département.

*Tableau 6 : la répartition de la situation de la personne de référence par département*

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne
<b>Actif en emploi</b>	<b>74%</b>	70%	70%	<b>74%</b>
<b>Demandeurs d'emploi</b>	<b>11%</b>	<b>10%</b>	7%	8%
<b>Elève, étudiant</b>	1%	6%	<b>13%</b>	2%
<b>Retraité</b>	9%	10%	8%	12%
<b>Autre inactif</b>	4%	4%	2%	4%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : INSEE - GECE



Parmi les personnes de référence actives, les Ardennes et la Haute-Marne accueillent plus d'ouvriers que l'Aube et surtout que la Marne.

Dans ce dernier département, les cadres/ professions intellectuelles supérieures sont davantage représentés dans la population des nouveaux ménages.

Ce plus grand niveau de qualification dans la Marne est confirmé dans ce qui suit par un niveau de diplôme plus élevé.

*Tableau 7 : la répartition des catégories socioprofessionnelles de la personne de référence par département*

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne
<b>Agriculteurs</b>	1%	1%	1%	1%
<b>Artisans, commerçants, chefs d'ent.</b>	6%	6%	5%	5%
<b>Cadre et prof intel. Sup</b>	11%	13%	<b>17%</b>	12%
<b>Prof. Intermédiaires</b>	23%	24%	25%	22%
<b>Employés</b>	20%	22%	21%	21%
<b>Ouvriers</b>	<b>40%</b>	34%	31%	<b>39%</b>
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

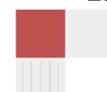
Source : INSEE - GECE

## 4. Niveau de diplôme

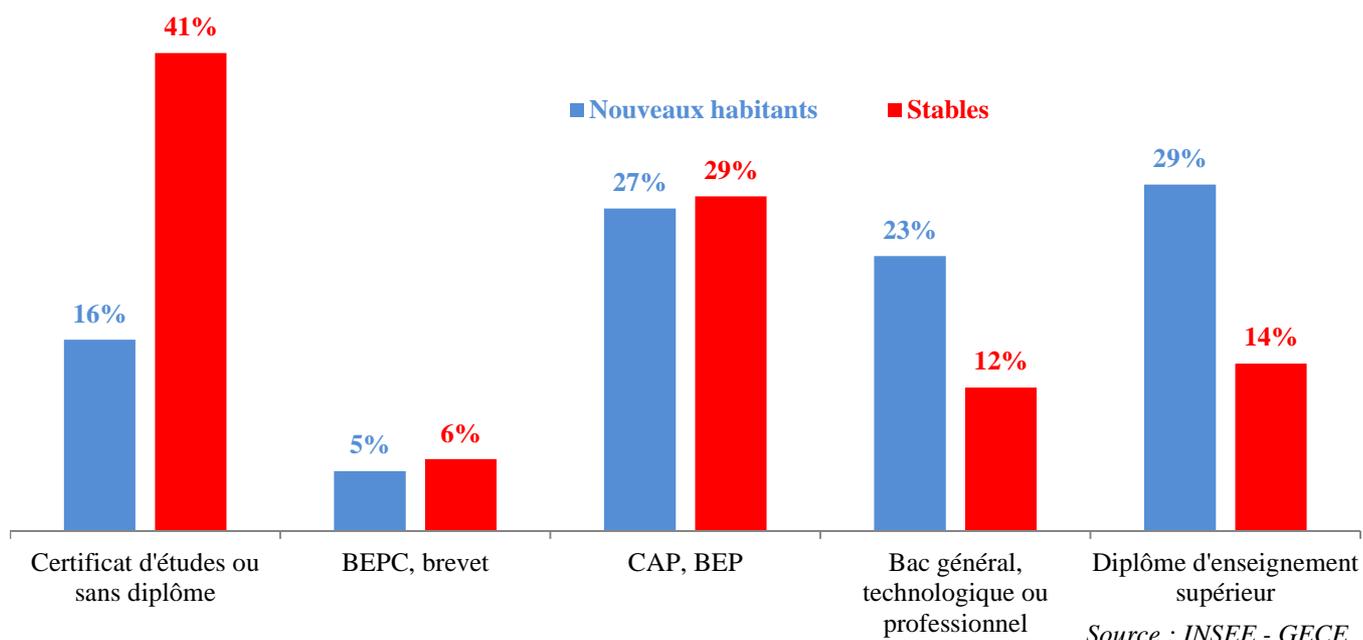
### a. Au niveau régional

Les nouveaux habitants de Champagne-Ardenne sont relativement plus diplômés que l'ensemble des habitants de la région.

Une part plus importante de nouveaux habitants possède un diplôme (84% contre 60% pour les stables).



*Graphique 8 : le niveau d'études de la personnes de référence*



Ainsi, leur niveau d'études est plus élevé : plus de la moitié des nouveaux habitants (52%) ont un niveau d'études supérieur ou égal au baccalauréat contre 26% de l'ensemble des habitants de la région.

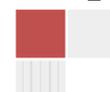
## **b. Au niveau départemental**

60% des personnes référence des nouveaux ménages de la Marne ont un niveau égal ou supérieur au baccalauréat (contre 44% dans les Ardennes et 45% dans l'Aube).

*Tableau 8 : la répartition des diplômes de la personne de référence par département*

	<b>Ardennes</b>	<b>Aube</b>	<b>Marne</b>	<b>Haute-Marne</b>
<b>Certif d'étude ou sans diplôme</b>	20%	19%	14%	19%
<b>BEPC-Brevet</b>	5%	5%	4%	5%
<b>CAP-BEP</b>	30%	28%	23%	31%
<b>Baccalauréat</b>	19%	20%	<b>26%</b>	20%
<b>Enseignement supérieur</b>	25%	28%	<b>34%</b>	25%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : INSEE - GECE



## 5. Analyse plus approfondie des profils

Afin de mieux comprendre qui sont les nouveaux habitants de la région, nous allons approfondir l'analyse de leur profil.

Logiquement, la quasi-totalité des élèves/étudiants ont moins de 25 ans et les retraités sont répartis dans les classes d'âge 55-64 ans et 65 ans et plus.

*Tableau 9 : le statut social de la personne de référence des nouveaux ménages selon leur âge*

	Actif en emploi	Elève, étudiant	Retraité	Autre inactif	Demandeurs d'emploi	Total
<b>Moins de 25 ans</b>	51%	<b>39%</b>	0%	2%	8%	<b>100%</b>
<b>25-39 ans</b>	88%	1%	0%	2%	9%	<b>100%</b>
<b>40-55 ans</b>	84%	0%	1%	5%	10%	<b>100%</b>
<b>55-64 ans</b>	36%	0%	<b>50%</b>	9%	5%	<b>100%</b>
<b>65 ans et plus</b>	3%	0%	<b>95%</b>	2%	0%	<b>100%</b>
<b>Total</b>	<b>72%</b>	<b>8%</b>	<b>9%</b>	<b>3%</b>	<b>8%</b>	<b>100%</b>

Source : INSEE - GECE

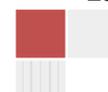
Les moins de 25 ans et les 65 ans et plus vivent majoritairement seuls (66% et 56% d'entre eux) alors que les ménages ayant une personne de référence âgée de 25 à 54 ans sont davantage des couples avec enfants ou des familles monoparentales.

En général, les 55-64 ans vivent seuls ou en couples sans enfants.

*Tableau 10 : le type de ménage selon l'âge de la personne de référence*

	Personnes seules	Couple avec enfant(s)	Couple sans enfant	Seul avec enfant(s)	Autre	Total
<b>Moins de 25 ans</b>	<b>66%</b>	<b>6%</b>	19%	3%	6%	<b>100%</b>
<b>25-39 ans</b>	<b>25%</b>	<b>44%</b>	20%	<b>9%</b>	2%	<b>100%</b>
<b>40-54 ans</b>	<b>26%</b>	<b>41%</b>	15%	<b>16%</b>	2%	<b>100%</b>
<b>55-64 ans</b>	38%	<b>13%</b>	<b>43%</b>	4%	2%	<b>100%</b>
<b>65 ans et plus</b>	<b>56%</b>	<b>3%</b>	<b>35%</b>	3%	2%	<b>100%</b>
<b>Total</b>	<b>36%</b>	<b>32%</b>	<b>21%</b>	<b>9%</b>	<b>3%</b>	<b>100%</b>

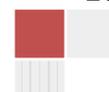
Source : INSEE - GECE



## 6.Synthèse

### Les nouveaux habitants : une population jeune et diplômée

- Plus d'**1/5<sup>ème</sup>** des ménages de Champagne-Ardenne ont changé de commune en 5 ans (22% de la population des ménages de la région).
- Les ménages dont la personne de référence a moins de 40 ans représentent 65% des nouveaux ménages et les retraités seulement 9% (contre respectivement 18% et 41% dans la population des ménages stables).
- 52% des personnes de référence des nouveaux ménages sont diplômées du baccalauréat contre 26% dans la population des ménages stables.



# III. Les parcours d'installation

Cette partie sur les parcours d'installation vise à expliquer d'où viennent les nouveaux ménages et sur quel type de territoire ils s'installent (rural, périurbain ou urbain). Nous observerons, notamment les différences de profils selon les parcours réalisés.

## 1. Provenance

### a. Répartition des nouveaux ménages selon leur provenance

*Schéma 3 : la répartition des nouveaux ménages selon la provenance*

## Population des nouveaux habitants

(278 047 personnes\* et 127 313 ménages)

**100% des nouveaux ménages**

### Intra-départements

(166 641 personnes et 74 090 ménages)

**58%**

### Inter-départements

(23 847 personnes et 11 934 ménages)

**9%**

### Extra-régions

(87 559 personnes et 41 290 ménages)

**33%**

\*Personnes âgées de 5 ans et plus

Source : INSEE - GECE

Les nouveaux habitants ont été divisés en trois populations distinctes. Les « intra-départements » représentent la population mobile la plus importante (58%) soit 74 090 ménages. Viennent ensuite les « extra-régions » (33% soit 41 290 ménages) puis les « extra-régions » (9% soit 11 934 ménages).

### Les 3 types de nouveaux ménages :

#### Les ménages «intra-départements» :

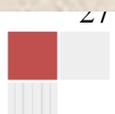
ancienne commune dans le même département.

#### Les ménages «inter-départements» :

ancienne commune dans un autre département de Champagne-Ardenne.

#### Les ménages extérieurs (ou extra-régions) :

ancienne commune d'une autre région de France ou de l'étranger.



Parmi les 41 290 ménages venus de l'extérieur de la région entre 2003 et 2008, 4 494 viennent de l'étranger soit un peu plus de 10% des extra-régions.

Nous en déduisons que 36 795 ménages sont venus des autres régions françaises (30% de l'ensemble des nouveaux ménages alors que 48 554 ménages qui habitaient en Champagne-Ardenne en 2003 sont partis et habitaient une autre région française en 2008.

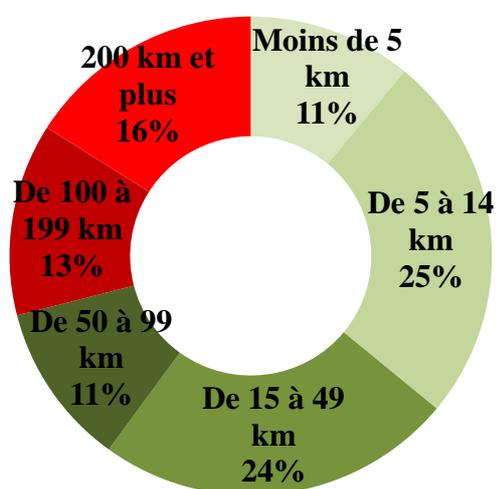
**Nous pouvons en conclure que, dans les échanges entre régions françaises, la région Champagne-Ardenne a perdu 11 759 ménages.**

## b. La distance habitation actuelle - habitation précédente

Les ménages ont fait un déplacement de 122 kilomètres en moyenne entre leur habitation actuelle et la précédente.

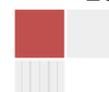
La moitié des nouveaux ménages ont parcouru moins de 28 kilomètres alors que près de 30% en ont plus de 100.

*Graphique 9 : le nombre de kilomètres parcourus*



Moyenne : 122 km  
Médiane : 28 km

Source : INSEE - GECE



Les nouveaux ménages de la Marne viennent de plus loin que ceux des autres départements, et particulièrement que ceux de l’Aube (moins de 100 km parcourus en moyenne).

*Tableau 11 : la moyenne et la médiane de la distance parcourue par département*

Distance parcourue Habitation actuelle/précédente	Moyenne (en km)	Médiane (en km)
Ardennes	113	21
Aube	99	22
Marne	126	35
Haute-Marne	125	27
<b>Total</b>	<b>122</b>	<b>28</b>

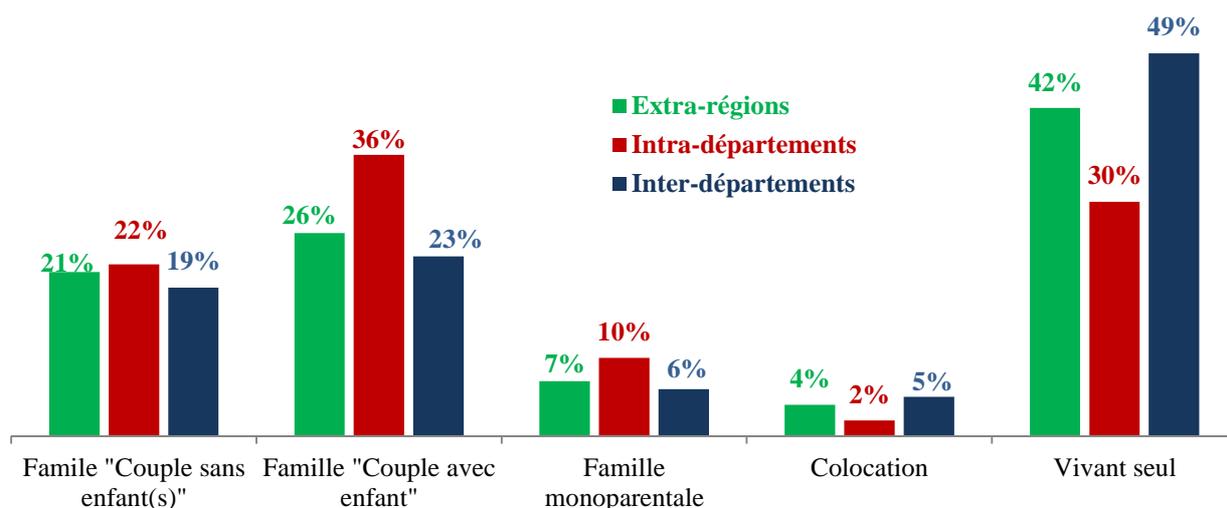
Source : INSEE - GECE

## c. Profil selon la provenance

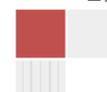
### i. Type de ménage

Les ménages venant de l’extérieur du département sont davantage composés d’une seule personne que ceux ayant changé de commune dans le département. Près de la moitié des ménages «intra-départements» (46%) sont des familles (couples avec enfant(s) ou famille monoparentale) pour 33% des ménages venant de l’extérieur de la région.

*Graphique 10 : la répartition des nouveaux habitants selon le type de ménage*

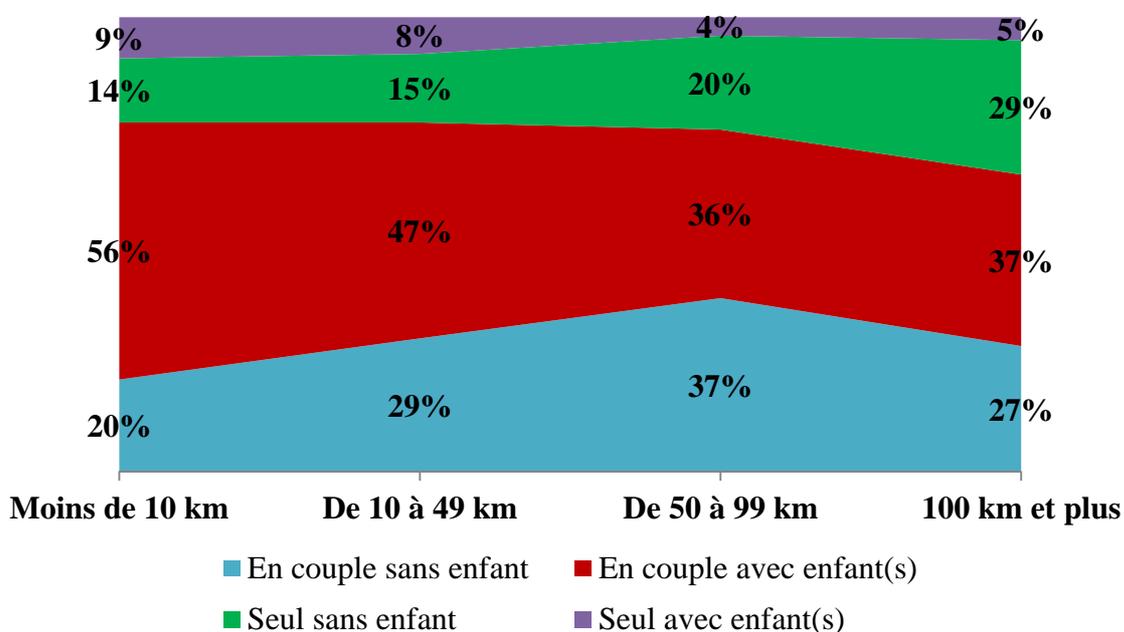


Source : INSEE - GECE



D'une manière générale, plus le nombre de kilomètres est élevé et plus la part de personnes vivant seules est importante. A l'inverse, les familles (couples avec enfants ou familles monoparentales) ont tendance à parcourir moins de kilomètres.

*Graphique 11 : la distance parcourue en fonction du type de ménage*

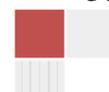


Source : INSEE - GECE

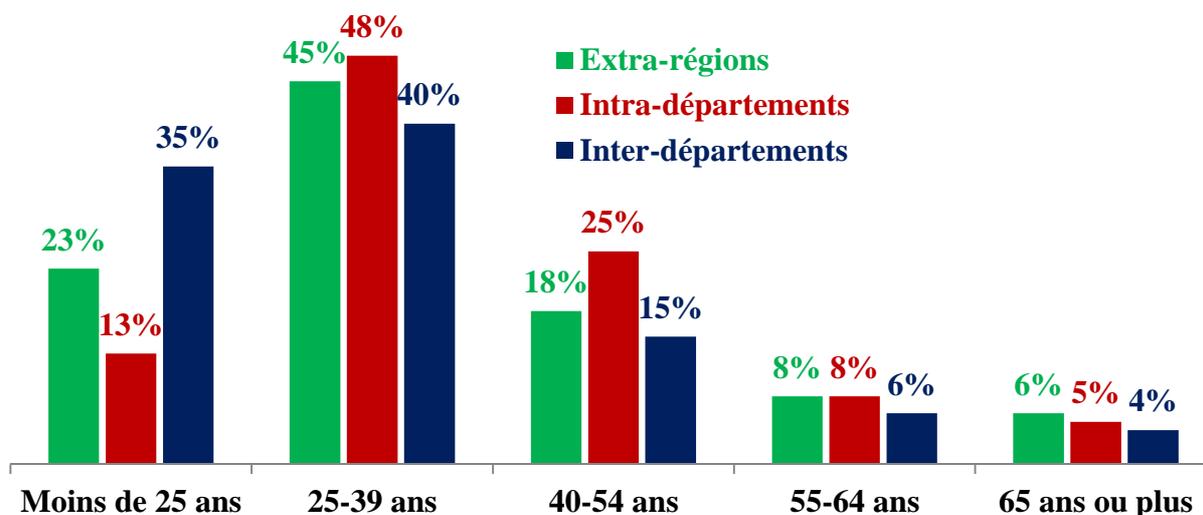
## ii. Âge

On remarque des différences entre les trois populations mobiles :

- ✓ Les «inter-départements» constituent la population la plus jeune (28 ans de moyenne d'âge). Ils comptent davantage de personnes ayant moins de 25 ans (35%).
- ✓ Les «extra-régions» sont plus jeunes que les «intra-départements» : la moyenne d'âge des «extra-régions» est de 31 ans contre 33 ans pour les «intra-départements».



*Graphique 12 : la classe d'âge de la personne de référence selon l'origine géographique*

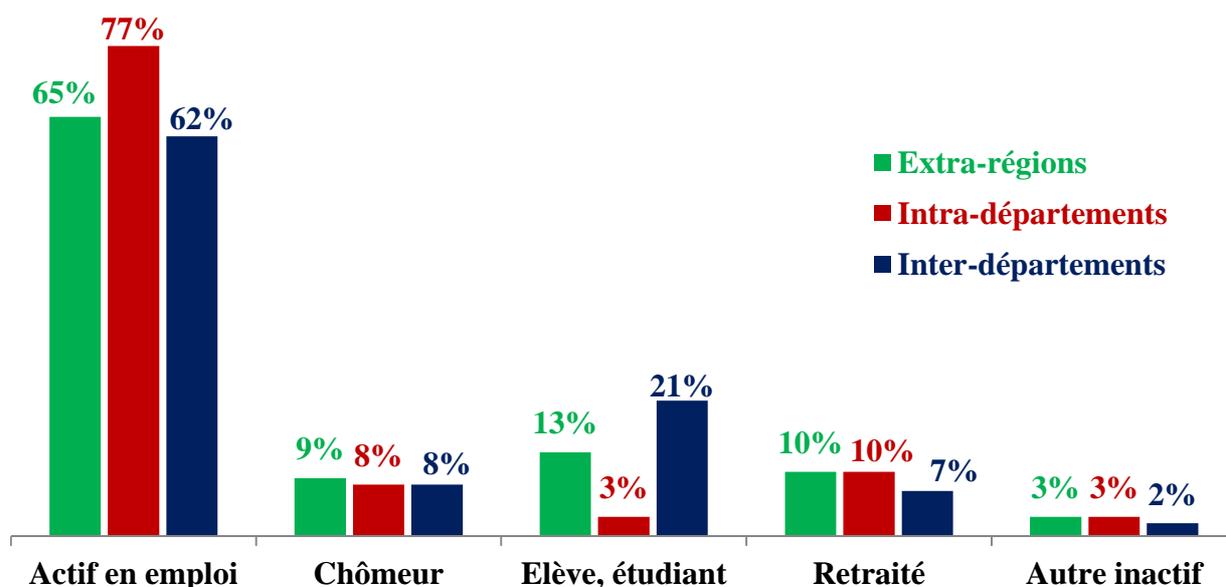


Source : INSEE - GECE

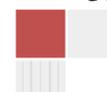
### iii. Statut social et CSP

Les «intra-départements» sont davantage en emploi (77%) et peu en études (3%) au contraire des «inter-départements» composés de 21% d'élèves, étudiants.

*Graphique 13 : la situation professionnelle de la personne de référence selon la provenance*



Source : INSEE - GECE



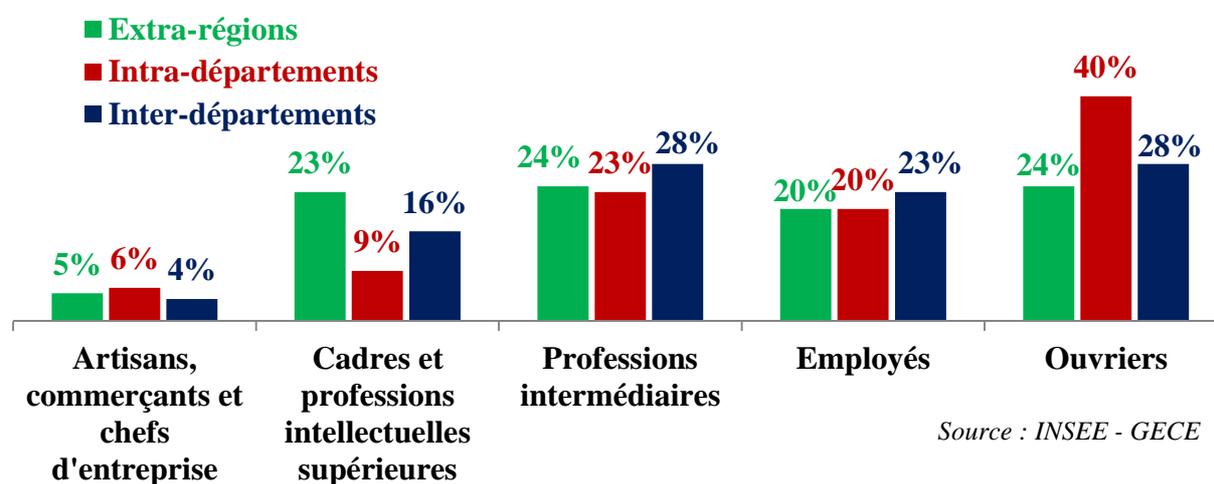
Dans ce qui suit, nous étudions la catégorie socioprofessionnelle des actifs (en emploi ou au chômage).

Comme nous le verrons ci-après, le niveau d'études des «intra-départements» est majoritairement inférieur à celui des «inter-départements» et des extérieurs à la région.

La population ouvrière est donc plus importante dans les ménages «intra-départements» que dans les ménages «extra-régions» ou «inter-départements».

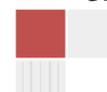
A l'inverse, la proportion de cadres est très largement supérieure parmi les « extra-régions (23%) et les «inter-départements» (16%).

*Graphique 14 : la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence selon la provenance*

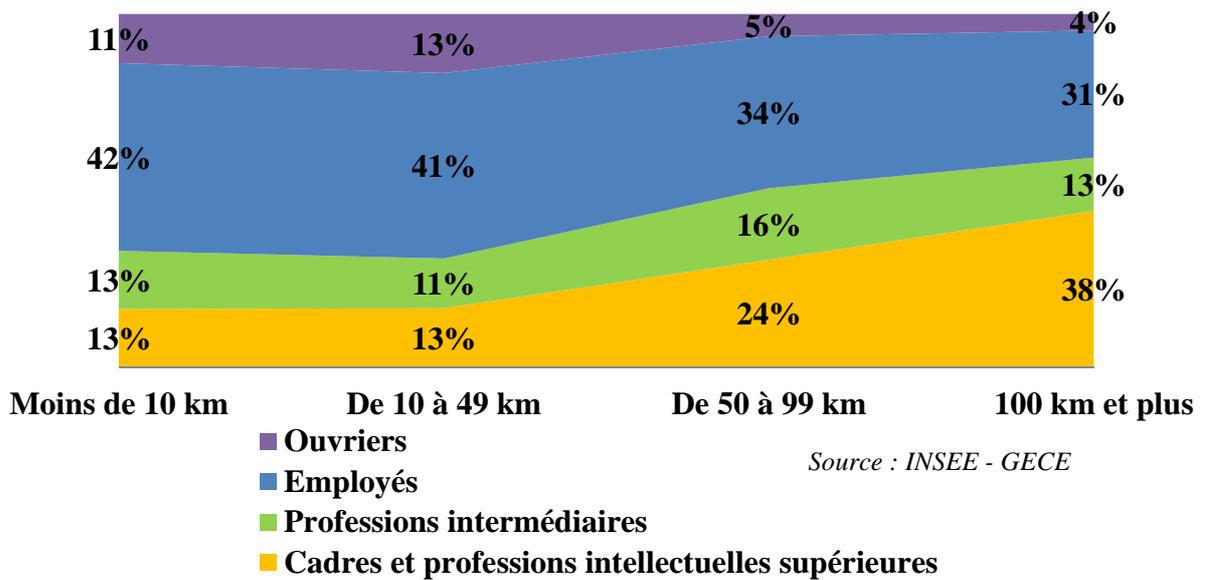


*Lecture : Parmi les personnes de référence actives, 23% des « extra-régions » sont cadres.*

D'une manière générale, les ouvriers et les employés ont réalisé des déplacements moins longs que les cadres/professions intellectuelles supérieures.



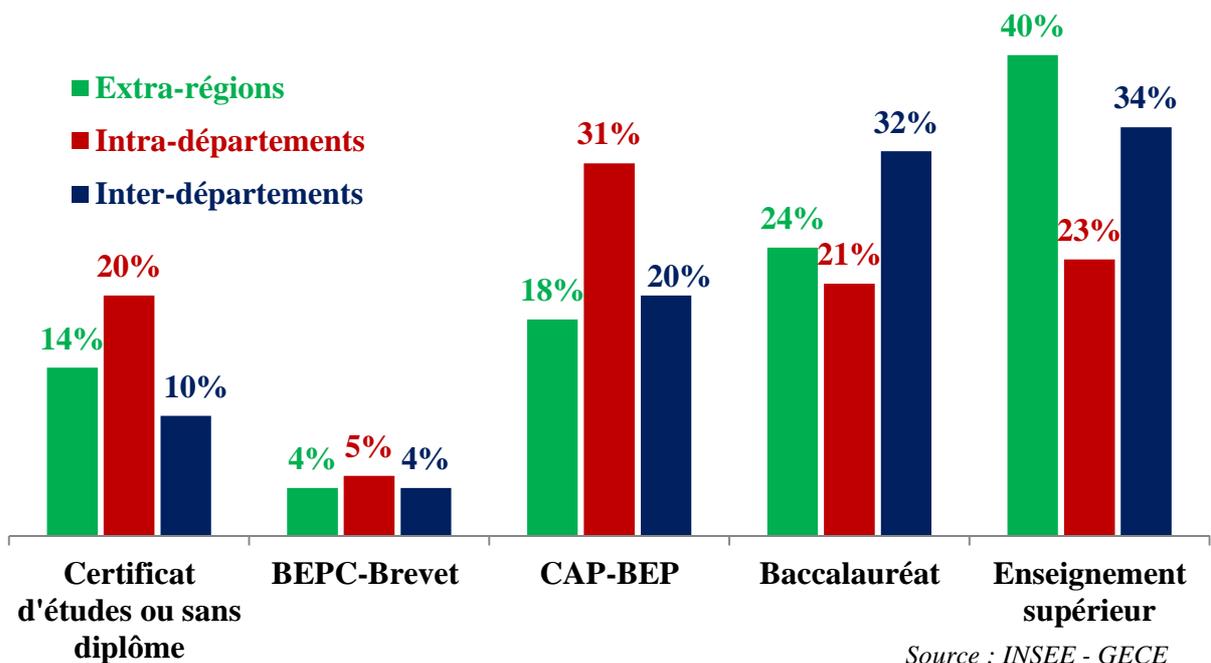
*Graphique 15 : la distance parcourue en fonction de la catégorie socioprofessionnelle*



#### iv. Niveau d'études

20% des personnes de référence des ménages «intra-départements» sont sans diplôme (contre 14% des «extra-régions» et 10% des «inter-départements»).

*Graphique 16 : le niveau d'études de la personne de référence selon la provenance*

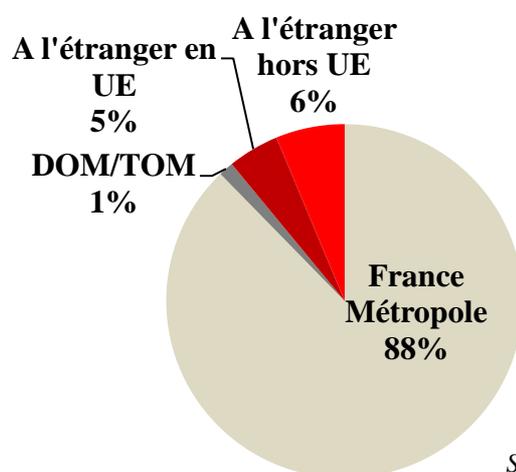


Par ailleurs, les extérieurs à la région et les «inter-départements» ont un niveau d'études relativement identique : près de 2 nouveaux habitants sur 3 possèdent un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat. Ces 2 types de populations ont un niveau de qualification supérieur aux «intra-départements».

## d. Focus sur chaque population mobile

### i. Les «extra-régions»

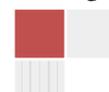
*Graphique 17 : la répartition des ménages «extra-régions»*



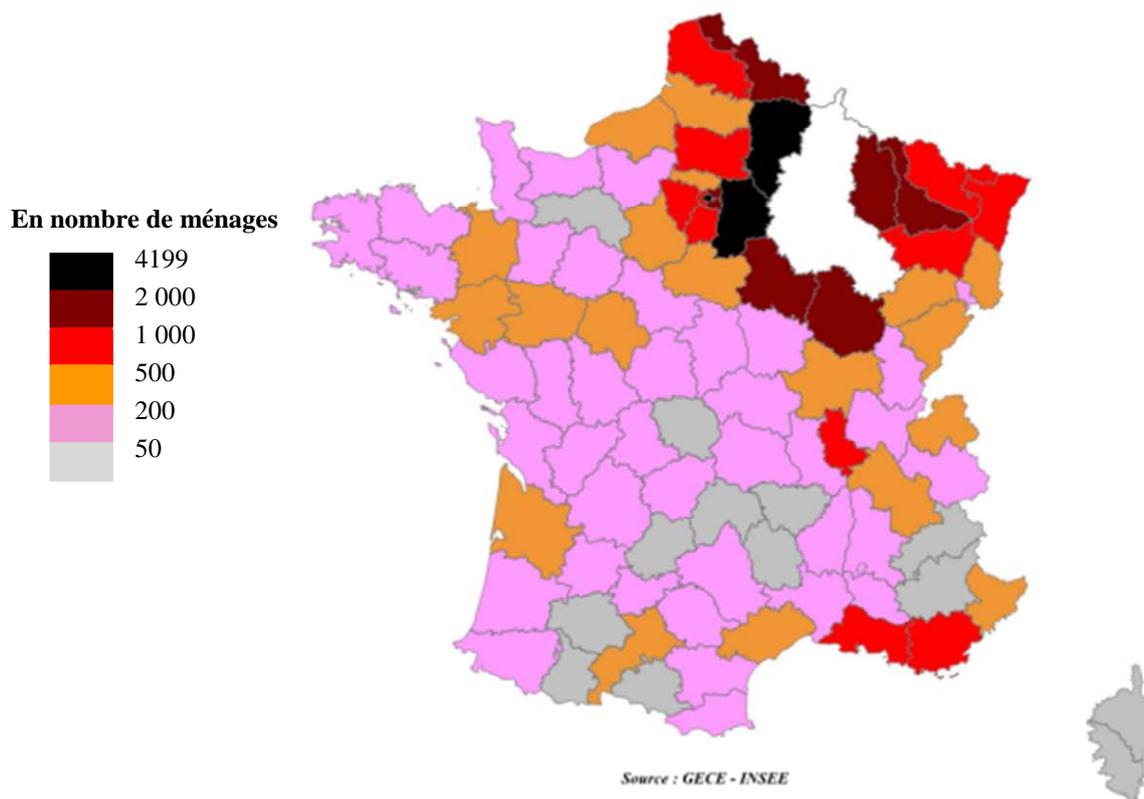
Source : INSEE - GECE

**L'origine géographique des ménages «extra-régions» est très diverse.** La majorité d'entre eux résidait auparavant dans un autre département de métropole (88%) et 11% sont venus de l'étranger.

Tous les départements de l'Hexagone ont contribué à alimenter le nombre de nouveaux habitants en Champagne-Ardenne.



## Départements d'origine des ménages néo-champardenais



C'est le département de **l'Aisne** qui est **le département de provenance le plus fréquent** (4199 ménages soit 10% des «extra-régions»).

Viennent ensuite pour environ 5% des «extra-régions» chacun : la Seine-et-Marne (2510), l'Île-de-France (2211) et le Nord-Pas-de-Calais (1582).

Ce sont **les départements limitrophes** à la Champagne-Ardenne qui apporte le plus fort contingent de néo-champardenais : 12584 ménages soit **31% de l'ensemble des «extra-régions»**.

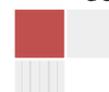
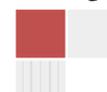


Tableau 12 : Origine géographique des «extra-régions» (par région) et attractivité de la Champagne-Ardenne sur les régions

Région de résidence antérieure	Nouveaux ménages extérieurs arrivant en C-A		Indicateur comparatif d'attractivité
	Nombre	%	
Alsace	1062	3	14
Aquitaine	784	2	6
Auvergne	312	1	5
Basse-Normandie	293	1	5
Bourgogne	2 545	6	35
Bretagne	722	2	5
Centre	1150	3	10
Corse	60	0	5
Franche-Comté	876	2	17
Haute-Normandie	631	2	8
Île-de-France	9 655	23	20
Languedoc-Roussillon	819	2	7
Limousin	218	1	6
Lorraine	3 956	10	39
Midi-Pyrénées	791	2	6
Nord-Pas-de-Calais	2 185	5	13
Pays de la Loire	875	2	6
Picardie	5 279	13	68
Poitou-Charentes	467	1	6
Provence-Alpes Côtes d'Azur	1804	4	8
Rhône-Alpes	1751	4	7
DOM-TOM	526	1	8
Collectivités territoriales d'Outre-mer et autres territoires français	39	<1	
Etranger	4 494	11	
<b>Ensemble</b>	<b>41294</b>	<b>100</b>	

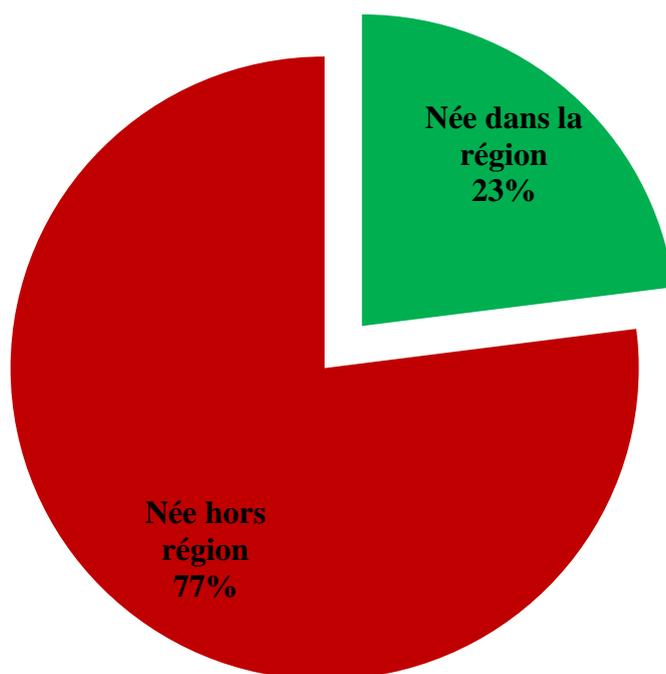
Source : INSEE - GECE



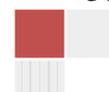
En analysant cette fois les flux par région, il apparaît que **l'Île-de-France** fournit **le plus gros contingent d'«extra-régions»**(9655 ménages soit 23% des extra), suivie de la Picardie (13%), de la Lorraine (10%) et de la Bourgogne (6%).

**L'attractivité de la Champagne-Ardenne** sur les autres régions se mesure en tenant compte du **poids démographique de ces régions** grâce à un indicateur comparatif d'attractivité. Ainsi, on met davantage en évidence son attractivité sur les régions qui lui sont limitrophes, telles que la **Picardie** (indicateur comparatif de 68), la **Lorraine** (39), la **Bourgogne** (35)...

*Graphique 18 : près d'un quart des ménages "extra-régions" ont la personne de référence née en Région Champagne-Ardenne*

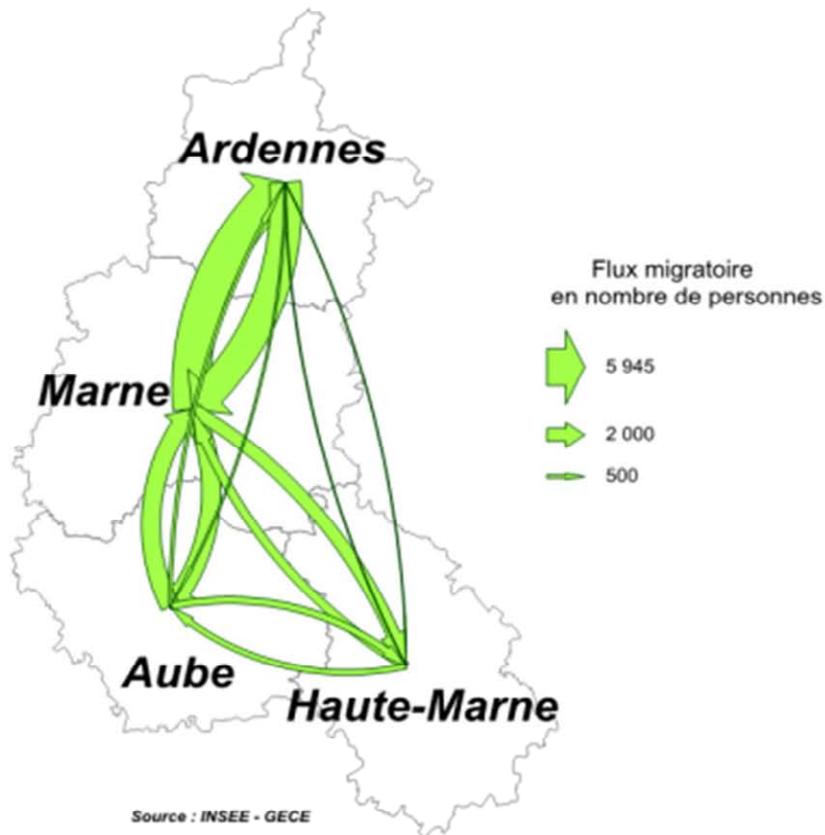


Près d'un quart des ménages "extra-régions" ont la personne de référence née en Région Champagne-Ardenne



## ii. Les ménages «inter-départements»

### Les échanges de population entre départements de Champagne-Ardenne entre 2003 et 2008

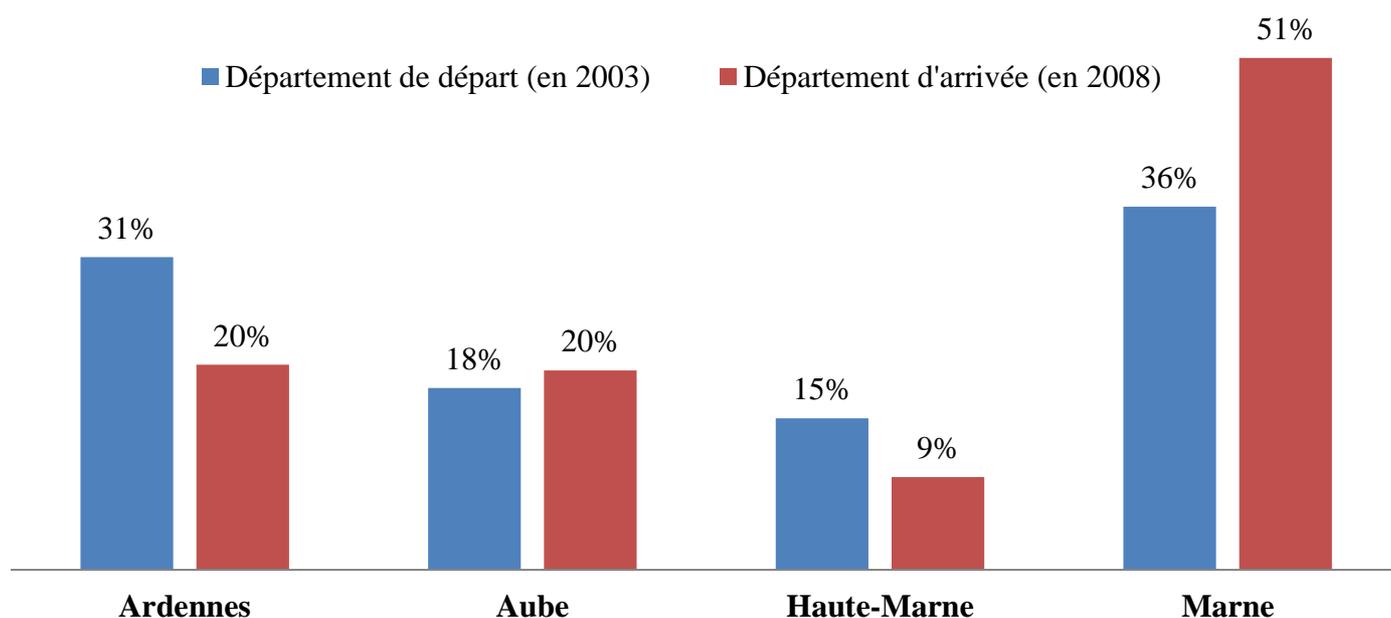


Les principaux échanges de population dans la région se font entre la Marne et les Ardennes : ils représentent 47% de l'ensemble des flux de la région.

Dans les échanges entre départements, l'Aube et surtout la Marne voient davantage de ménages arriver que partir. Au contraire, la Haute-Marne et les Ardennes perdent des ménages dans ces échanges régionaux.



Graphique 19 : le département de départ et d'arrivée des ménages «inter-départements»



Source : INSEE - GECE

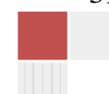
Les flux de chacun des départements des Ardennes, de l'Aube et de la Haute-Marne se font majoritairement avec la Marne.

Ainsi, 91% des ménages «inter-départements» partant des Ardennes s'installent dans la Marne (91%) alors que dans la même période, 52% des ménages partant de la Marne vont dans les Ardennes.

Tableau 12 : Origine géographique des «extra-régions» (par région) et attractivité de la Champagne-Ardenne sur les régions

Département d'arrivée \ Département de provenance	Département de provenance				Total
	Ardennes	Aube	Haute-Marne	Marne	
Ardennes	0%	7%	3%	91%	100%
Aube	5%	0%	19%	75%	100%
Haute-Marne	4%	35%	0%	61%	100%
Marne	52%	35%	13%	0%	100%
Total	20%	20%	9%	51%	100%

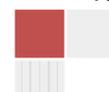
Source : INSEE - GECE



## 2.Synthèse

### Les 3 populations de nouveaux ménages

- **Les « intra-départements »** qui habitaient déjà le département 5 ans auparavant : 58% de l'ensemble des nouveaux ménages.
- **Les « inter-départements »** qui habitaient un autre département de la région 5 ans auparavant : 9% de l'ensemble des nouveaux ménages. Près de la moitié de ces ménages sont issus des échanges de population entre la Marne et les Ardennes.
- **Les « extra-régions »** qui n'habitaient pas en Champagne-Ardenne 5 ans auparavant : 33% de l'ensemble des nouveaux ménages. Une majorité d'entre eux viennent des départements limitrophes de la région et 11% des « extra-régions » arrivent de l'étranger.
- **La distance parcourue entre l'habitation actuelle et la précédente**
  - 122 kilomètres parcourus en moyenne. La moitié des nouveaux ménages ont parcouru 28 km ou moins.
  - Plus ils ont parcouru de kilomètres :
    - Moins ils sont en couple avec enfants
    - Plus ils vivent seuls
    - Plus les actifs occupent des postes qualifiés
    - Plus ils sont diplômés



## 3.Lieu d'installation

### a. Répartition des nouveaux ménages selon leur lieu d'installation

Les analyses réalisées dans cette partie reposent sur le zonage en aires urbaines, construit à partir des unités urbaines et des déplacements domicile/travail pour mesurer l'influence des villes.

Les définitions qui suivent ont permis de cartographier les communes de la région selon leur type.

#### **Unité urbaine :**

Notion reposant sur la continuité du bâti et le nb d'habitants. Une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupures de plus 200 mètres entre 2 constructions) qui comptent au moins 2000 habitants.

#### **Aire urbaine :**

Une aire urbaine est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constituée par un pôle urbain et par une couronne périurbaine. Cette dernière est formée de communes rurales (au sens du découpage en unités urbaines) ou d'unités urbaines dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi, travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

#### **Pôle urbain :**

Un pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

#### **Commune périurbaine :**

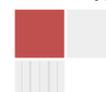
Ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain et des communes multipolarisées des grand pôle urbain.

#### **Commune multipolarisée**

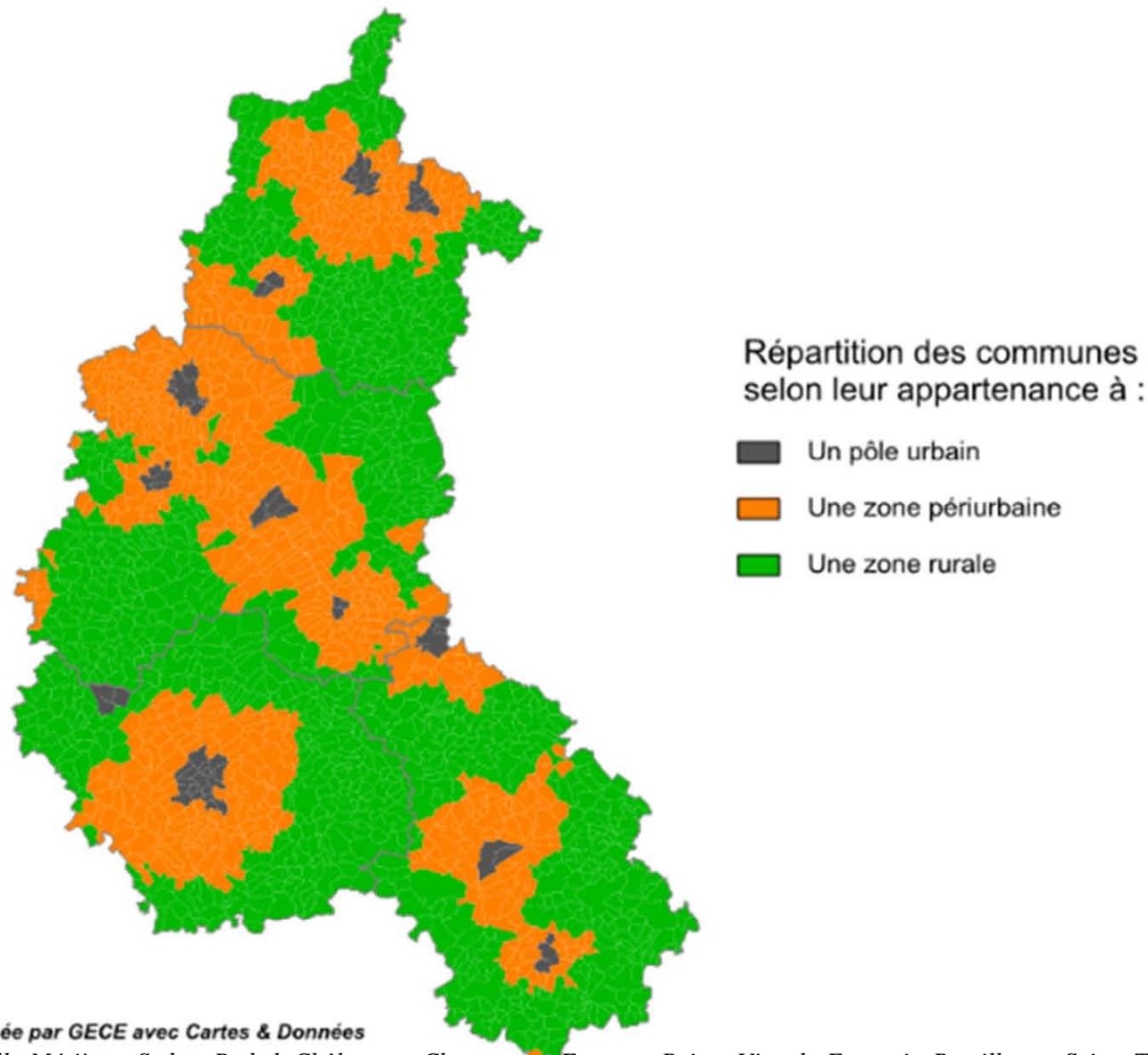
Commune située hors des aires urbaines, dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs grandes aires urbaines (*dont le pôle urbain offre au moins 10 000 emplois*), sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

#### **Commune rurale :**

Commune qui ne sont ni urbaines, ni périurbaines.



# Répartition des communes de Champagne-Ardenne selon le zonage



Carte réalisée par GECE avec Cartes & Données

Les villes-centre des 12 pôles urbains : Charleville-Mézières, Sedan, Reims, Vitry-le-François, Romilly-sur-Seine, Troyes, Chaumont, Langres et Saint-Dizier

La région compte 1949 communes, elles se répartissent ainsi :

72 appartiennent aux 12 pôles urbains de la région, 806 sont périurbaines et 1071 rurales.

Plus de la moitié des ménages de la région résident dans un pôle urbain (51%) et plus d'un quart dans une commune rurale (26%).

La répartition des nouveaux ménages est très proche de celle des ménages stables. Notons tout de même une légère surreprésentation des nouveaux ménages dans les pôles urbains (53% contre 50% des ménages stables) et une sous-représentation en milieu rural (24% contre 27% des ménages stables).

*Tableau 13 : la répartition des nouveaux ménages et des ménages stables par type de commune :*

Type de communes	Part de nouveaux ménages (nombre)	Part de ménages stables (nombre)	Ensemble des ménages
<b>Appartenant à l'un des 12 pôles urbains</b>	<b>53%</b> (67 564)	<b>50%</b> (224 450)	<b>51%</b> (292 014)
<b>Commune périurbaine</b>	<b>23%</b> (29 534)	<b>23%</b> (106 131)	<b>23%</b> (135 665)
<b>Commune rurale</b>	<b>24%</b> (30 215)	<b>27%</b> (121 904)	<b>26%</b> (152 119)
<b>Total</b>	<b>100%</b> (127 313)	<b>100%</b> (452 485)	<b>100%</b> (579 798)

Source : INSEE - GECE

Les Ardennes et la Haute-Marne sont des territoires plus ruraux que la Marne et de l'Aube.

*Tableau 14 : la répartition des ménages stables par département et suivant le type de communes:*

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne
<b>Pôle urbain</b>	37%	51%	60%	37%
<b>Commune périurbaine</b>	29%	19%	24%	21%
<b>Commune rurale</b>	34%	30%	17%	42%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : INSEE - GECE

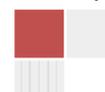
Cela se retrouve de manière logique dans la répartition des nouveaux ménages :

- ↪ Une majorité de ceux de l'Aube et de la Marne se sont installés dans un pôle urbain.
- ↪ Les territoires ruraux de la Haute-Marne accueillent 40% des nouveaux ménages du département.
- ↪ L'espace périurbain des Ardennes est celui qui accueille la part de nouveaux ménages la plus importante (31% contre 18% dans l'Aube et 23% dans la Marne et la Haute-Marne).

*Tableau 15 : la répartition des nouveaux ménages par département et suivant le le type de communes :*

	<b>Ardennes</b>	<b>Aube</b>	<b>Marne</b>	<b>Haute-Marne</b>
<b>Pôle urbain</b>	38%	57%	62%	37%
<b>Commune périurbaine</b>	31%	18%	23%	23%
<b>Commune rurale</b>	31%	25%	15%	40%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

*Source : INSEE - GECE*



## b. Profil selon leur lieu d'installation

### i. Type de ménage

Les nouveaux ménages composés de couple (avec ou sans enfant) habitent davantage les communes rurales et périurbaines. Près de 4 couples avec enfants sur 10 se sont installés dans une commune périurbaine alors que les personnes seules résident majoritairement dans un pôle urbain (72% d'entre elles) et peu dans les communes périurbaines (16%).

*Tableau 16 : la répartition des types de communes par type de ménage*

	Pôle urbain	Commune périurbaine	Commune rurale	Total
Couple sans enfant	46%	27%	27%	100%
Couple avec enfant	35%	38%	27%	100%
Seul avec enfant	54%	19%	27%	100%
Seul sans enfant	72%	10%	18%	100%
Colocation	65%	16%	19%	100%
Ensemble des nouveaux ménages	53%	23%	24%	100%

Source : INSEE - GECE

### ii. Âge

En matière d'âge de la personne de référence des ménages, nous constatons également d'importantes différences selon le type de commune d'habitation.

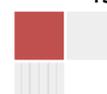
Une très large majorité des moins de 25 ans se sont installés dans un pôle urbain alors que moins de la moitié des 25-64 ans y habitent.

Les deux tranches d'âge intermédiaires, 25-39 ans et 40-54 ans, sont davantage représentées en zone périurbaine que les autres.

*Tableau 17 : la répartition des types de communes par tranche d'âge*

	Pôle urbain	Commune périurbaine	Commune rurale	Total
Moins de 25 ans	80%	7%	13%	100%
25-39 ans	47%	28%	25%	100%
40-54 ans	47%	27%	26%	100%
55-64 ans	43%	25%	32%	100%
65 ans et plus	54%	18%	27%	100%
Ensemble des pers de ref des nouveaux ménages	53%	23%	24%	100%

Source : INSEE - GECE



### iii. Statut social et CSP des actifs

Les personnes de référence des nouveaux ménages qui sont au chômage et surtout élèves/étudiants privilégient les pôles urbains lors de leur installation alors que les actifs en emploi se répartissent mieux sur les 3 types de commune.

Notons que près d'un tiers des retraités (31%) habitent une commune rurale.

*Tableau 18 : la répartition des types de communes par situation socioprofessionnelle*

	Pôle urbain	Commune périurbaine	Commune rurale	Total
<b>Actif en emploi</b>	<b>48%</b>	<b>27%</b>	25%	100%
<b>Demandeurs d'emploi</b>	<b>61%</b>	15%	24%	100%
<b>Elève, étudiant</b>	<b>98%</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>	100%
<b>Retraité</b>	47%	22%	<b>31%</b>	100%
<b>Autre inactif</b>	57%	16%	27%	100%
<b>Ensemble des pers de ref des nouveaux ménages</b>	<b>53%</b>	<b>23%</b>	<b>24%</b>	<b>100%</b>

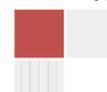
Source : INSEE - GECE

Les cadres/professions intellectuelles supérieures habitent davantage dans les pôles urbains (61% d'entre eux) contrairement aux ouvriers et artisans/commerçants qui installés majoritairement dans des communes périurbaines ou rurales.

*Tableau 19 : la répartition des types de communes par catégorie socioprofessionnelle*

	Pôle urbain	Commune périurbaine	Commune rurale	Total
<b>Agriculteurs exploitants</b>	15%	37%	<b>48%</b>	100%
<b>Artisans, commerçants et chefs d'entreprise</b>	38%	<b>34%</b>	<b>28%</b>	100%
<b>Cadres et prof int sup</b>	<b>61%</b>	25%	15%	100%
<b>Prof intermédiaires</b>	52%	27%	20%	100%
<b>Employés</b>	<b>58%</b>	19%	24%	100%
<b>Ouvriers</b>	40%	<b>28%</b>	<b>32%</b>	100%

Source : INSEE - GECE



## 4. Lieu d'installation selon la provenance

### a. Type de commune précédente et actuelle

La répartition des nouveaux ménages par type de commune est semblable qu'elle soit sur la commune d'habitation précédente ou actuelle. Notons tout de même que les communes rurales « perdent » 2% de leur population en 5 ans : on est passé de 24% à 22% des nouveaux ménages dans le milieu rural.

Le flux le plus important se fait entre communes de pôle urbain (31% des déplacements des nouveaux ménages). Les échanges entre communes des pôles urbains et périurbains concernent 28% des déplacements (14% de l'urbain vers le périurbain et 14% dans le sens inverse).

Nous constatons enfin que 8% des nouveaux ménages se sont déplacés d'un pôle urbain vers une commune rurale (soit près de 10 000 ménages) et 9% ont fait le trajet inverse.

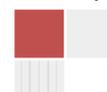
*Tableau 20 : le parcours d'installation des nouveaux ménages de Champagne-Ardenne\*  
selon le zonage :*

En nb de nouveaux ménages		Commune actuelle			
		12 pôles urbains de C-A	Zone périurbaine	Zone rurale	Ensemble des nouveaux habitants
Commune précédente	Pôles urbains	31% (37 971)	14% (16 953)	9% (10 640)	53% (65 564)
	Zone périurbaine	14% (16 603)	7% (8 612)	4% (5 382)	25% (30 597)
	Zone rurale	8% (9 734)	3% (3 601)	11% (13 246)	22% (26 581)
	Ensemble des nouveaux habitants	52% (64 308)	24% (29 166)	24% (29 268)	100% (122 742)

\*Nouveaux ménages hors ceux venant de l'étranger

Lecture : 31% des nouveaux ménages ont déménagé d'une commune d'un pôle urbain vers une commune d'un pôle urbain.

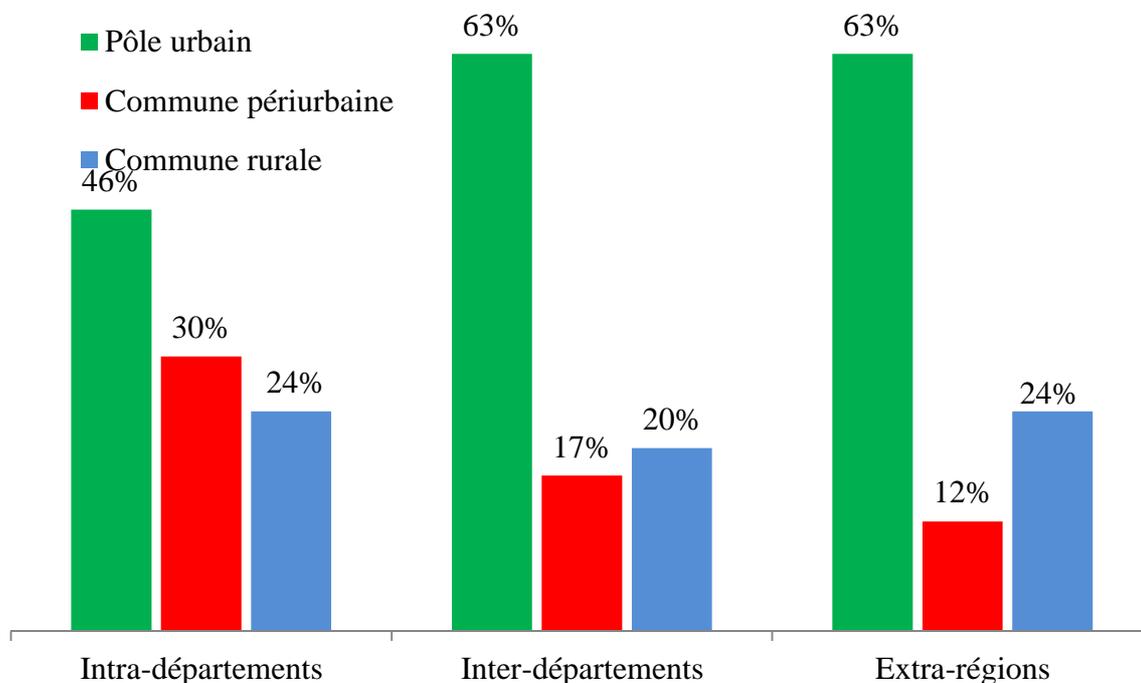
Source : INSEE - GECE



## b. Type de commune et de parcours selon la provenance

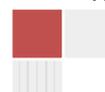
Les «intra-départements» habitent davantage dans les communes périurbaines (30% d'entre eux) et moins les pôles urbains que les ménages venant d'autres départements.

*Graphique 20 : le type de commune d'habitation selon la provenance*



Source : INSEE - GECE

Les «intra-départements» font plus de déplacements menant d'une commune rurale à une autre (15% de l'ensemble de leurs déplacements) que les «inter-départements» et surtout que les «extra-régions»(4%). 39% de ces derniers partent d'un pôle urbain d'une autre région vers un pôle urbain de Champagne-Ardenne.



*Tableau 21 : le type de commune d'habitation selon la provenance*

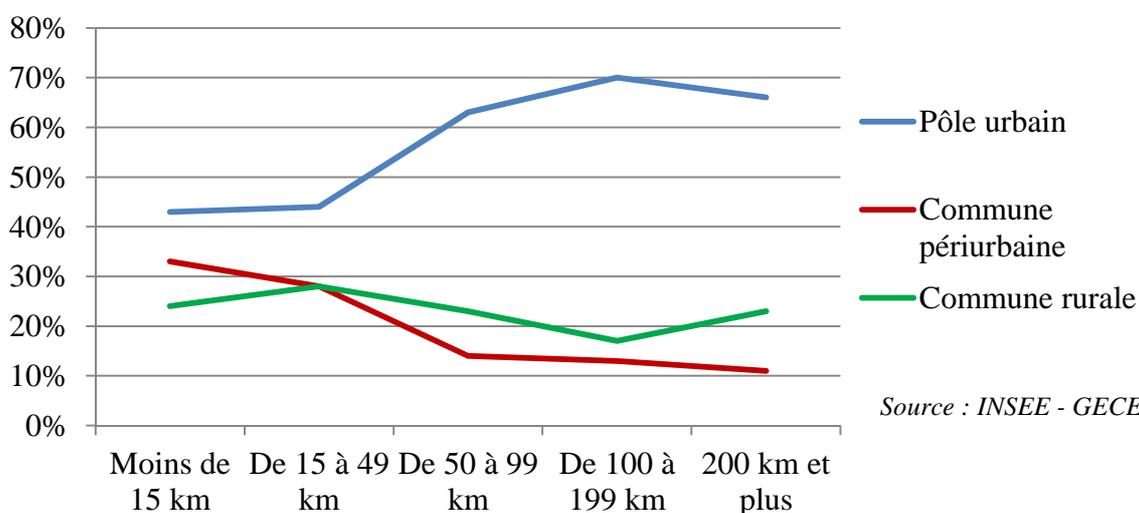
Origine géographique	Intra-départements	Inter-départements	Extra-régions	Total
Rural vers rural	15%	7%	4%	10%
Rural vers périurbain	4%	3%	2%	3%
Rural vers urbain	8%	16%	5%	8%
Périurbain vers rural	4%	3%	6%	4%
Périurbain vers périurbain	9%	4%	3%	7%
Périurbain vers urbain	14%	12%	11%	13%
Urbain vers rural	6%	10%	12%	8%
Urbain vers périurbain	17%	10%	7%	13%
Urbain vers urbain	24%	35%	39%	30%
Etranger	0%	0%	11%	4%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : INSEE - GECE

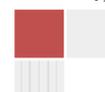
Plus les ménages ont parcouru de kilomètres et plus ils ont tendance à s'installer dans les pôles urbains de la région et le phénomène inverse est observé pour les communes périurbaines :

- 43% des ménages ayant parcouru moins de 15 km se sont installés dans un pôle urbain contre près de 70% de ceux ayant fait plus de 100 km.
- Le tiers de ceux s'étant déplacés de moins de 15 km habitent actuellement une commune périurbaine contre 12% de ceux ayant fait plus de 100 km.
- L'installation dans les communes rurales se fait un peu plus par les ménages se déplaçant de moins de 50 km.

*Graphique 21 : la distance parcourue entre l'habitation précédente et l'actuelle selon le type de commune d'habitation*



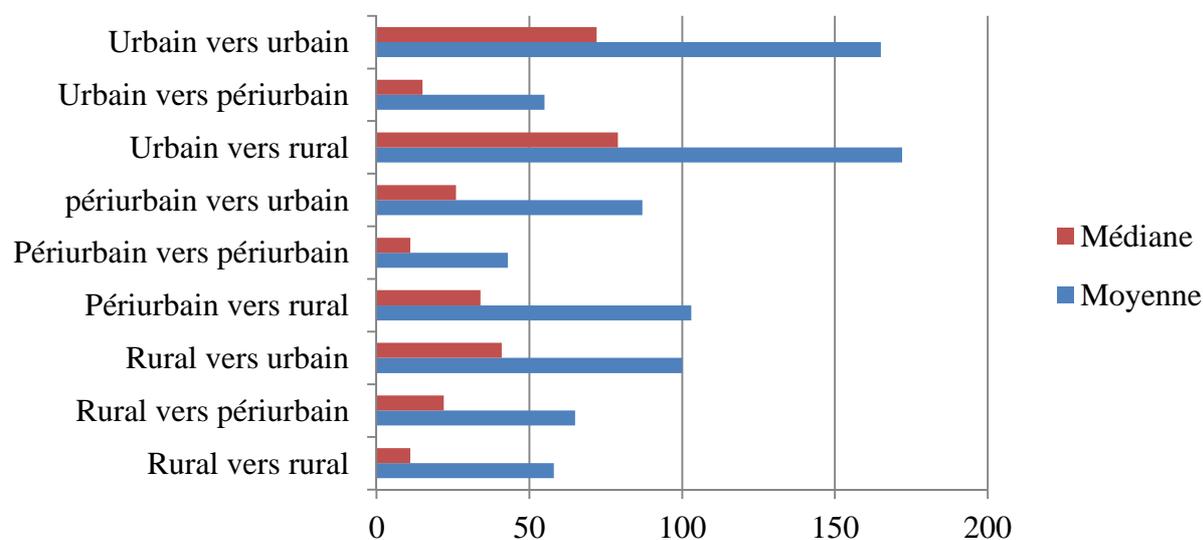
Source : INSEE - GECE



Les parcours partant d'une commune d'un pôle urbain à une autre commune d'un pôle urbain sont les plus longs, avec ceux menant du rural à l'urbain.

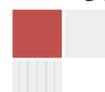
En revanche, tous les déplacements vers les communes périurbaines sont les plus courts avec ceux menant d'une commune rurale à une autre.

*Graphique 22: le nombre de km parcourus selon le parcours d'installation des nouveaux ménages*

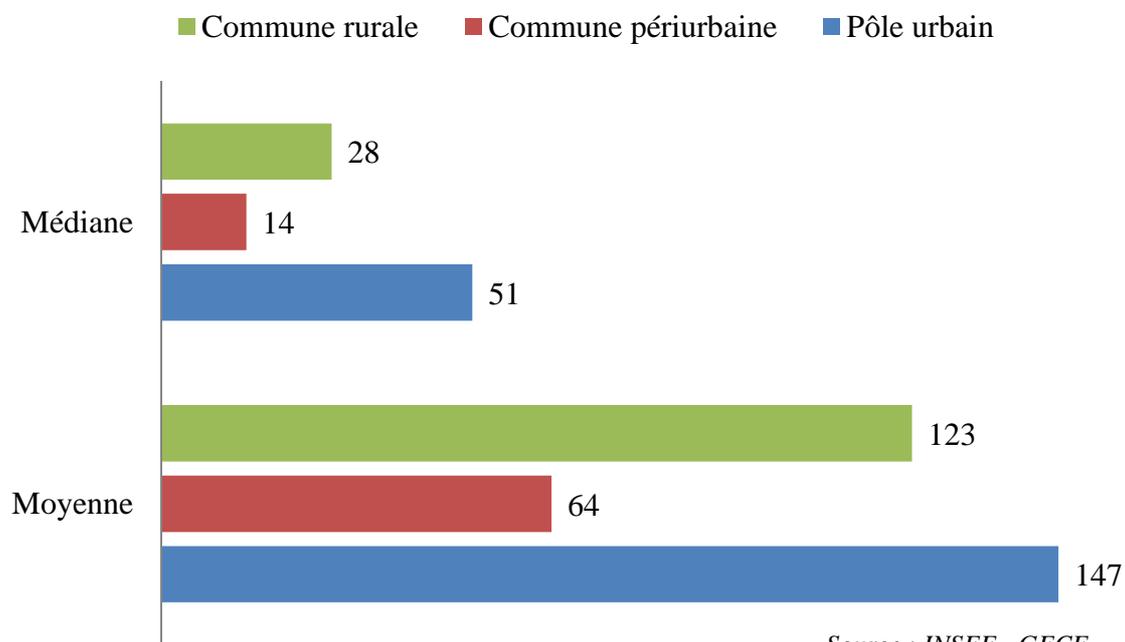


Source : INSEE - GECE

Le graphique ci-dessous illustre les différences de déplacements réalisés selon le lieu d'habitation et confirme les résultats précédents. Ce sont les ménages du périurbain qui parcourent le moins de kilomètres et ceux des pôles urbains qui en parcourent le plus.



*Graphique 23 : le nombre moyen et médian de kilomètres parcourus selon le type de commune d'habitation*

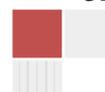


Source : INSEE - GECE

## 5.Synthèse

### Les nouveaux ménages répartis par type de commune

- La répartition des nouveaux ménages dans les pôles urbains, communes périurbaines et les communes rurales est très proche de celles des ménages stables. Les échanges entre type de commune se compensent.
- Dans **les pôles urbains** (53% des nouveaux ménages), ce sont ceux qui viennent de plus loin (147 km en moyenne). Ils viennent plus de l'extérieur de la région (39%) et moins du département (50%). Les personnes vivant seules, les élèves/étudiants et les demandeurs d'emploi s'y installent davantage que les autres.
- Dans **les communes périurbaines** (23% des nouveaux ménages), ce sont ceux qui viennent de moins loin (67 km en moyenne). Les 3/4 d'entre eux habitaient déjà le département. Les couples avec enfants et les ménages dont la personne de référence a un âge intermédiaire (25-54 ans) privilégient davantage ce type de commune que les autres.
- Dans **les communes rurales** (24% des nouveaux ménages), ils parcourent 123 km en moyenne. Les ménages dont la personne de référence a 55 ans et plus ont légèrement plus tendance à s'installer dans ce type de commune.
- Notons que 5 ans auparavant, plus de la moitié de ces ménages installés dans une commune rurale n'habitaient pas une commune rurale.



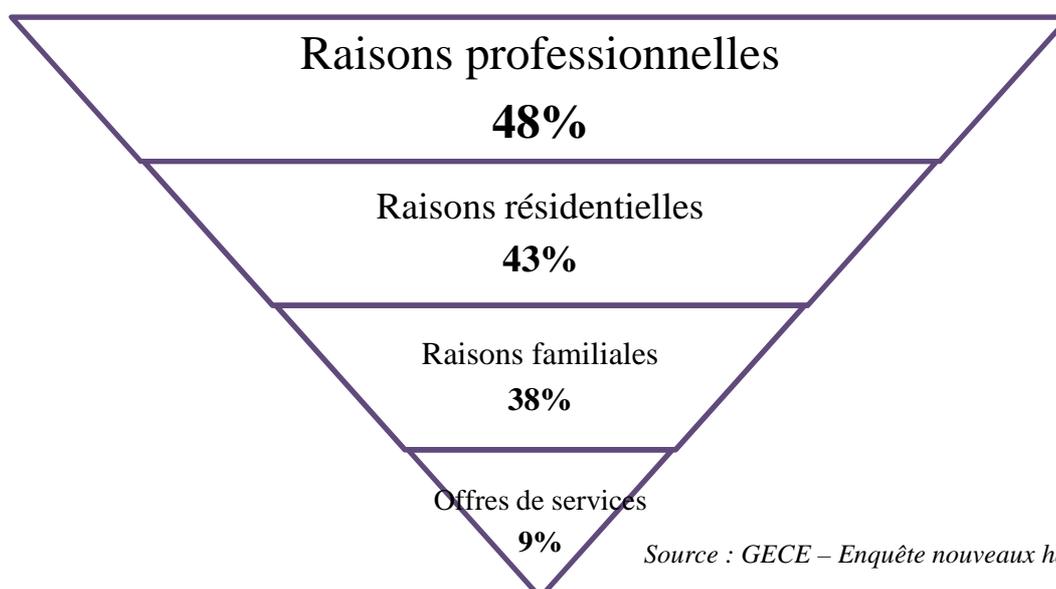
# IV. Les motivations

Cette partie vise à mieux comprendre les raisons qui ont poussé les nouveaux habitants à changer de commune.

## 1. Aux échelles régionale et départementale

A l'échelle régionale, les motivations d'installation les plus citées sont professionnelles devant les raisons résidentielles et familiales.

*Schéma 4 : les motivations par ordre d'importance*



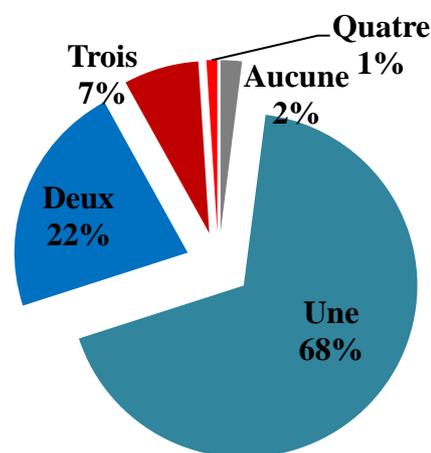
Source : GECE – Enquête nouveaux habitants

\*Plusieurs réponses étaient possibles. En cas de réponses multiples, les répondants devaient les classer par ordre de priorité.

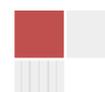
*Tableau 22 : Le nombre de motivation*

Plus des 2/3 des nouveaux habitants évoquent une seule raison et 30% deux ou plus.

Si l'on se fie uniquement au premier choix des nouveaux habitants, l'ordre de citation ne change pas. Les raisons professionnelles restent en tête (38%), devant les raisons résidentielles (31%), familiales (26%) et les offres de services (2%).

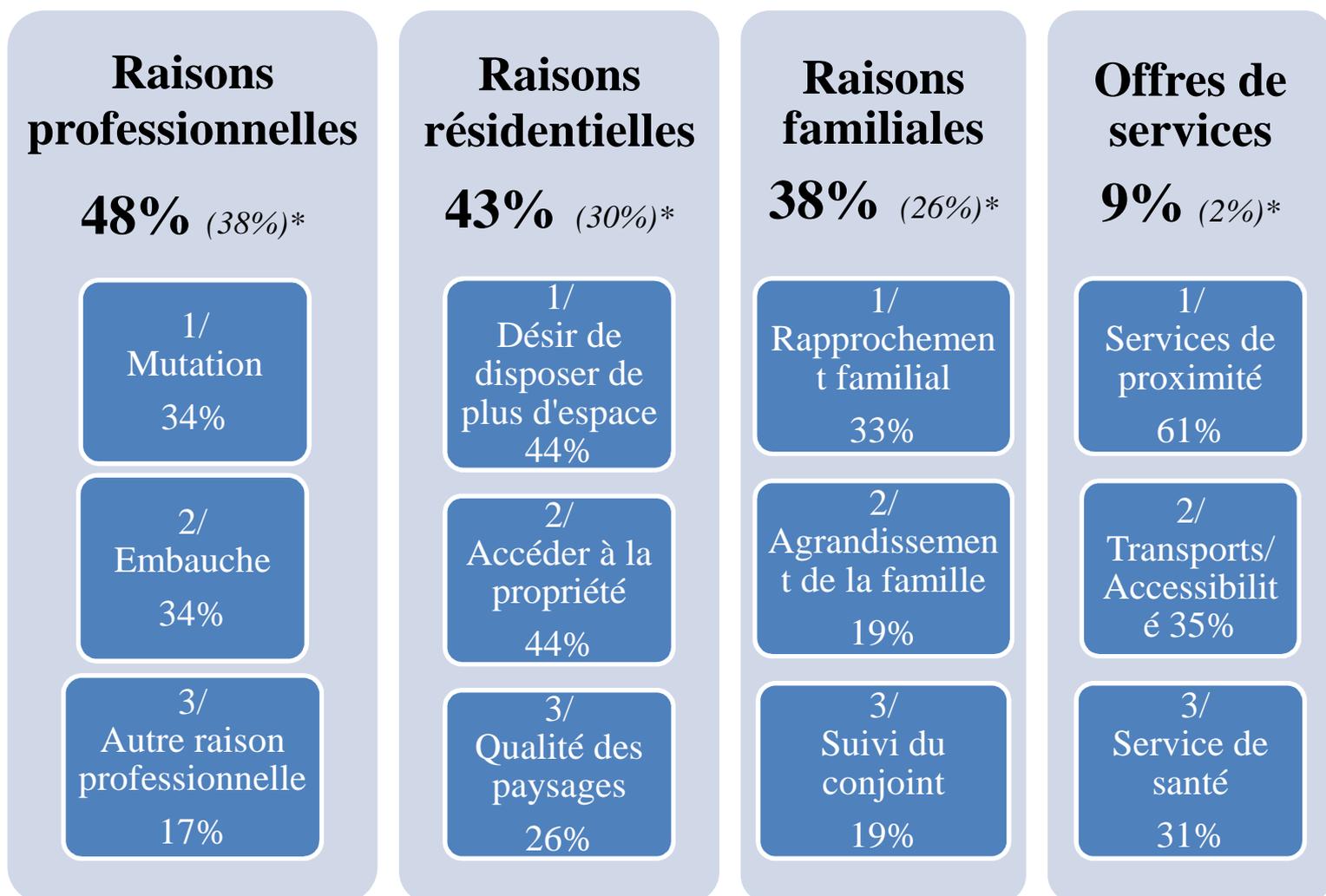


Source : GECE – Enquête nouveaux habitants



Lorsque plusieurs raisons expliquent leur arrivée dans la commune, les nouveaux habitants mettent les raisons familiales en priorité devant les raisons professionnelles et résidentielles.

*Schéma 5 : le détail des raisons d'installation dans la commune :*

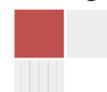


\* % de nouveaux habitants citant la raison en 1<sup>ère</sup> position

Lecture: 48% des nouveaux habitants sont venus pour une raison professionnelle.

Parmi eux, 34% ont cité une mutation comme raison professionnelle les ayant amenée à s'installer dans leur commune.

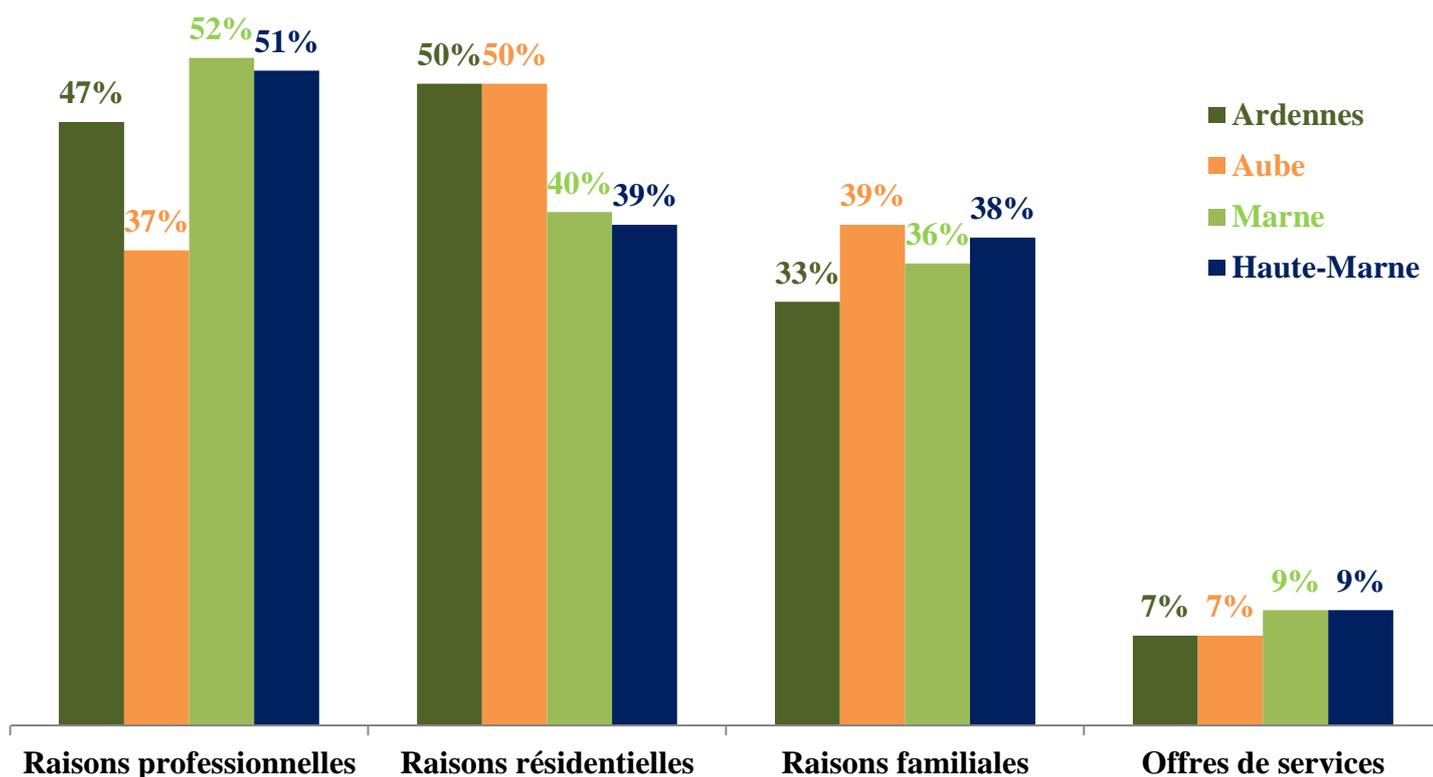
Source : GECE – Enquête nouveaux habitants



Les raisons professionnelles sont nettement moins évoquées par les nouveaux habitants de l'Aube que par ceux des autres départements, en revanche ils s'installent davantage pour des motivations résidentielles ou familiales.

En Marne et Haute-Marne, la majorité des arrivées sont faites pour des raisons professionnelles et moins pour des raisons résidentielles.

*Graphique 24 : les raisons d'installation selon le département*



*Lecture: 47% des nouveaux habitants des Ardennes sont venus pour une raison professionnelle*

*Source : GECE – Enquête nouveaux habitants*

# 1. Selon le profil

## a. Les raisons professionnelles

*Schéma 6 : Les différences significatives par profil sur les raisons professionnelles*



### Raisons professionnelles (48%)



#### Âge

**Les moins de 25 ans (71%)**

**Les 25-39 ans (54%)**

#### Situation professionnelle

**En emploi (54%)**

#### CSP des actifs

**Cadres et prof sup int (75%)**

#### Situation du ménage

**Seul sans enfant (53%)**

**Couple sans enfant (51%)**

#### Âge

**Les 55-64 ans (14%)**

**Les 65 ans et plus (1%)**

#### Situation professionnelle

**Retraités (4%)**

**Les demandeurs d'emploi (43%)**

#### CSP des actifs

**Ouvriers (37%)**

**Employés (45%)**

#### Situation du ménage

**Seul avec enfant(s) (38%)**

**Couple avec enfant(s) (43%)**

Source : GECE – Enquête nouveaux habitants

**Lecture** : En rouge, les caractéristiques des nouveaux habitants ayant significativement plus cités les raisons professionnelles et en bleu, ayant significativement moins cités les raisons professionnelles.

**Exemple** : Les moins de 25 ans et les 25-39 ans ont davantage cité les raisons professionnelles que les autres nouveaux habitants : 70% des moins de 25 ans sont venus dans la commune pour des raisons professionnelles.

Logiquement, les raisons professionnelles ont peu motivé l'arrivée des nouveaux habitants en retraite ou proche de la retraite et par conséquent, celle des 55 ans et plus.

En revanche, les 3/4 des cadres/professions intellectuelles supérieures ont changé de communes par motivation professionnelle. Cette motivation est moins évoquée par les ouvriers et les employés.

L'impact du travail est également moins important pour les nouveaux habitants ayant un ou plusieurs enfants.

*Tableau 22 : les précisions sur les raisons professionnelles*

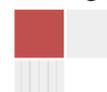
Précisions des raisons professionnelles*	
Mutation professionnelle	16%
Embauche	16%
Création d'une activité	2%
Reprise d'une activité	2%
Reconversion	2%
Perte d'emploi	1%
Autre(s) raison(s) professionnelle(s)	8%

*Lecture : Pour 16% de l'ensemble des nouveaux habitants, une mutation professionnelle est la raison (ou l'une des raisons) de leur changement de commune.*

*Source : GECE – Enquête nouveaux habitants*

Les motivations professionnelles évoluent selon les profils des nouveaux habitants et en particulier selon leur catégorie socioprofessionnelle :

- ✓ **Les mutations professionnelles** sont davantage citées par **les cadres et professions supérieures intellectuelles (29% d'entre eux)** et **les professions intermédiaires (25%)** alors que **les ouvriers (4%)** et **les artisans/commerçants (10%)** évoquent peu cette raison.
- ✓ **L'embauche** est une raison davantage citée par **les cadres et professions supérieures intellectuelles (36%)**. En revanche **les artisans/commerçants (3%)** évoquent peu cette raison.
- ✓ **La création ou reprise d'activité** est citée par près d'un tiers **des artisans/commerçants (31%)** mais est peu citée par les actifs des autres catégories socioprofessionnelles. *Notons que le nombre d'agriculteurs ayant répondu à l'enquête est trop faible pour analyser les résultats les concernant.*



## b. Les raisons résidentielles

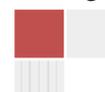
*Schéma 7 : Les différences significatives par profil sur les raisons résidentielles*

# Raisons résidentielles (43%)



<b>Âge</b>	<b>Âge</b>
	<b>Les moins de 25 ans (23%)</b>
<b>Situation professionnelle</b>	<b>Situation professionnelle</b>
<b>CSP des actifs</b>	<b>CSP des actifs</b>
<b>Ouvriers (58%)</b>	<b>Cadres et prof sup (32%)</b>
<b>Situation du ménage</b>	<b>Situation du ménage</b>
<b>Couple avec enfant(s) (56%)</b>	<b>Seul sans enfant (31%)</b>
	<b>Seul avec enfant(s) (28%)</b>

Source : GECE – Enquête nouveaux habitants



La principale caractéristique discriminante dans la citation ou non des raisons résidentielles est la structure du ménage, les couples avec enfants citent presque deux fois plus des motivations liées à leur habitation que les personnes seules avec ou sans enfant :

C'est une motivation pour 56% des couples avec enfants contre 31% et 28% des personnes seules sans et avec enfant.

Les ouvriers évoquent également davantage les raisons résidentielles que les autres actifs et notamment que les cadres/professions supérieures intellectuelles.

*Tableau 23 : les précisions sur les raisons professionnelles*

Raison résidentielle	
Désir de disposer de plus d'espace	19%
Possibilité d'accéder à la propriété	19%
Qualité des paysages	11%
Possibilité d'un logement locatif	6%
Adaptation du logement (naissance/vieillessement)	6%
Autre(s) raison(s) résidentielle(s)	5%

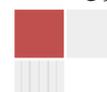
*Lecture : Pour 19% de l'ensemble des nouveaux habitants, le désir d'avoir plus d'espace est la raison (ou l'une des raisons) de leur changement de commune.*

*Source : GECE – Enquête nouveaux habitants*

Les deux principales raisons résidentielles sont le désir de disposer de plus d'espace et l'accès à la propriété (19%).

Les raisons résidentielles évoluent essentiellement en fonction de l'âge des nouveaux habitants :

- ✓ L'arrivée dans la commune des **25-39 ans** est davantage liée à un **désir de disposer de plus d'espace (21%) et de la possibilité d'accéder à la propriété (25%)** que pour les autres tranches d'âge de nouveaux habitants.
- ✓ **Les 55-64 ans** évoquent davantage quant à eux **la qualité des paysages (15% des 55-64 ans) et l'adaptation du logement (14%)**. Ce dernier argument est encore plus cité par **les plus de 65 ans** (17%), en revanche il l'est très peu par **les moins de 55 ans** (4%).



## c. Les raisons familiales

*Schéma 8 : Les différences significatives par profil sur les raisons résidentielles*



# Raisons familiales (39%)



### Âge

**Les 55-64 ans (59%)**

**Les 65 ans et plus (67%)**

### Situation professionnelle

**Demandeurs d'emploi (53%)**

**Retraités (67%)**

### CSP des actifs

**Ouvriers (44%)**

### Situation du ménage

**Seul avec enfant(s) (63%)**

### Âge

### Situation professionnelle

**En emploi (31%)**

### CSP des actifs

**Cadres (28%)**

**Professions intermédiaires (28%)**

### Situation du ménage

Source : GECE – Enquête nouveaux habitants

62% des 55 ans et plus sont arrivés dans la commune d'habitation actuelle pour des raisons familiales contre 34% des moins de 55 ans. Par conséquent, ces raisons sont plus citées les retraités que par les nouveaux habitants en emploi.

Notons que le motif d'arrivée des demandeurs d'emploi est plus souvent familial (53%) que résidentielle (43%) ou professionnelle (43%).

*Tableau 24 : les précisions sur les raisons professionnelles*

Raison familiale	
Rapprochement familial	13%
Suivi du conjoint	7%
Agrandissement de la famille	7%
Séparation	7%
Retraite	4%
Retour au pays	3%
Autre(s) raison(s) familiale(s)	3%

Source : GECE – Enquête nouveaux habitants

Le principal motif familial d'installation dans leur commune est le souhait de se rapprocher de sa famille devant le suivi du conjoint, l'agrandissement de la famille et la séparation.

Ces motifs évoluent, de manière logique, selon la structure du ménage :

- ✓ 40% des **personnes vivant seules** avec un enfant ont changé de commune à cause d'**une séparation**.
- ✓ **L'agrandissement de la famille** est évoqué par 16% **des couples avec enfants**.
- ✓ **Les couples sans enfant** sont davantage arrivés dans la commune pour se **rapprocher de leur famille** (14% d'entre eux), pour **suivre leur conjoint** (11%) ou pour **cause de retraite** (8%).

## d. Les offres de service

*Schéma 9 : Les différences significatives par profil sur les offres de services*



# Offre de services (9%)



<b>Âge</b>	<b>Âge</b>
<b>Les 55-64 ans (12%)</b>	<b>Les moins de 25 ans (3%)</b>
<b>Les 65 ans et plus (17%)</b>	
<b>Situation professionnelle</b>	<b>Situation professionnelle</b>
<b>Retraités (15%)</b>	
<b>CSP des actifs</b>	<b>CSP des actifs</b>
<b>Situation du ménage</b>	<b>Situation du ménage</b>
<b>Seul avec enfant(s) (13%)</b>	
<b>En couple avec enfant(s) (11%)</b>	

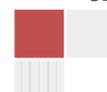
Source : GECE – Enquête nouveaux habitants

Comme pour les motifs familiaux, les offres de services sont des arguments d'installation qui prennent de plus en plus d'importance avec l'âge et qui sont davantage évoqués par les ménages avec des enfants. Les services de proximité et de santé sont cités par 11% des 65 ans et plus.

*Tableau 25 : les précisions sur les raisons professionnelles*

Offre de services	
Service de proximité (commerce, services publics et aux publics)	5%
Transport/accessibilité	3%
Service de santé	3%
Offre sportive, culturelle ou de loisirs	2%
Service 'Petite Enfance' (crèche, garderie)	2%
Service 'Jeunesse' (centre de loisirs, MJC)	1%
Accès au réseau mobile/Internet	<1%
Autre(s) offres(s) de services	<1%

Source : GECE – Enquête nouveaux habitants



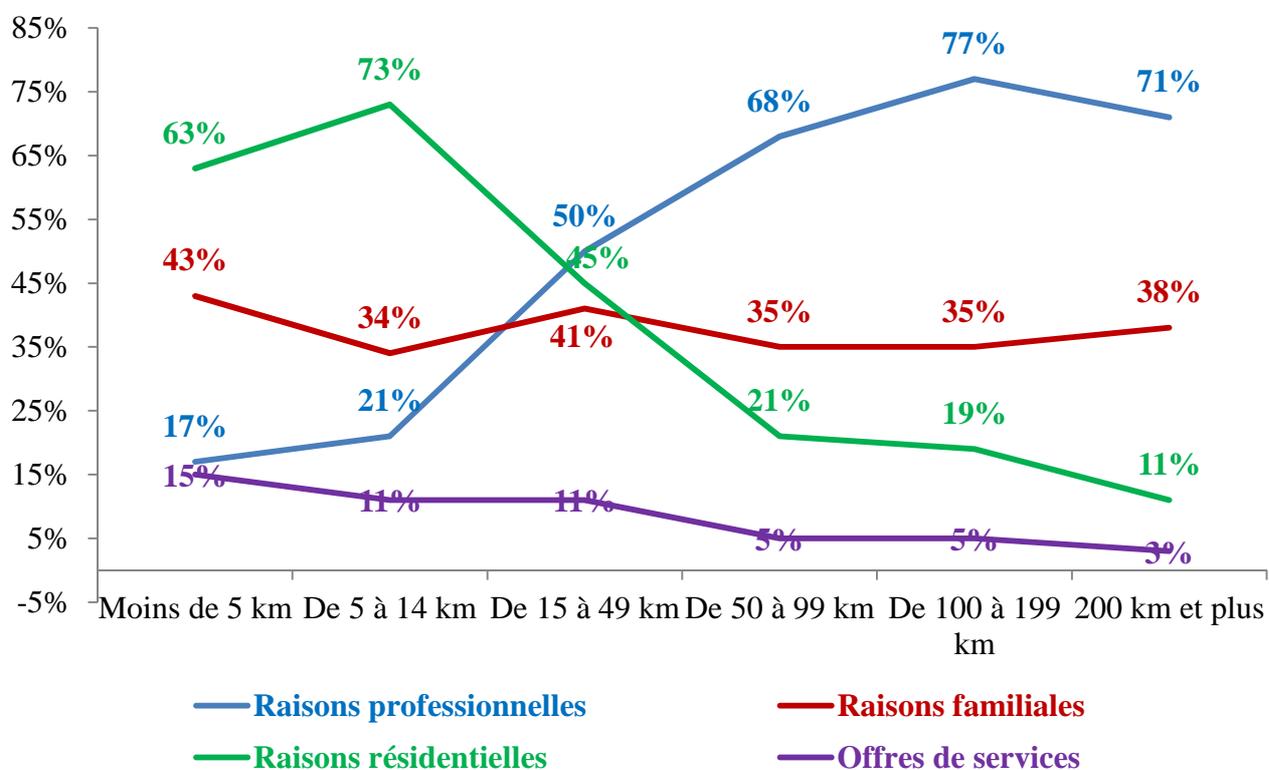
## 2. Selon la provenance

Les motivations d'arrivée dans leur commune actuelle est fortement corrélée à la distance entre celle-ci et leur habitation précédente.

Plus la distance est longue et plus les raisons professionnelles prennent de l'importance alors que les raisons résidentielles ne concernent pratiquement plus personne au-delà de 100 km.

A partir de 50 km, les raisons professionnelles occupent une place plus importante que les raisons résidentielles dans l'installation des nouveaux habitants.

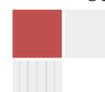
*Graphique 25 : l'évolution des raisons d'installation selon le nombre de kilomètres parcourus\**



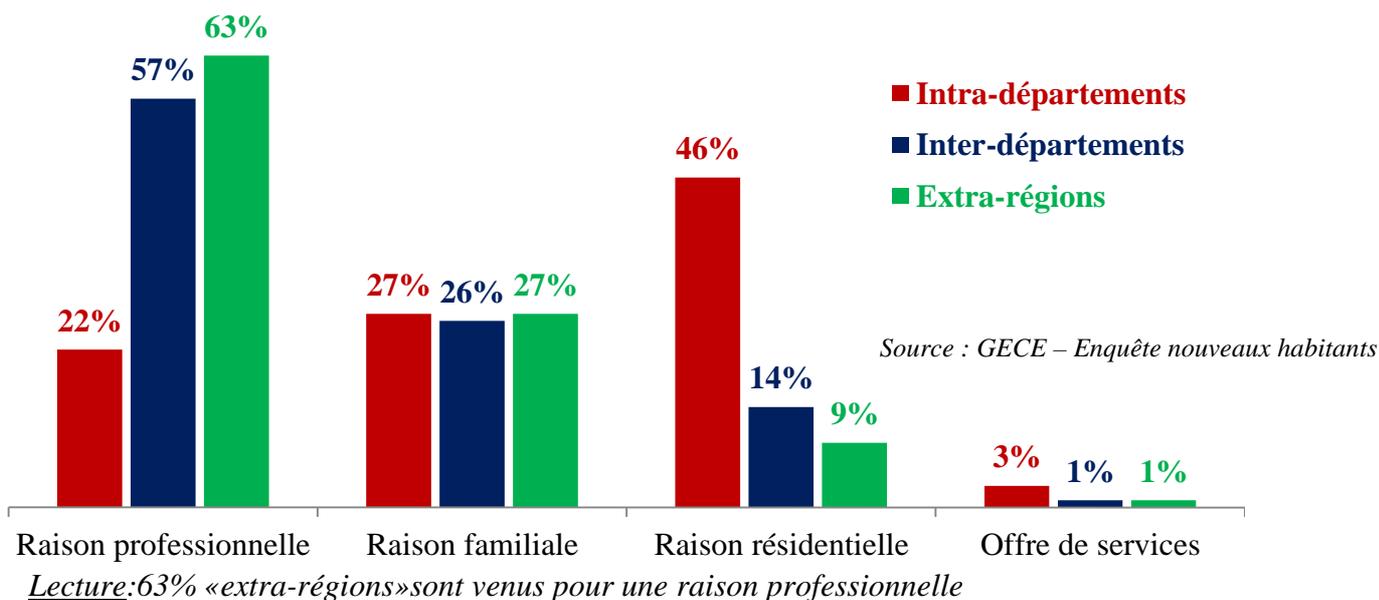
\*Nombre de kilomètres parcourus entre l'habitation précédente et l'actuelle.

Source : GECE – Enquête nouveaux habitants

Cette tendance est vérifiée par tous les départements et est confirmée par le graphique présentant les motivations selon la provenance. On y observe la forte propension qu'ont les «extra-régions» à s'installer pour des raisons professionnelles par opposition avec les «intra-départements», qui privilégient l'aspect résidentiel.



*Graphique 26 : les raisons d'installation dans la commune selon l'origine géographique*

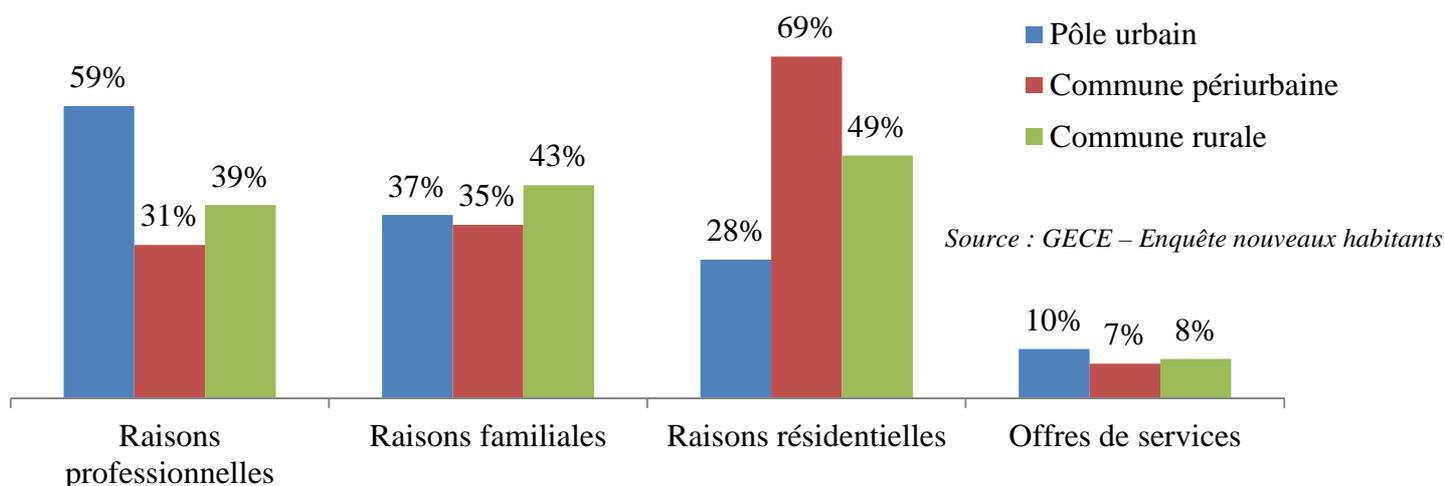


### 3. Selon le lieu d'installation

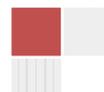
Lorsqu'ils s'installent dans une commune périurbaine, les nouveaux habitants arrivent principalement pour des raisons résidentielles.

Au contraire, l'arrivée dans une commune urbaine est davantage liée à une raison professionnelle.

*Graphique 27 : les raisons d'installation dans la commune selon le type de commune*



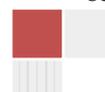
*Lecture: 59% des nouveaux habitants installés dans un pôle urbain sont venus pour une raison professionnelle.*



## 4.Synthèse

### Trois motivations d'installation principales

- Les raisons d'installation les plus citées sont professionnelles (48%) devant les raisons résidentielles (43%), familiales (39%) et les offres de services (9%).
- **Les raisons professionnelles** sont plus évoquées par ceux qui viennent de loin et donc les « extra-régions », les plus jeunes (les moins de 40 ans), les cadres/professions intellectuelles, ceux qui se sont installés dans les pôles urbains
- En revanche, elles sont moins citées par ceux installés dans l'Aube, dans les communes périurbaines et rurales mais aussi par les retraités et les ouvriers.
- Ces raisons professionnelles sont principalement des mutations ou des embauches.
  
- **Les raisons résidentielles** sont plus évoquées par ceux qui ont le moins de kilomètres lors de leur déménagement et donc les « intra-départements », les couples avec enfants, les ouvriers et ceux qui se sont installés dans le rural et surtout dans le périurbain.
- En revanche, elles sont moins citées par ceux installés dans la Marne et la Haute-Marne, dans les pôles urbains mais aussi par les personnes vivant seules, les moins de 25 ans et les cadres/professions intellectuelles.
- Ces raisons résidentielles sont principalement un désir d'avoir plus d'espace ou d'accéder à la propriété.
  
- **Les raisons familiales** sont plus évoquées par les personnes vivant seules avec enfant(s), les plus âgés (55 ans et plus) et donc les retraités, les demandeurs d'emploi, les ouvriers et ceux qui se sont installés dans le rural et surtout dans le périurbain.
- En revanche, elles sont moins citées par les cadres/professions intellectuelles et les personnes exerçant une profession intermédiaire.
- Ces raisons familiales sont surtout un souhait de se rapprocher de sa famille mais aussi le suivi du conjoint, l'agrandissement de la famille ou une rupture.



# V. Mode de travailler

Cette partie ne concerne que les nouveaux habitants en emploi au moment de l'enquête et les conjoints en emploi dans le cas des couples. Nous étudierons dans un premier temps le trajet domicile/travail puis leur temps de travail et enfin leur projet professionnel (qui concerne l'ensemble des nouveaux habitants).

## 1. Aux échelles régionale et départementale

### a. Le trajet domicile/travail

En moyenne, les nouveaux habitants de Champagne-Ardenne parcourent 16 km lors de leur trajet domicile/travail et la moitié d'entre eux font 6 km ou moins.

Plus d'un tiers des nouveaux habitants de la région habitent et travaillent dans la même commune et 9% se déplacent en dehors de leur département d'habitation pour travailler.

Dans la Marne et surtout dans la Haute-Marne, la majorité des nouveaux habitants travaillent dans leur pays d'habitation (respectivement 64% et 86%).

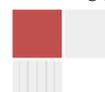
Dans l'Aube, une part importante des nouveaux habitants travaillent dans leur département mais en dehors de leur pays d'habitation.

C'est dans les Ardennes que la proportion de nouveaux habitants travaillant en dehors de leur département est la plus élevée (15%).

*Tableau 26 : le lieu d'habitation et lieu de travail des nouveaux habitants\**

	Marne	Haute-Marne	Ardennes	Aube	Champagne-Ardenne
<b>Même commune</b>	<b>38%</b>	<b>48%</b>	30%	21%	<b>34%</b>
<b>Même pays (hors commune)</b>	26%	<b>38%</b>	30%	28%	<b>28%</b>
<b>Même département (hors pays)</b>	27%	9%	25%	<b>44%</b>	<b>29%</b>
<b>Autre département de la région C-A</b>	4%	2%	<b>11%</b>	3%	<b>4%</b>
<b>Autre région</b>	5%	3%	4%	4%	<b>5%</b>
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

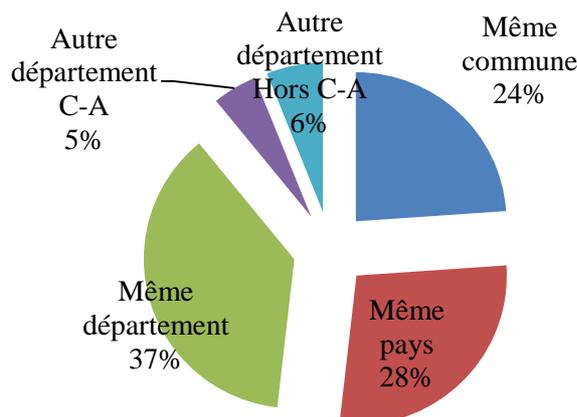
Source : GECE – Enquête nouveaux habitants



57% des interrogés ont un conjoint et parmi eux 74% sont en emploi.

Les conjoints en emploi travaillent moins souvent dans leur commune que les personnes de référence : 24% contre 34%.

*Graphique 28 : le lieu habitation/travail des conjoints en emploi*



## b. Le temps de travail

88% des nouveaux habitants en emploi travaillent à temps plein. Parmi les conjoints en emploi, nous trouvons la même proportion de temps plein.

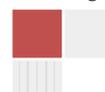
Il y a moins de nouveaux habitants qui travaillent à temps partiel dans la Haute-Marne (10%) que dans les autres départements, notamment dans l'Aube (14%).

*Tableau 27 : la part de temps plein par département*

Part de temps plein	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne
Chez les interrogés	88%	86%	88%	90%
Chez leurs conjoints	86%	87%	87%	90%

Source : GECE – Enquête nouveaux habitants

Dans 40% des cas, le temps partiel n'est pas un choix de la personne (que ce soit pour la personne interrogée ou son conjoint).



### c. Le projet professionnel

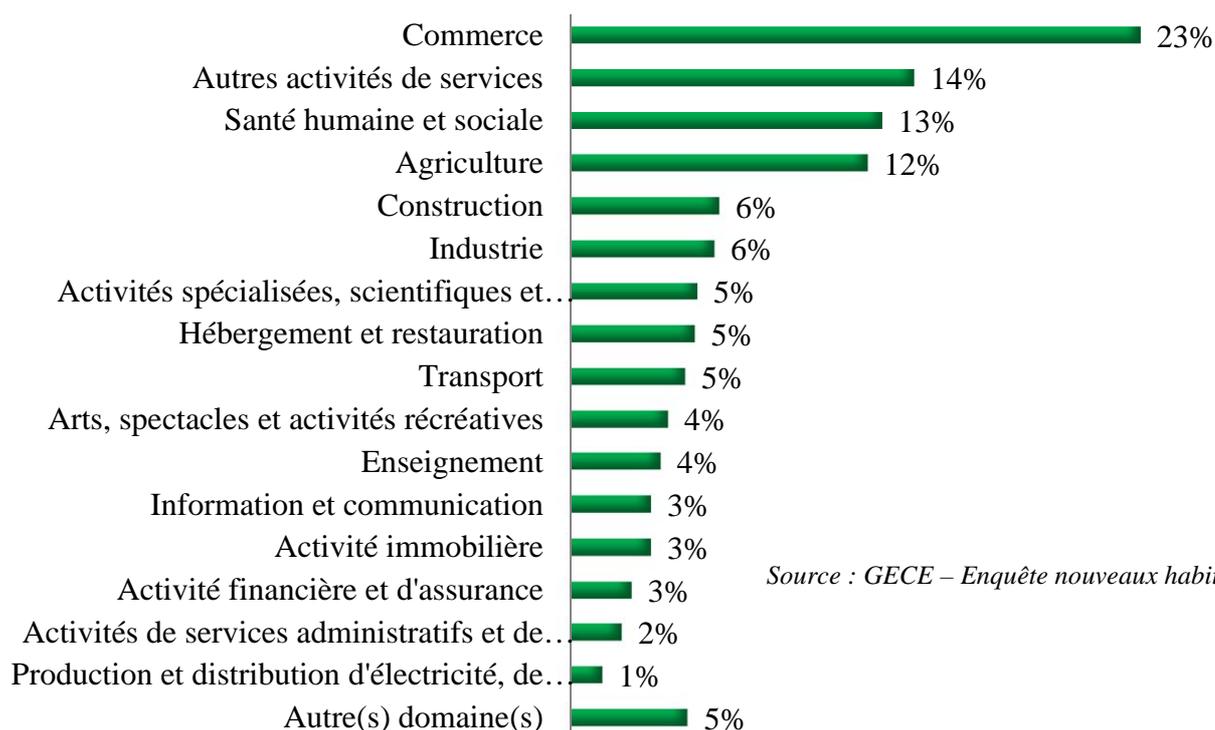
16% des interrogés envisagent de développer une activité professionnelle et 15% des conjoints.

Ce qui représente un projet d'activité professionnelle dans 21% des nouveaux ménages.

Dans l'Aube, la Marne et la Haute-Marne, 20% des nouveaux ménages ont pour projet de développer une activité. Ce pourcentage est plus élevé dans les Ardennes (23%).

23% des projets professionnels envisagés concernent un commerce.

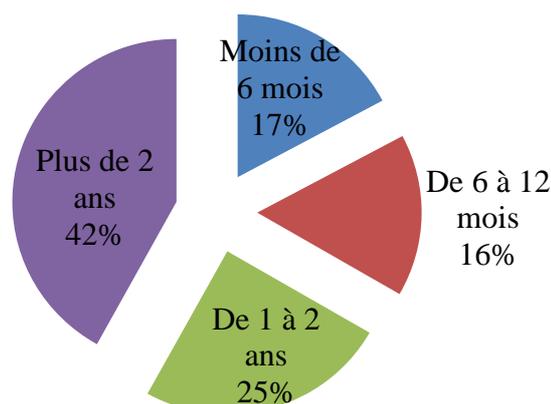
*Graphique 29 : les domaines dans lesquels ils envisagent de développer une activité*



Source : GECE – Enquête nouveaux habitants

*Graphique 30 : l'échéance du projet*

Ces projets sont majoritairement envisagés à long terme (67% dans plus d'un an) et 17% sont prévus à très court terme (17%).

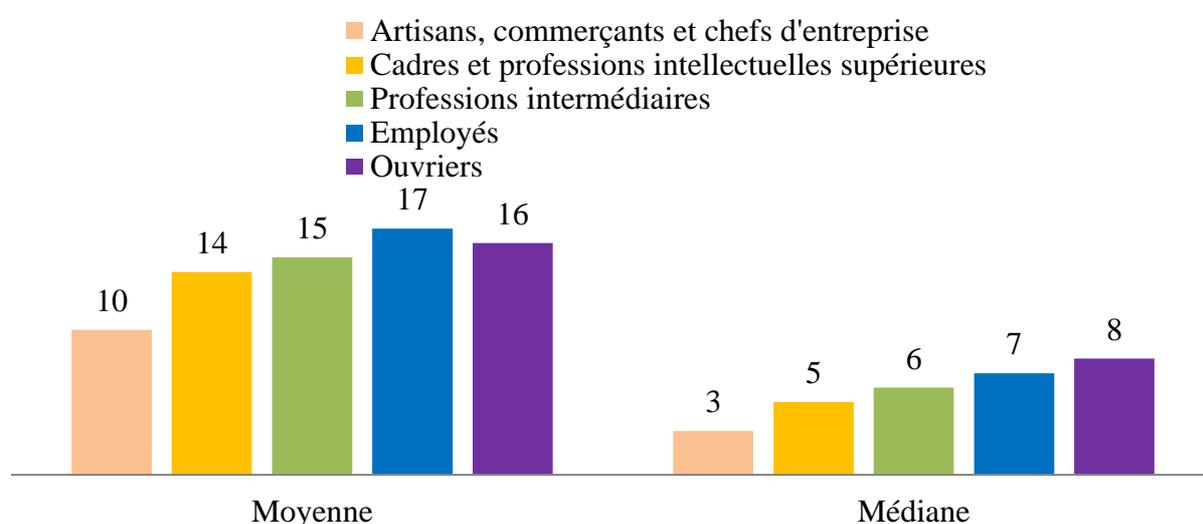


Source : GECE – Enquête nouveaux habitants

## 2. Selon le profil

Parmi les nouveaux habitants en emploi, la distance domicile/travail évolue selon la CSP : les artisans sont avec les cadres ceux parcourant le moins de kilomètres. Alors que les ouvriers et les employés sont ceux faisant les plus longs trajets pour se rendre à leur travail. Logiquement, les artisans et les cadres travaillent principalement dans leur commune (respectivement 62% et 47% d'entre eux) contrairement aux ouvriers. En effet, seuls 18% travaillent dans leur commune. 38% des ouvriers ont un emploi dans leur pays d'habitation (en dehors de leur commune) pour 20% des cadres et des artisans.

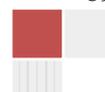
*Graphique 31 : la distance lieu d'habitation/lieu de travail (en km) : moyenne et médiane*



En matière de temps de travail, nous constatons quelques différences selon les CSP :

Les employés travaillent davantage à temps partiel que les autres nouveaux habitants en emploi (18% contre 7 à 10% pour les autres catégories).

Source : GECE – Enquête nouveaux habitants



### 3. Selon la provenance

Les «extra-régions» sont ceux parcourant le plus de kilomètres pour se rendre à leur travail.

*Tableau 28 : la distance lieu d'habitation/lieu de travail (en km) : moyenne et médian par type de nouveaux ménages*

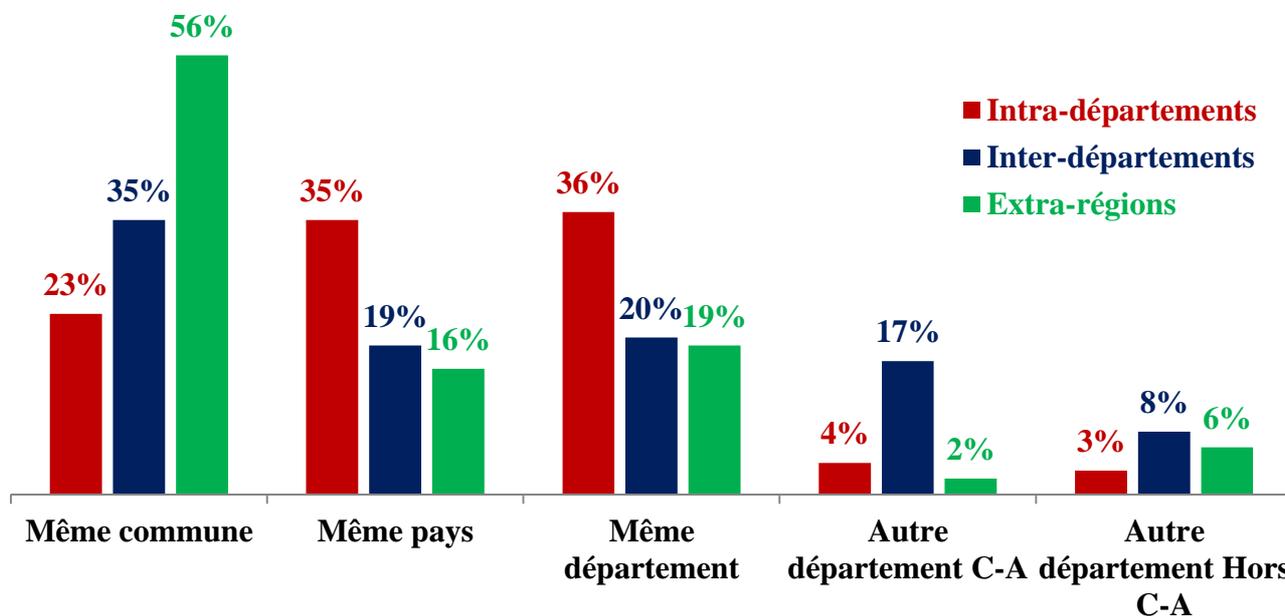
Distance domicile/travail (en km)	Moyenne	Médiane
Intra-département	15	8
Inter-département	23	8
Extra-régions	15	4

Source : GECE – Enquête nouveaux habitants

56% des extra- régions travaillent dans leur commune d’habitation contre 23% des «intra-départements».

Les « inter-départements » sont plus nombreux à aller travailler dans un autre département (25%).

*Graphique 32 : le lieu d'habitation-Lieu de travail selon l'origine géographique*



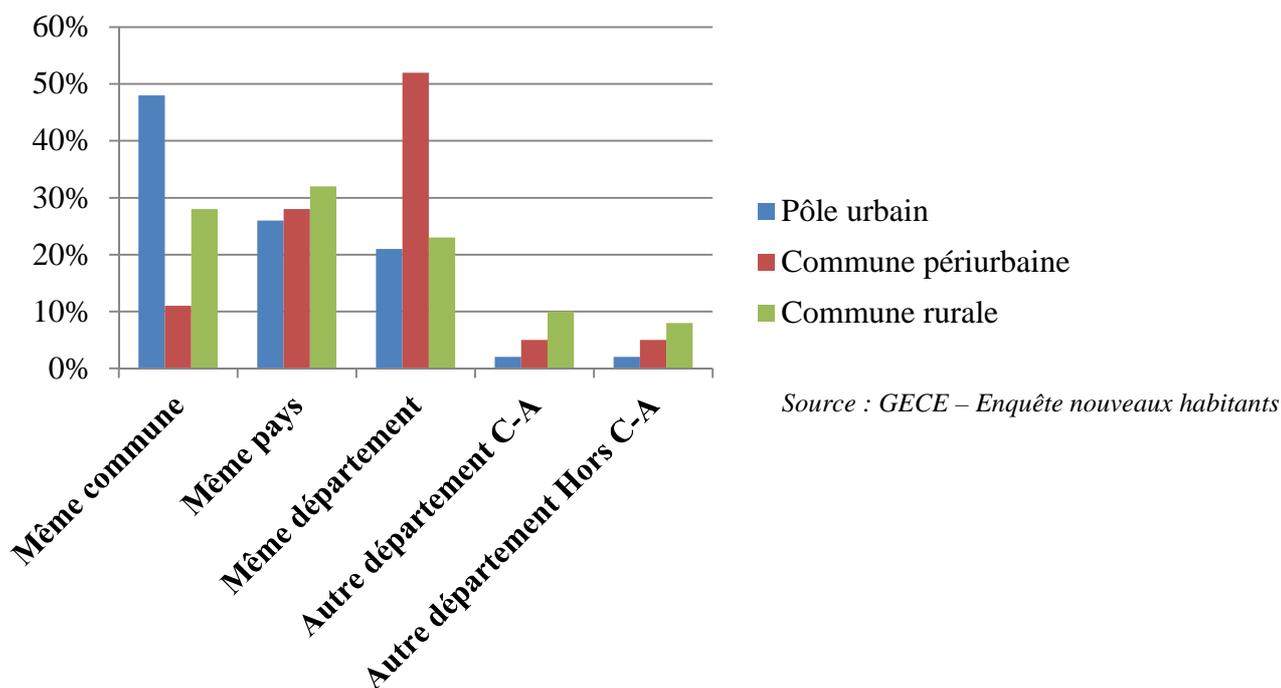
Source : GECE – Enquête nouveaux habitants

## 4. Selon le lieu d'installation

Près de la moitié des nouveaux habitants en emploi installés dans un pôle urbain travaillent dans leur commune d'habitation.

Ceux des communes périurbaines travaillent davantage dans leur département mais en dehors de leur pays d'habitation (52%).

*Graphique 33 : Lieu d'habitation - Lieu de travail selon le type de commune*



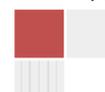
La distance domicile/travail parcourue par les nouveaux habitants des pôles urbains est donc logiquement la plus courte.

*Tableau 29 : la distance lieu d'habitation/lieu de travail (en km) : moyenne et médian par type de communes*

	Moyenne	Médiane
<b>Pôle urbain</b>	13	4
<b>Commune périurbaine</b>	18	12
<b>Commune rurale</b>	20	10

Source : GECE – Enquête nouveaux habitants

Les nouveaux habitants des pôles urbains ont davantage tendance à travailler à temps plein (90%) par rapport à ceux des communes périurbaines (87%) ou rurales (86%).



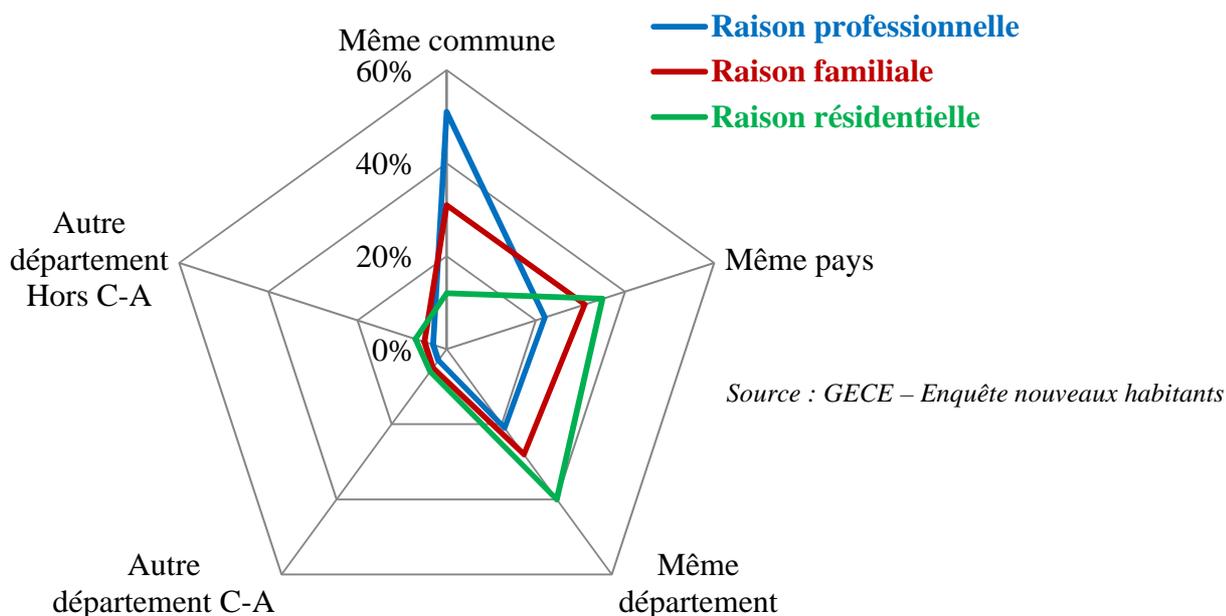
En revanche, les nouveaux habitants du rural sont plus nombreux à avoir un projet de développement d'une activité professionnelle (25%) que ceux de l'urbain (19%) et du périurbain (20%).

## 5. Selon les motivations

On constate que près de 60% des nouveaux habitants venus pour raisons professionnelles travaillent dans leur commune d'habitation.

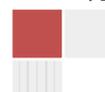
A l'inverse, les nouveaux habitants venus pour des raisons résidentielles vont davantage travailler en dehors du pays d'habitation mais dans le même département.

*Graphique 34 : le lieu de travail par motivation*



Les nouveaux habitants en emploi venus pour des raisons professionnelles sont moins à temps partiel que les autres (9% contre 14%).

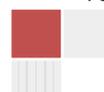
Notons par ailleurs que les motivations d'installation influent sur le fait d'avoir ou non un projet de développement d'une activité professionnelle.



## 6.Synthèse

### Modes de travailler

- Les **distances domicile /travail** : 16 km en moyenne et médiane de 6 km.
- 34% des nouveaux habitants en emploi **travaillent dans leur commune d'habitation** et 9% travaillent en dehors de leur département.
- Parmi les nouveaux habitants en emploi, les "extra-régions", ceux qui se sont installés dans un pôle urbain et ceux venus pour des raisons professionnelles ont davantage tendance à habiter dans la commune où ils travaillent.
- 88% des nouveaux habitants en emploi travaillent **à temps plein**.
- Dans 21% des nouveaux ménages, au moins **un développement d'activité** est prévu. Dans la majorité des cas, l'échéance de ce projet est de plus d'un an.

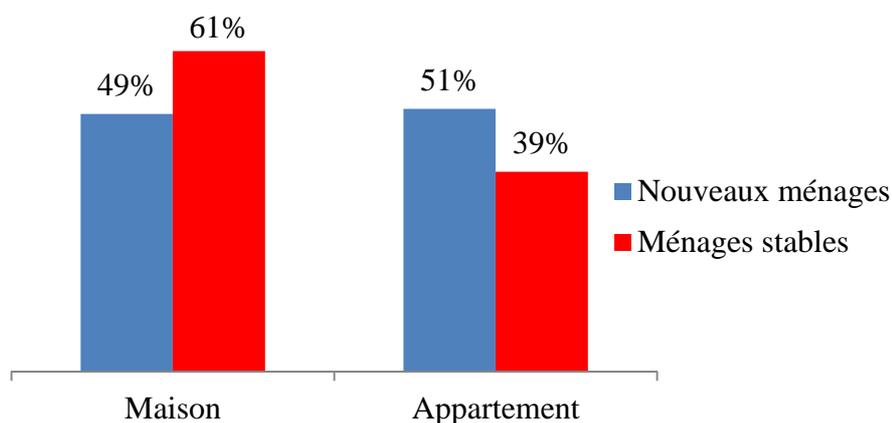


# VI. Mode d'habiter

## 1. Aux échelles régionale et départementale

### a. Le type de logement

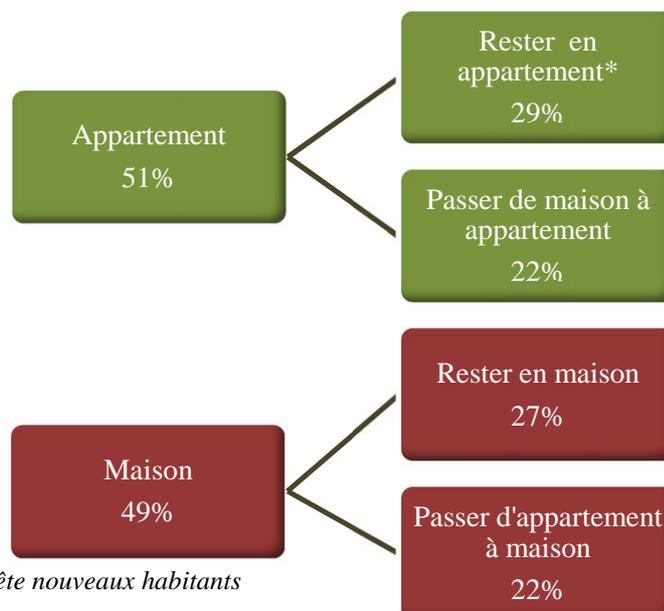
*Graphique 36 : le type de logement actuel*



Source : INSEE - GECE

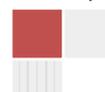
Un peu moins de la moitié des nouveaux ménages résident en maison (49% contre 68% chez les ménages stables).

*Schéma 10 : l'évolution du type de logement*



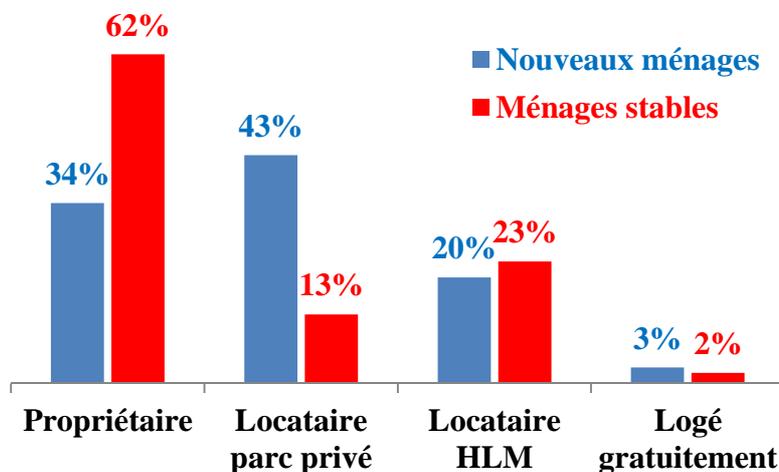
Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

*\*habite en appartement et habitait en appartement dans son logement précédent*



## b. Le statut d'occupation du logement

Graphique 37 : le statut d'occupation de leur logement actuel

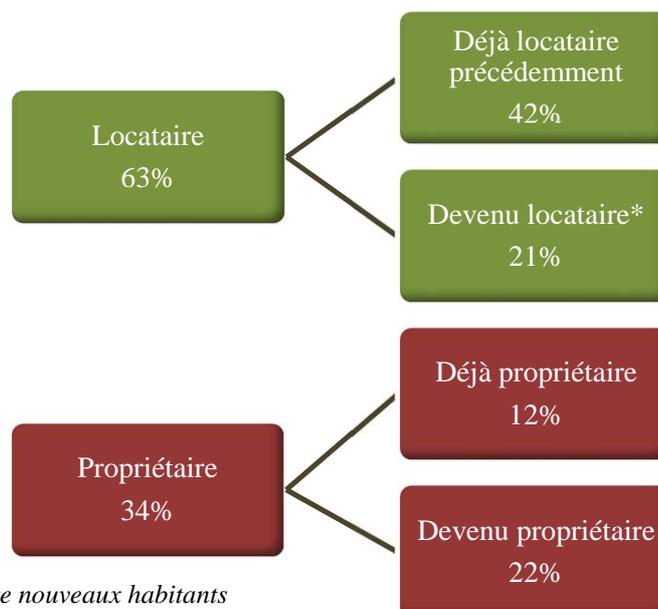


34% des nouveaux ménages sont propriétaires de leur logement. Cette proportion est plus élevée chez les ménages stables (62%).

Les nouveaux ménages sont davantage locataires (62% contre 38%), notamment d'un logement non HLM (43% contre 13%).

Source : INSEE - GECE

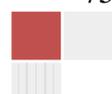
Schéma 11 : l'évolution du statut d'occupation entre le logement actuel et le précédent



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

\*Devenu locataire : est locataire actuellement et était propriétaire dans son logement précédent

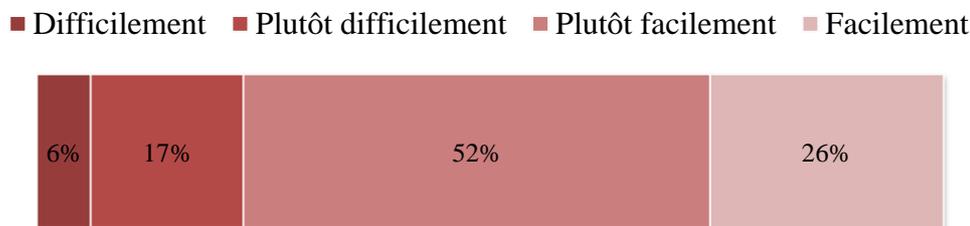
31% des nouveaux ménages propriétaires ont fait construire ou acheté un logement neuf.



### c. Les moyens utilisés pour s'informer sur le logement

Un peu moins d'un quart des nouveaux habitants en location ont rencontré des difficultés à trouver leur logement.

*Graphique 38 : La difficulté à trouver le logement à louer*



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

Les nouveaux ménages de l'Aube sont ceux ayant rencontré le plus de problèmes à trouver leur logement locatif (31%). En revanche, seuls 14% de nouveaux ménages locataires des Ardennes ont rencontré des difficultés.

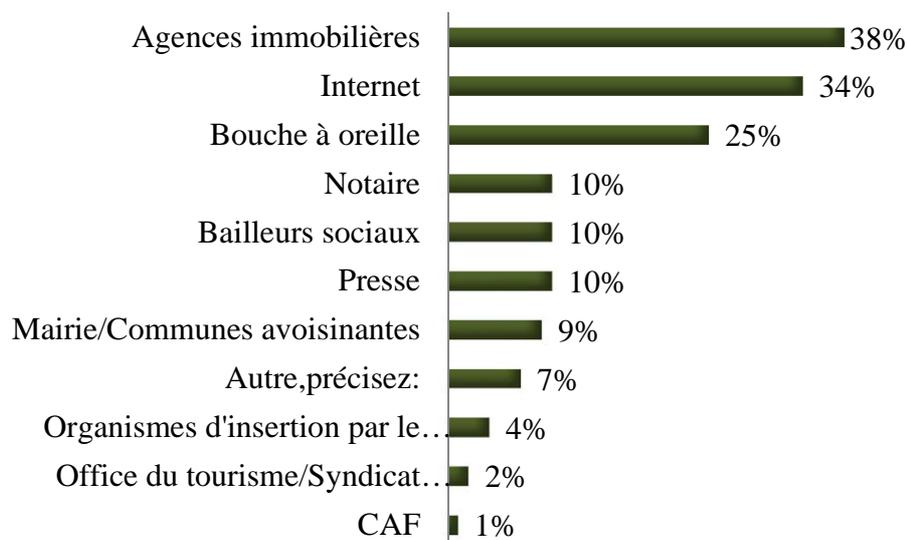
*Tableau 31 : la difficulté à trouver un logement à louer par département*

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne
<b>Part de locataires ayant difficilement trouvé leur logement</b>	14%	31%	21%	24%

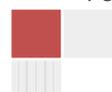
Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

Les nouveaux habitants disent s'informer principalement auprès des agences immobilières, sur Internet et via le bouche à oreille.

*Graphique 39 : les moyens de s'informer sur le logement*



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants



Ces moyens d'information varient selon le statut d'occupation.

Les agences immobilières et Internet sont très peu utilisés par les locataires en HLM :

- 18% s'informent auprès d'agences contre 45% des locataires en parc privé et 45% des propriétaires.
- 17% s'informent sur Internet contre 47% des locataires en parc privé et 34% des propriétaires.

En revanche, ce sont les locataires en HLM qui sollicitent les organismes d'insertion par le logement (16% d'entre eux) et les bailleurs sociaux (44%).

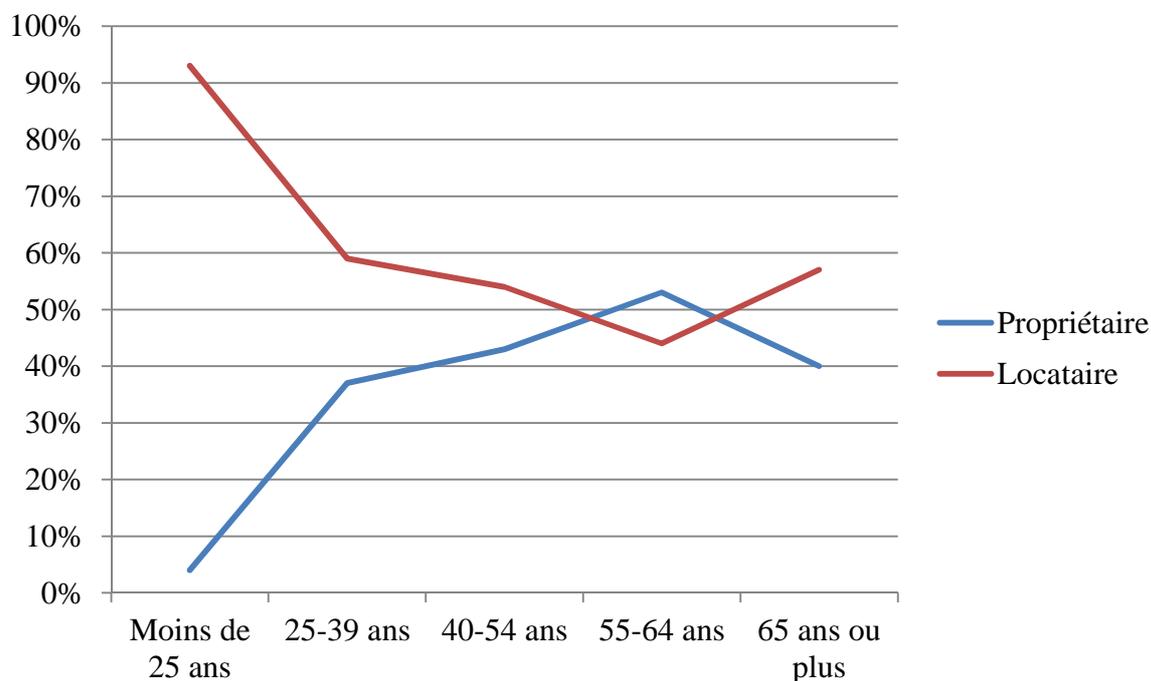
Les notaires sont principalement cités par les propriétaires (par 18% d'entre eux).

Notons pour finir que le bouche à oreille est un moyen de s'informer sur le logement pour un quart des nouveaux ménages quel que soit leur statut d'occupation.

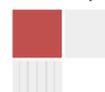
## 2. Selon le profil

Plus les nouveaux habitants sont âgés, plus ils sont propriétaires. Ceci est vrai jusqu'à 64 ans puisqu'à partir de 65 ans la part de propriétaires redescend.

*Graphique 40 : le statut d'occupation du logement selon l'âge de la personne de référence du ménage*



Source : INSEE - GECE



La part de ménages propriétaires est importante lorsque la personne de référence est agriculteur, artisan/commerçant, cadres/professions intellectuelles supérieures ou retraités. En revanche, les nouveaux ménages dont la personne de référence est un employé ou un ouvrier sont peu propriétaires (respectivement 33% et 23%) et plus locataires en HLM.

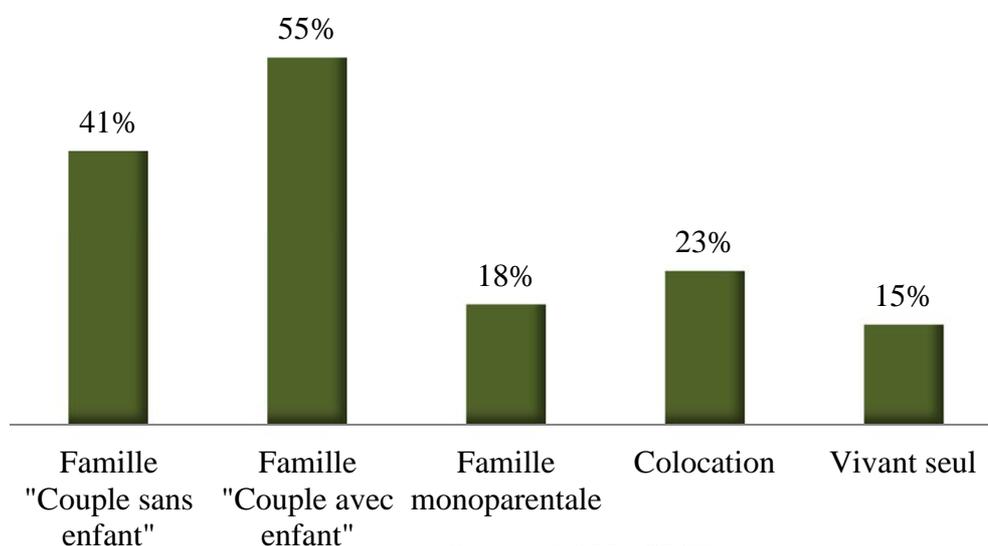
*Tableau 32 : le statut d'occupation du logement selon la situation professionnelle de la personne de référence du ménage :*

	Propriétaire	Locataire parc privé	Locataire HLM	Logé gratuitement	Total
<b>Agriculteurs</b>	<b>58%</b>	31%	5%	6%	<b>100%</b>
<b>Artisans, commerçants, chefs d'entreprise</b>	<b>52%</b>	37%	9%	2%	<b>100%</b>
<b>Cadre et prof intel. Sup</b>	<b>45%</b>	42%	9%	4%	<b>100%</b>
<b>Prof. Intermédiaires</b>	40%	41%	16%	3%	<b>100%</b>
<b>Employés</b>	23%	41%	<b>28%</b>	7%	<b>100%</b>
<b>Ouvriers</b>	33%	40%	<b>26%</b>	2%	<b>100%</b>
<b>Retraités</b>	<b>50%</b>	28%	20%	2%	<b>100%</b>
<b>Autres inactifs</b>	7%	<b>70%</b>	20%	3%	<b>100%</b>
<b>Total</b>	<b>34%</b>	<b>43%</b>	<b>20%</b>	<b>3%</b>	

Source : INSEE - GECE

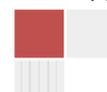
Les couples (avec ou sans enfant) sont davantage propriétaires que les personnes seules.

*Graphique 41 : la part de propriétaires selon le type de ménage*



Source : INSEE - GECE

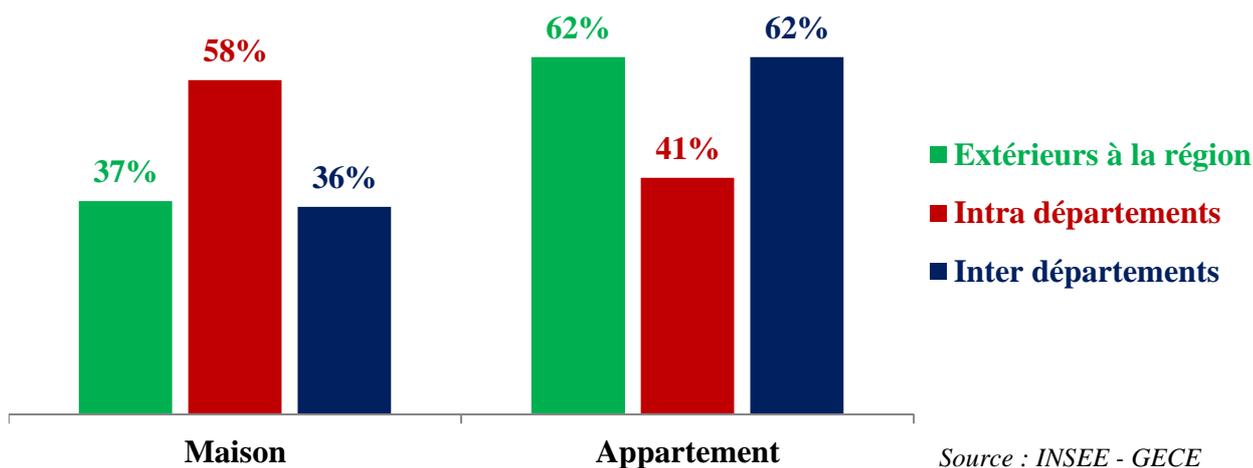
Notons qu'une très large majorité des ménages qui accèdent à la propriété sont des couples avec enfants dont la personne de référence a entre 25 et 39 ans. A partir de 40 ans, les ménages étaient déjà propriétaires de leur logement précédemment et en ont changé.



### 3. Selon la provenance

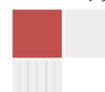
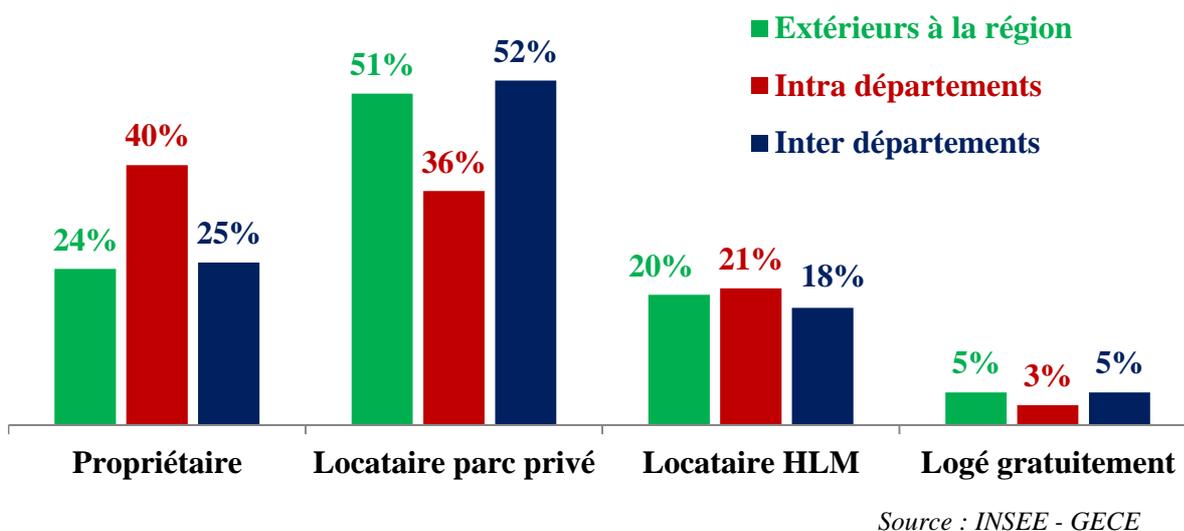
La proportion d'«intra-départements» à emménager dans une maison est plus importante : 58% contre 37% pour les extérieurs à la région.

*Graphique 42 : le type de logement selon la provenance*



La proportion de propriétaires est plus importante chez les intra- départements (40%) que chez les autres (25%).

*Graphique 43 : le statut d'occupation selon la provenance*



28% des «intra-départements» ont changé de commune pour devenir propriétaires pour seulement 13% de ceux venant d'une autre région.

*Tableau 33 : l'évolution du statut d'occupation selon leur origine géographique :*

	Resté locataire	Resté propriétaire	Devenu propriétaire	Devenu locataire	Autre cas
«Intra-départements»	39%	12%	<b>28%</b>	18%	3%
«Inter-départements»	39%	10%	15%	31%	5%
Extra-régions	<b>52%</b>	11%	13%	27%	5%

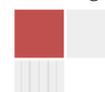
Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

Les nouveaux propriétaires ont parcouru nettement moins de km que les autres : la moitié d'entre eux ont fait 12km ou moins alors que la médiane de 45 km pour les locataires.

*Tableau 34 : la distance entre l'habitation actuelle et la précédente selon l'évolution du statut d'occupation du logement:*

(en km)	Moyenne	Médiane
Resté locataire	<b>150</b>	<b>44</b>
Resté propriétaire	80	18
Devenu propriétaire	58	12
Devenu locataire	<b>137</b>	<b>48</b>

Source : GECE- Enquête nouveaux habitants



## 4. Selon le lieu d'installation

Les nouveaux ménages installés dans un pôle urbain sont locataires de leur logement dans près de 80% des cas alors que l'emménagement dans les zones périurbaines se fait plus en tant que propriétaire (59%) que locataire (38%).

*Tableau 35 : le statut d'occupation du logement selon le type de commune d'habitation :*

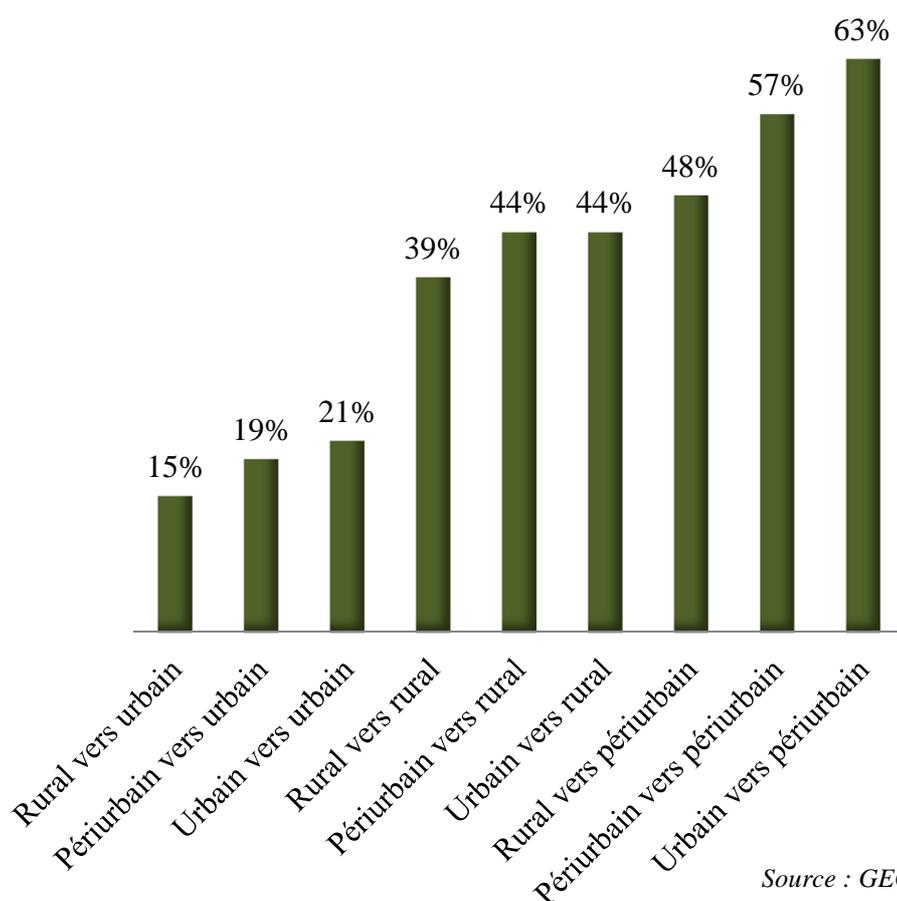
	Propriétaire	Locataire parc privé	Locataire HLM	Logé gratuitement	Total
<b>Pôle urbain</b>	19%	<b>50%</b>	<b>28%</b>	3%	100%
<b>Commune périurbaine</b>	<b>59%</b>	31%	7%	3%	100%
<b>Commune rurale</b>	<b>42%</b>	37%	16%	5%	100%
<b>Total</b>	<b>34%</b>	<b>43%</b>	<b>20%</b>	<b>3%</b>	<b>100%</b>

Source : GECE- INSEE

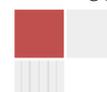
La part de propriétaires est particulièrement élevée chez les nouveaux ménages qui ont déménagés d'un pôle urbain vers une commune périurbaine (63%).

La part de nouveaux ménages partant du périurbain ou de l'urbain vers le rural est de 44%.

*Graphique 44 : la part de propriétaires selon le parcours réalisé*

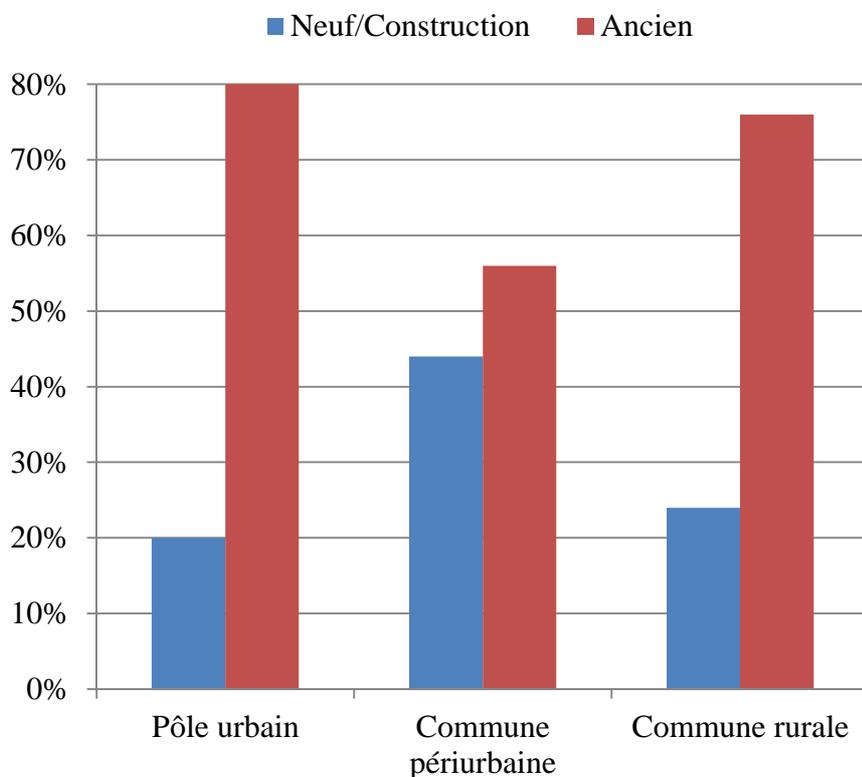


Source : GECE- INSEE



Quel que soit le type de commune, les achats de logement sont principalement réalisés dans l'ancien. Cependant, la part de logement neuf ou construit est plus importante dans le périurbain.

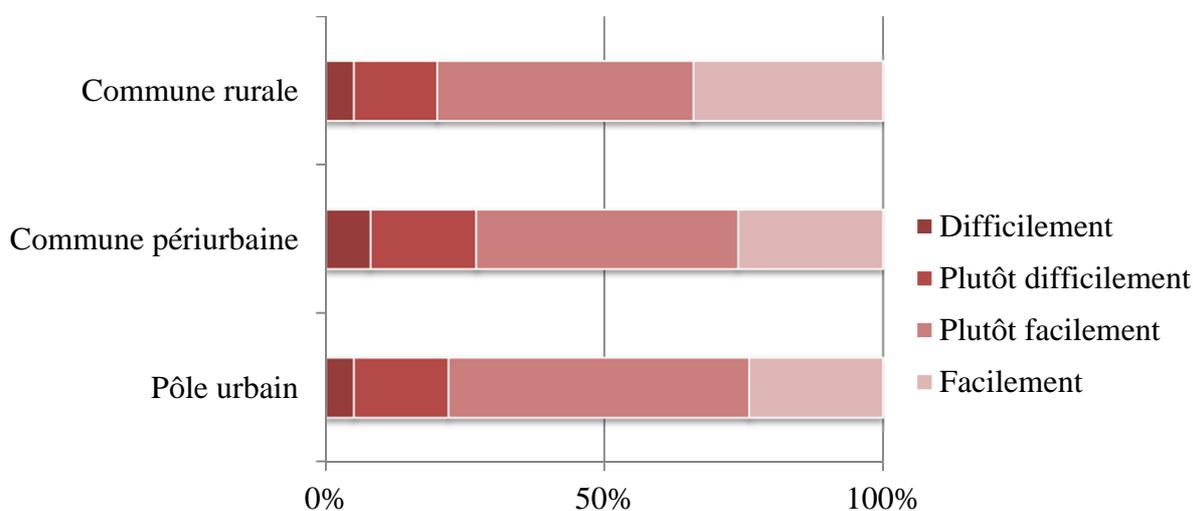
*Graphique 45 : l'ancienneté du logement acheté selon le type de commune*



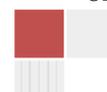
Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

Les nouveaux ménages ont rencontré davantage de difficultés à trouver dans leur logement locatif dans les zones périurbaines (27%) que dans les zones rurales (20%).

*Graphique 46 : la difficulté à trouver un logement locatif selon le type de commune*



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants



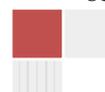
## 5. Selon les motivations

Logiquement, les propriétaires, et encore plus les néo-propriétaires, ont très majoritairement cité les raisons résidentielles alors que les locataires ont davantage évoqué des motivations professionnelles.

*Tableau 36 : les raisons d'installation selon l'évolution du statut d'occupation du logement :*

	Raisons professionnelles	Raisons résidentielles	Raisons familiales	Offres de services
<b>Resté locataire</b>	<b>60%</b>	33%	39%	9%
<b>Devenu propriétaire</b>	26%	<b>79%</b>	27%	9%
<b>Devenu locataire</b>	<b>65%</b>	16%	37%	4%
<b>Resté propriétaire</b>	24%	<b>59%</b>	<b>44%</b>	<b>13%</b>
<b>Ensemble des nouveaux habitants</b>	<b>48%</b>	<b>43%</b>	<b>38%</b>	<b>9%</b>

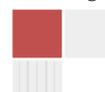
Source : GECE- Enquête nouveaux habitants



## 6.Synthèse

### Modes d'habiter

- 49% des nouveaux ménages se sont installés **en maison**.
- **34% sont propriétaires** de leur logement (22% sont des néo-propriétaires).
- La part de nouveaux ménages propriétaires est plus importante : avec l'âge de la personne de référence, chez les couples avec enfants, chez les "intra-départements", dans les communes périurbaines ou rurales et lorsqu'ils se sont installés pour des raisons résidentielles.
- En revanche, elle l'est moins : dans les ménages dont la personne de référence est un(e) ouvrier(ière) ou un(e) employé(e), chez les "inter-départements" et "extra-régions", dans les pôles urbains et lorsqu'ils se sont installés pour des raisons professionnelles.
- **63% sont locataires**. Plus des 3/4 d'entre eux ont facilement trouvés leur logement.



# VII. Les services de proximité

Cette partie vise à définir les besoins et les attentes des nouveaux habitants de la région en matière de services de proximité et connaître les relais d'information qu'ils ont utilisés lors de leur arrivée.

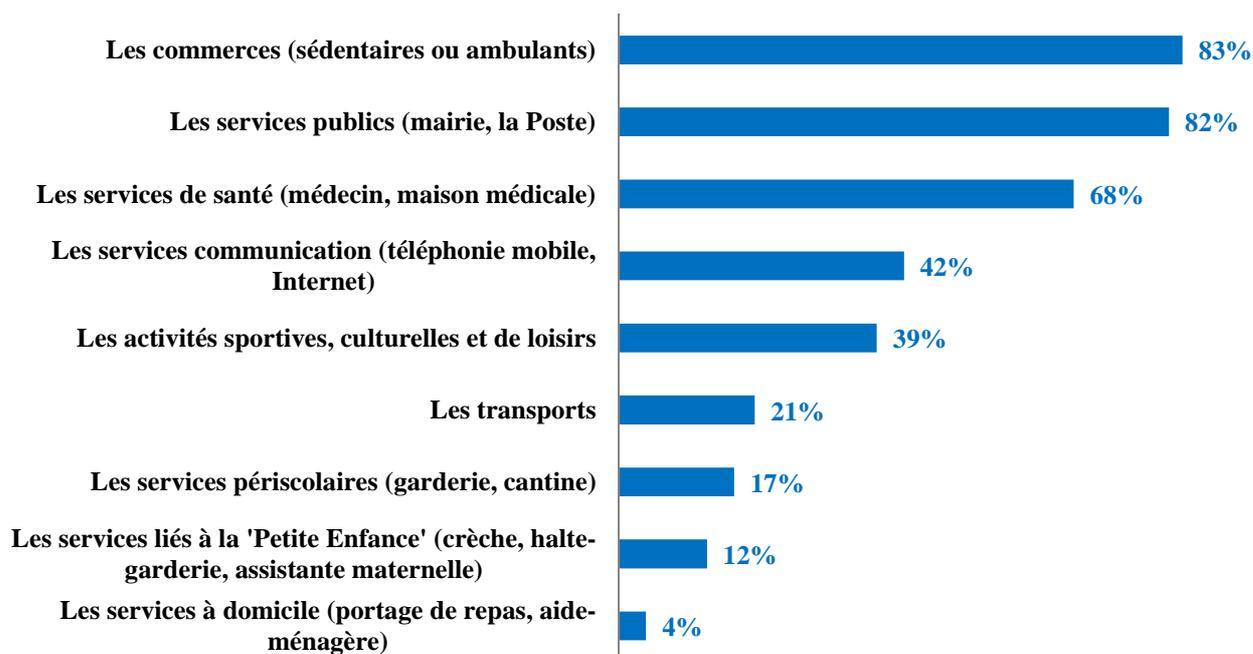
## 1. Utilisation et insuffisance des services

### a. Aux échelles régionale et départementale

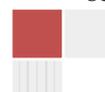
#### i. Les services de la commune utilisés

Les services de proximité les plus utilisés sont les commerces, les services publics et les services de santé.

*Graphique 47 : les services de proximité utilisés*



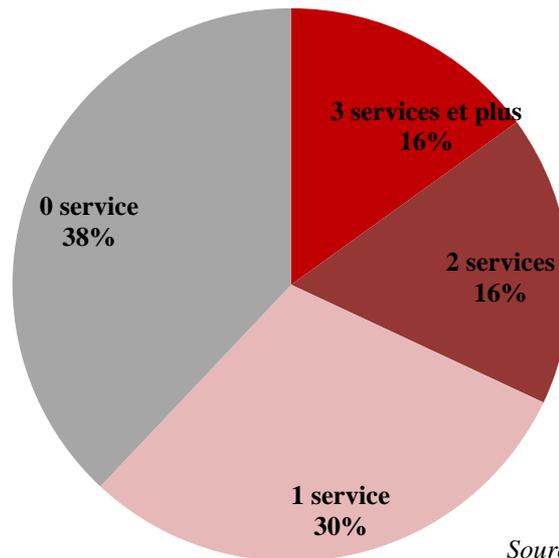
Source : GECE- Enquête nouveaux habitants



## ii. Les services de la commune jugés insuffisants

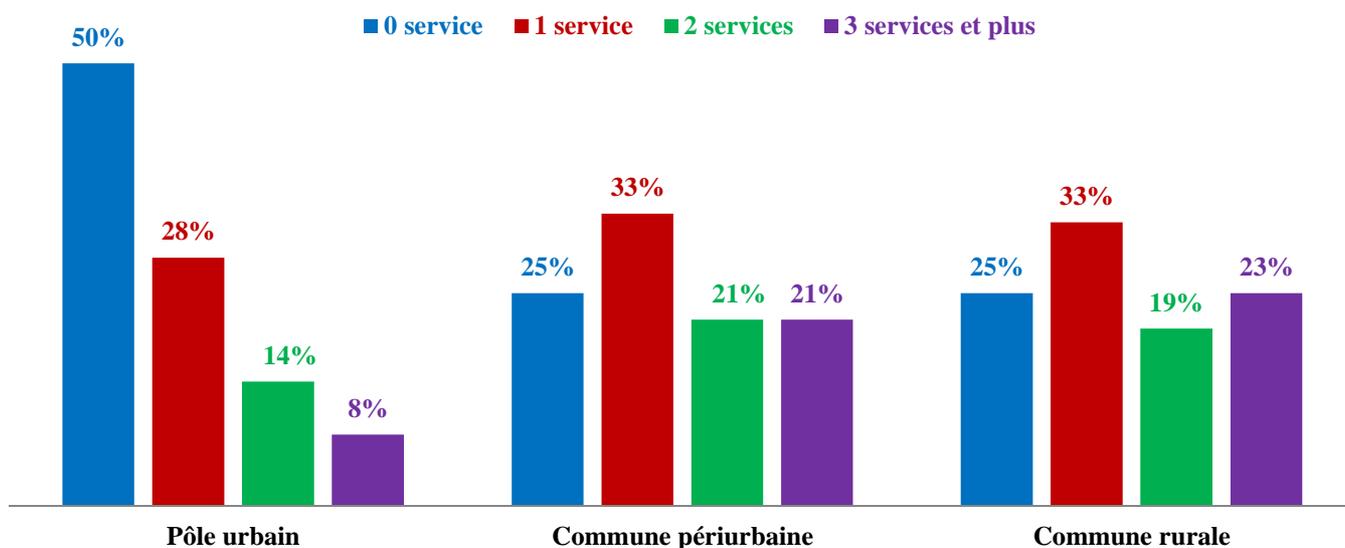
38% des nouveaux habitants ne citent aucun service insuffisant.

*Graphique 48 : le nombre de services insuffisants ou inexistant sur la commune et les communes avoisinantes*



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

*Graphique 49 : le nombre de services insuffisants par zone d'habitation*



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

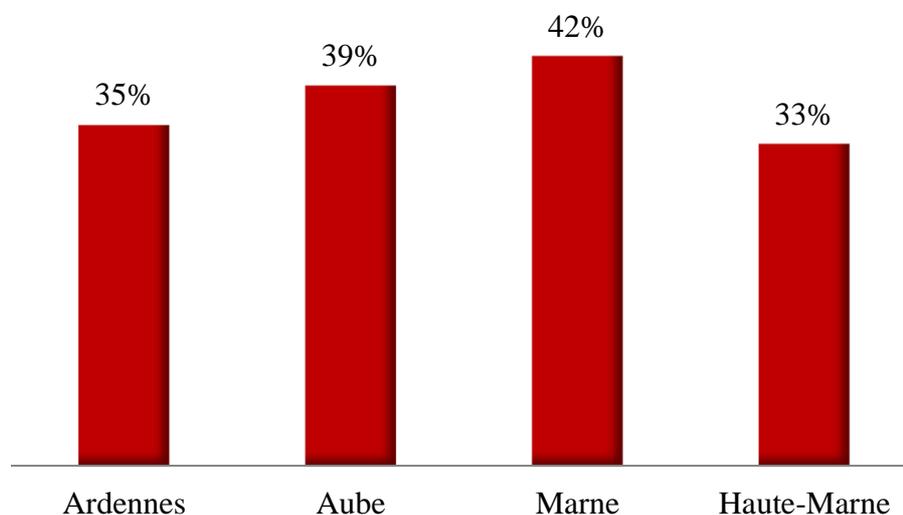
1 personne ayant emménagé dans un pôle urbain sur 2 ne cite aucun service insuffisant dans leur commune ou aux alentours.

Alors que 75% des nouveaux habitants qui ont emménagé dans le rural ou le périurbain citent au moins un service inexistant ou insuffisant.

Notons que les 65 ans et plus sont 40% à ne citer aucun service insuffisant contre 19% des moins de 25 ans et 21% des 25-39 ans. Au contraire, les nouveaux habitants vivant en couple (avec ou sans enfant) sont ceux citant le plus de services insuffisants.

42% des nouveaux habitants de la Marne ne citent aucun service à développer contre 33% de ceux de la Haute-Marne et 35% de ceux des Ardennes.

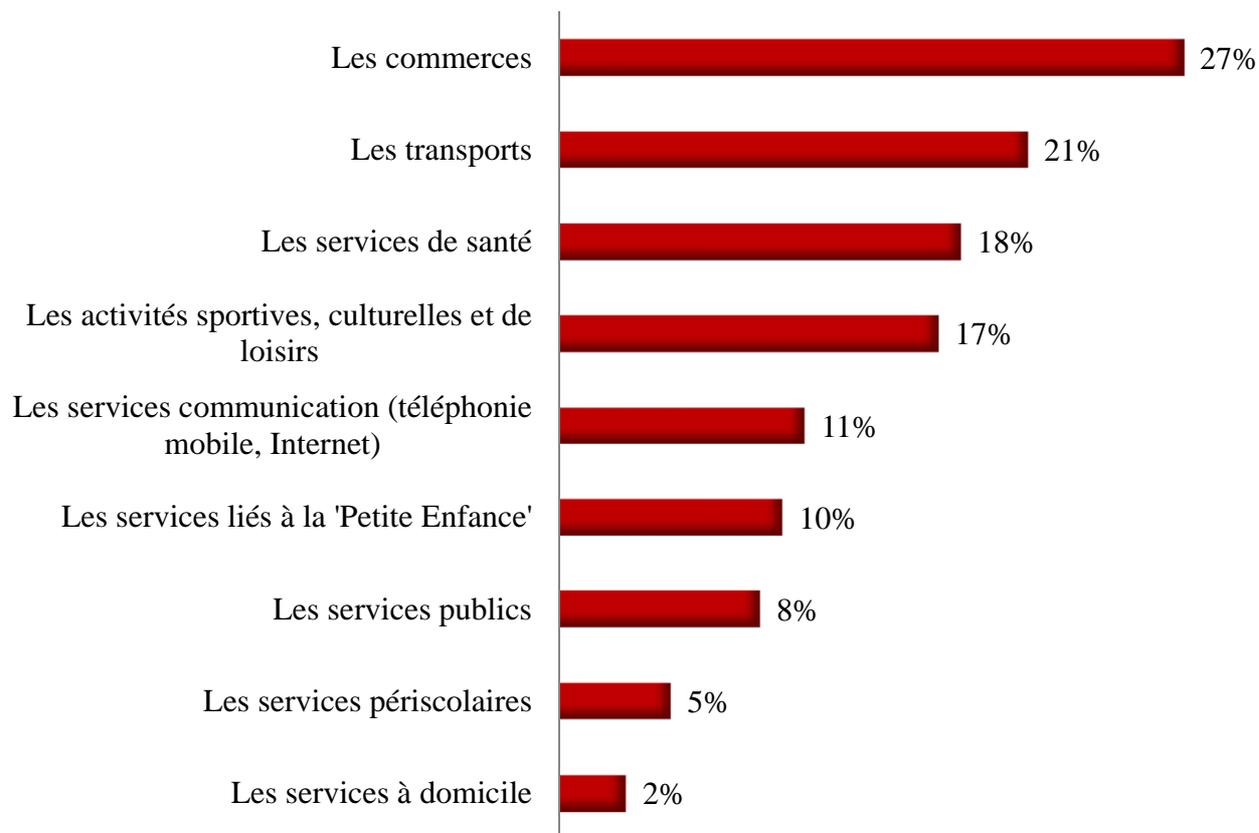
*Graphique 50 : la part de nouveaux habitants ayant aucun service à développer citée par département*



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants GECE | Réseau Rural Champagne-Ardenne

Les commerces sont les services jugés insuffisants les plus souvent cités (27%) devant les transports (21%), les services de santé (18%) et les activités sportives/culturelles/loisirs (17%).

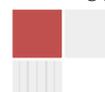
*Graphique 51 : les services jugés insuffisants ou inexistant*



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

Il existe quelques différences par département :

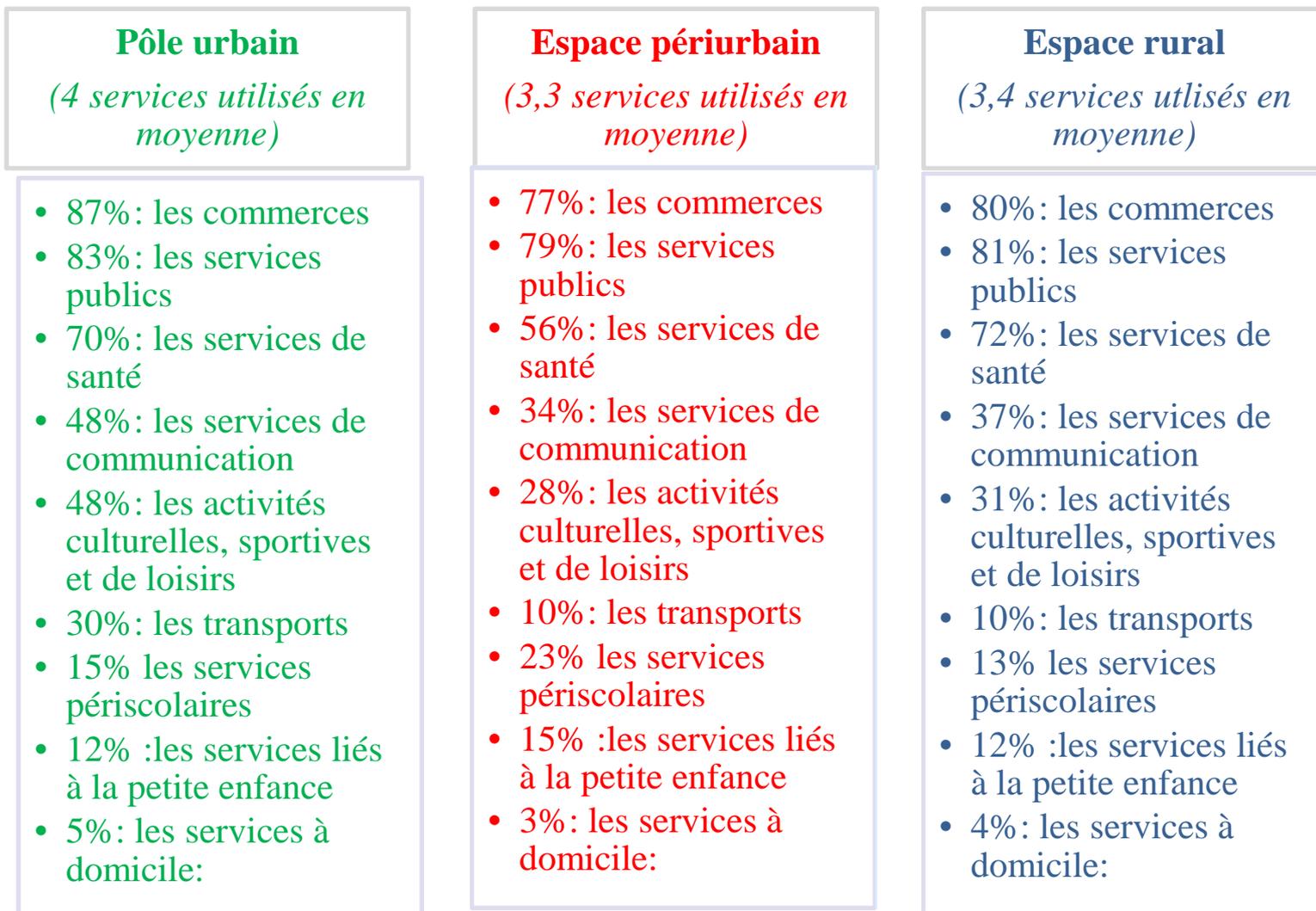
- Les nouveaux habitants de la Haute-Marne ont davantage cité les commerces (35%).
- Les nouveaux habitants des Ardennes évoquent plus les transports (26%).



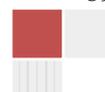
## b. Selon le lieu d'installation

### i. Les services de la commune utilisés

*Schéma 12 : les services utilisés par type de commune*



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants



## ii. Les services de la commune jugés insuffisants

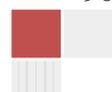
*Schéma 13 : les services jugés insuffisants par type de commune*

<b>Pôle urbain</b> (0,8 service insuffisant en moyenne)	<b>Espace périurbain</b> (1,6 service insuffisant en moyenne)	<b>Espace rural</b> (1,7 service insuffisant en moyenne)
<ul style="list-style-type: none"><li>• 18%: les commerces</li><li>• 14%: les transports</li><li>• 13%: les services de santé</li><li>• 18%: les activités culturelles, sportives et de loisirs</li><li>• 5%: les services de communication</li><li>• 6% :les services liés à la petite enfance</li><li>• 4% :les services publics</li><li>• 3% les services périscolaires</li><li>• 1%: les services à domicile</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 41%: les commerces</li><li>• 24%: les transports</li><li>• 20%: les services de santé</li><li>• 17%: les activités culturelles, sportives et de loisirs</li><li>• 17%: les services de communication</li><li>• 15% :les services liés à la petite enfance</li><li>• 12% :les services publics</li><li>• 7% les services périscolaires</li><li>• 5%: les services à domicile</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 34%: les commerces</li><li>• 35%: les transports</li><li>• 25%: les services de santé</li><li>• 18%: les activités culturelles, sportives et de loisirs</li><li>• 19%: les services de communication</li><li>• 12% :les services liés à la petite enfance</li><li>• 13% :les services publics</li><li>• 7% les services périscolaires</li><li>• 3%: les services à domicile</li></ul>

Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

Les commerces sont davantage cités en zone périurbaine (41% et largement 1<sup>er</sup> service insuffisant d'après les nouveaux habitants de ces zones), les services de communication (17%) et les services liés à la petite enfance (15%).

En zone rurale, les services jugés insuffisants ou inexistantes sont d'abord les transports cités par 35% des personnes interrogées, les services de santé (25%), les services de communication (19%) et les services publics (13%).



Dans le milieu urbain, l'ensemble des services sont moins cités mis à part « les activités sportives, culturelles et de loisirs (18%), 2<sup>ème</sup> service estimé insuffisant par les nouveaux habitants des zones urbaines.

Les services cités comme insuffisants ou inexistantes dépendent principalement de la zone d'installation des nouveaux habitants.

Les autres caractéristiques des nouveaux habitants influent peu sur les citation des services jugés insuffisants, notons tout de même quelques particularités:

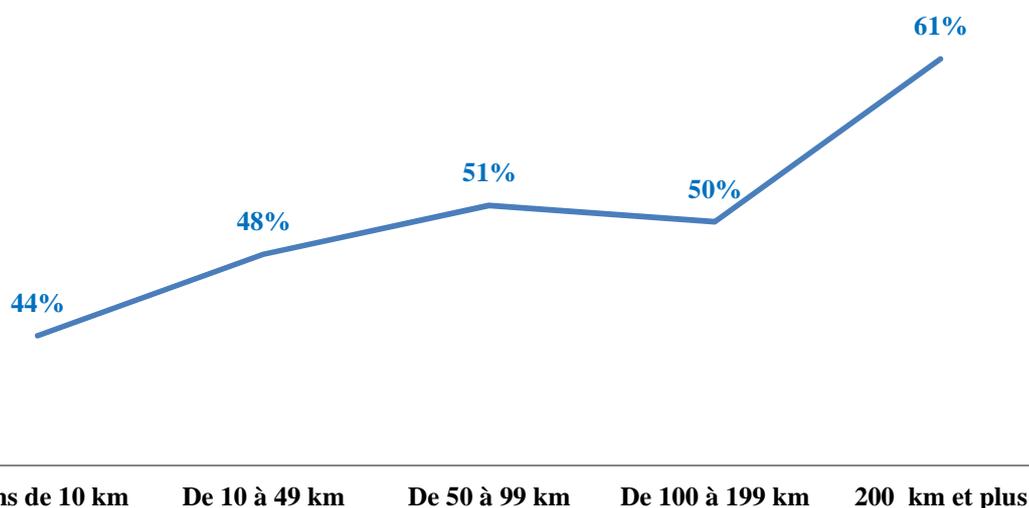
- Plus les nouveaux habitants sont jeunes, plus ils citent les activités culturelles, sportives et de loisirs.
- Les ménages avec enfants évoquent davantage les services liés à la petite enfance et périscolaires.

## 2. Les informations sur les services de proximité

### c. Prise de renseignements sur les services du territoire

49% des nouveaux habitants se sont renseignés sur les services existants sur la commune ou les communes avoisinantes.

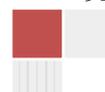
*Graphique 52 : la part de nouveaux habitants s'étant renseignés sur les services existants selon la distance habitation actuelle/habitation précédente*



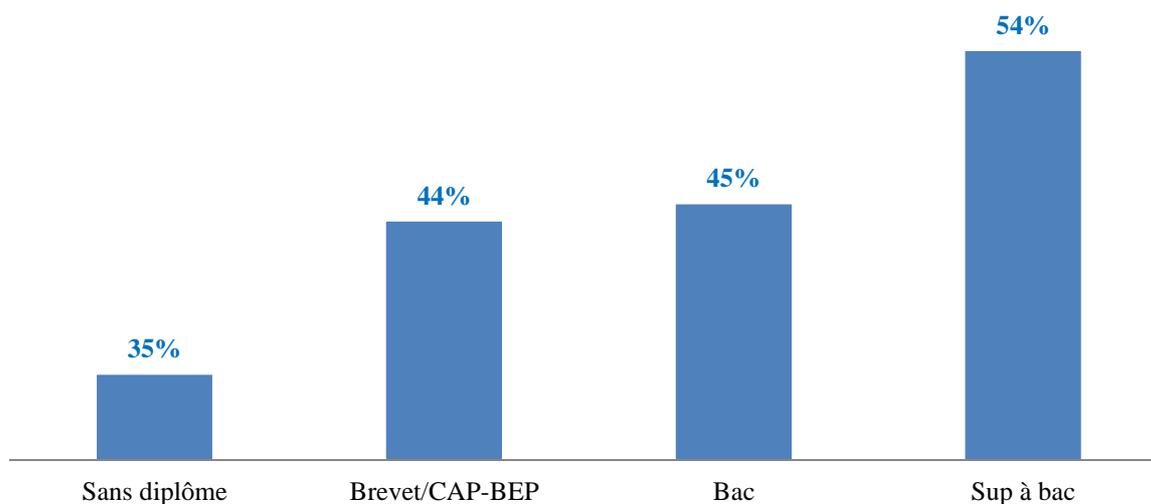
Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

Le fait de se renseigner ou non sur les services existants sur le territoire d'installation est fonction du niveau de diplôme, du type de ménage et de l'origine géographique (et donc la distance qu'ils ont parcouru) :

- Plus ils viennent de loin et plus ils se sont informés.
- Plus ils sont diplômés, plus les nouveaux habitants s'informent.
- Les couples avec enfants (57%) se sont davantage informés que les autres types de ménage
- Les nouveaux habitants venant de l'extérieur de la région se sont plus renseignés que les autres (56% vs 46%).



Graphique 53 : la prise de renseignements sur les services à l'arrivée sur le territoire selon le niveau de diplôme

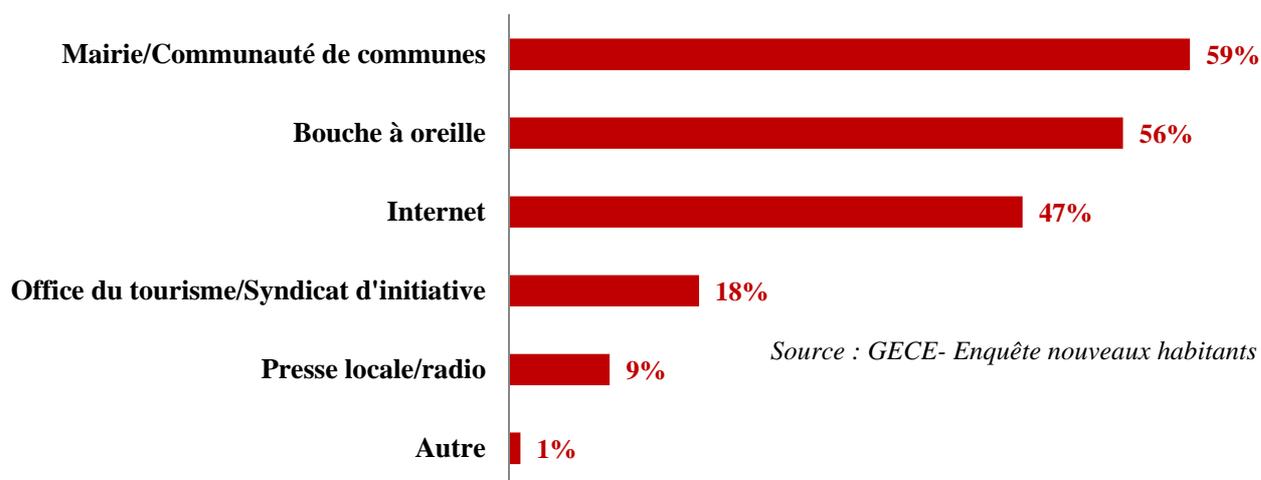


Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

#### d. Les supports d'information utilisés

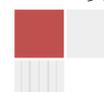
**Remarque** : Seules les personnes ayant répondu « oui », à la question n°10 : A votre arrivée, vous êtes-vous renseigné(e)s sur les services existants dans votre commune ou les communes avoisinantes ?, sont concernées :

Graphique 54 : les supports d'information utilisés pour se renseigner sur les services existants



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

Le moyen de s'informer varie selon les profils des nouveaux habitants.



## Mairie (59% des nouveaux habitants qui se sont informés)

### Les nouveaux habitants s'étant davantage informés par le biais des mairies :

- ✓ Se sont installés dans une zone rurale (66%) ou périurbaine (69%)
- ✓ Ont un âge intermédiaire 40-54 ans (68%)
- ✓ Habitent en couple avec enfant(s) (67%)
- ✓ Habitaient déjà le département 5 ans auparavant (64%)
- ✓ Sont propriétaires (69%)

### Les nouveaux habitants s'étant moins informés par le biais des mairies :

- ✓ Se sont installés dans un pôle urbain (51%)
- ✓ Habitent seuls sans enfant (47%)

## Bouche-à-oreille (56%)

### Les nouveaux habitants s'étant davantage informés par le biais du bouche-à-oreille :

- ✓ Se sont installés dans une zone rurale (63%) ou périurbaine (65%)
- ✓ Habitaient déjà le département 5 ans auparavant (58%)
- ✓ Sont propriétaires (61%)

### Les nouveaux habitants s'étant moins informés par le biais des mairies :

- ✓ Se sont installés dans un pôle urbain (48%)
- ✓ Viennent d'une autre région (52%)

## Internet (47%)

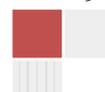
### Les nouveaux habitants s'étant davantage informés par le biais d'Internet :

- ✓ Se sont installés dans un pôle urbain (60%)
- ✓ Ont entre 25 et 39 ans (56%)
- ✓ Viennent d'une autre région (65%)
- ✓ Sont les plus diplômés (58% des nouveaux habitants diplômés du supérieur)

### Les nouveaux habitants s'étant moins informés par le biais d'Internet :

- ✓ Se sont installés dans une zone rurale (35%) ou périurbaine (33%)
- ✓ Ont 40 ans ou plus. Plus les nouveaux habitants sont âgés, moins ils utilisent Internet (37% des 40-54 ans, 23% des 55-64 ans, 11% des 65 ans et plus)
- ✓ Habitaient déjà le département 5 ans auparavant (35%)
- ✓ Sont les moins diplômés (24% des nouveaux habitants n'ayant aucun diplôme ou un diplôme inférieur au bac)
- ✓ Sont propriétaires (36%)

Source : GECE- Enquête nouveaux habitants



Notons que les offices du tourisme/syndicat d'initiative (18%) sont davantage utilisés par les nouveaux habitants :

- ✓ Installés dans un pôle urbain (29% d'entre eux)
- ✓ Les plus diplômés (24% des diplômés du supérieur)
- ✓ Des «extra-régions» (34%)
- ✓ Vivant seuls (26%)

En revanche, ils sont moins utilisés par les nouveaux habitants :

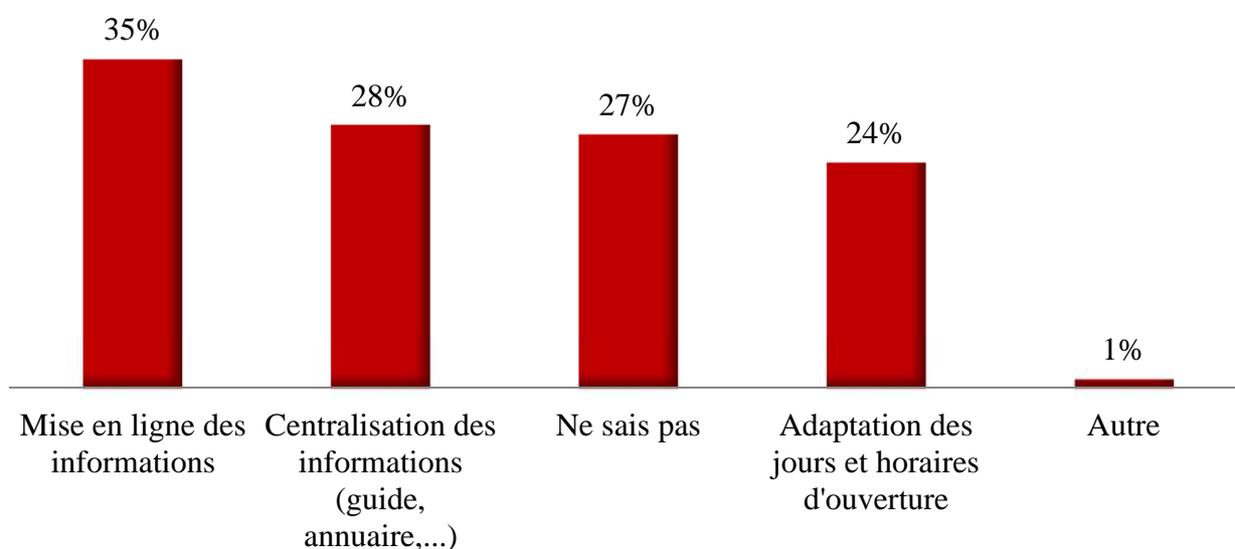
- ✓ Installés en zone rurale (11%) et surtout périurbaine (3%)
- ✓ Non diplômés du supérieur (7%)
- ✓ «Intra-départements» (6%)
- ✓ En couple avec enfant(s) (14%)
- ✓ Propriétaires (7%)

## e. Améliorations à apporter

### i. Concernant l'accès à l'information

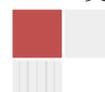
La mise en ligne des informations est la principale amélioration souhaitée par les nouveaux habitants (35%) devant leur centralisation (28%).

*Graphique 55 : les améliorations à apporter concernant l'accès à l'information*



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

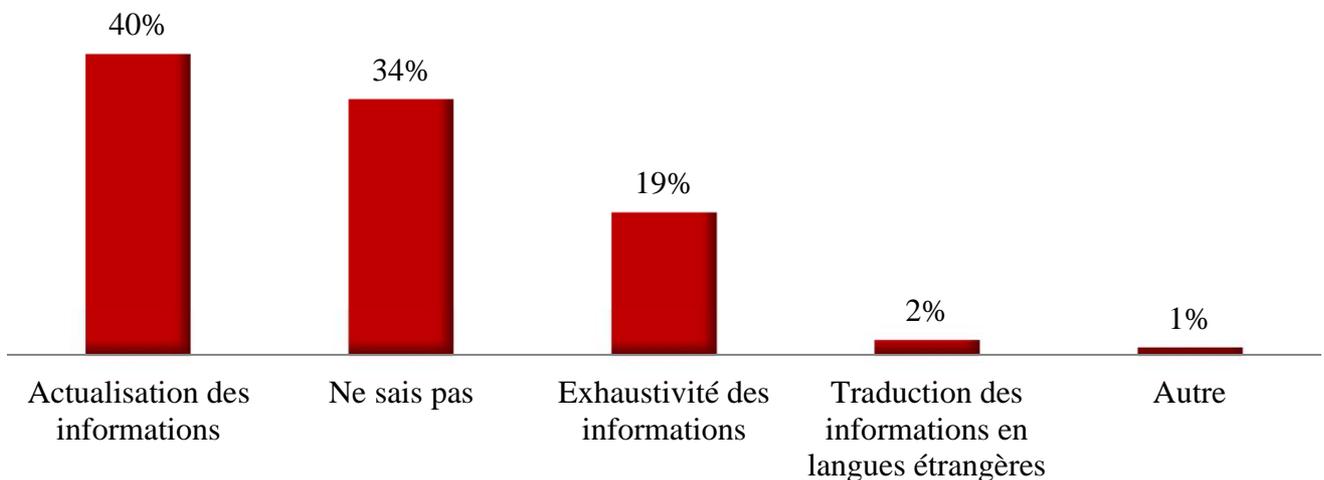
Notons que 36% des nouveaux habitants des pôles urbains évoquent la centralisation des informations contre 19% dans le périurbain et 21% dans le rural.



## ii. Concernant la qualité de l'information

La principale amélioration à apporter à la qualité de l'information est son actualisation. L'exhaustivité des informations est évoquée par près d'un nouvel habitant sur cinq.

*Graphique 56 : les améliorations à apporter concernant la qualité de l'information*



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

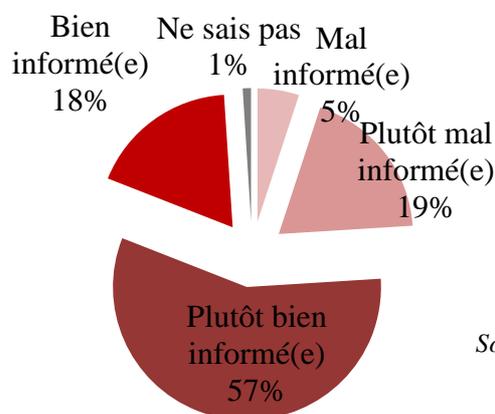
L'actualisation et l'exhaustivité des informations sont plus citées dans les pôles urbains(respectivement 45% et 25%).

## f. Sentiment d'information en matière de service

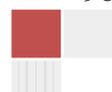
Globalement, 24% des nouveaux habitants ont le sentiment d'être plutôt mal ou mal informés sur les services existants dans leur commune ou dans les communes avoisinantes, mais on constate des variations selon les catégories.

Seuls 16% des retraités se sentent plutôt mal ou mal informés contre 33% des demandeurs d'emploi et 24% des nouveaux habitants en emploi.

*Graphique 57 : le sentiment d'information sur les services existants*



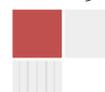
Source : GECE- Enquête nouveaux habitants



## 3.Synthèse

### Services de proximité

- Les nouveaux habitants des pôles urbains évoquent moins de **services insuffisants** sur leur territoire que ceux des zones périurbaines et rurales.
- Sur la région, les quatre services jugés les plus insuffisants sont, dans l'ordre, **les commerces, les transports, les services de santé et les activités sportives, culturelles et de loisirs.**
- **Les commerces** sont de loin les services de proximité les plus cités comme étant insuffisants dans les communes périurbaines.
- Dans les communes rurales, ce sont **les transports** qui sont les plus cités juste devant **les commerces.**
- Près de la moitié des nouveaux habitants **se sont informés sur les services existants** sur leur territoire d'installation à leur arrivée. Ceux le plus informés sont les nouveaux habitants venant de loin et les plus diplômés.
- Les moyens les plus utilisés pour s'informer sont **les mairies/communautés de communes, le bouche-à-oreille devant Internet.** L'utilisation de ces outils d'information évoluent en fonction du profil des nouveaux habitants.
- Près d'un quart des nouveaux habitants **se sentent mal ou plutôt mal informés** sur les services existants sur leur territoire.



# VIII. Image et perception de leur commune

L'un des principaux facteurs d'attractivité d'un territoire est son cadre de vie et la perception qu'en ont ses habitants. Il était donc essentiel de demander le point de vue des nouveaux habitants. Cette partie permet d'identifier leur perception et en particulier l'image qu'ils ont (et avaient) du territoire où ils ont aménagé.

## 1. Aux échelles régionale et départementale

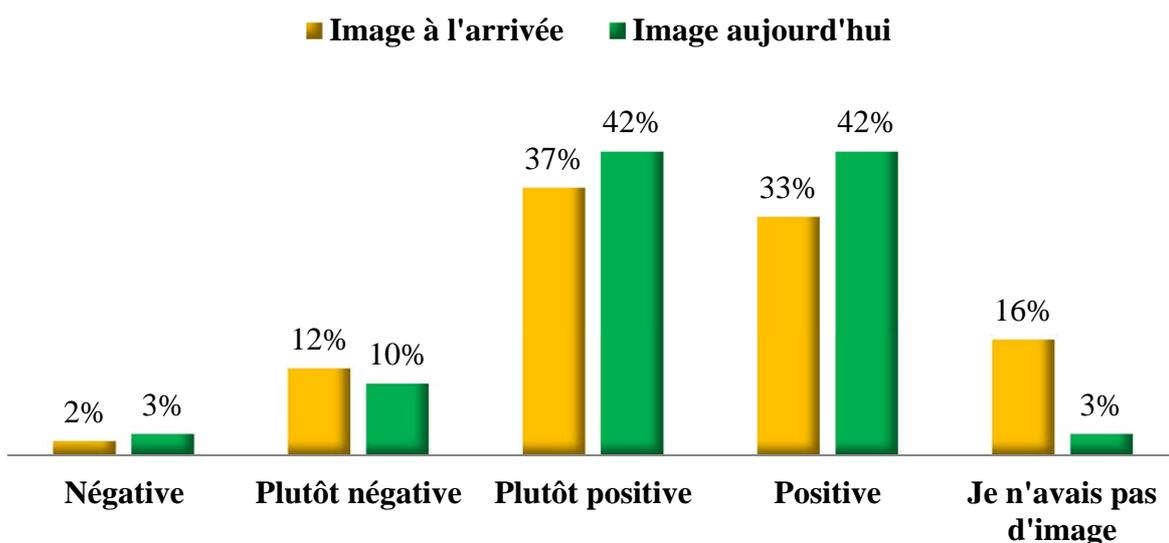
### a. Image de la commune (communes avoisinantes)

#### i. Image à l'arrivée et aujourd'hui

A leur arrivée, 70% des nouveaux habitants avaient une image positive de la commune et des communes avoisinantes, 13% en avaient une négative et 16% n'avaient pas d'image particulière.

En général, cette représentation de la commune évolue positivement puisque 84% des nouveaux habitants en ont une image positive aujourd'hui.

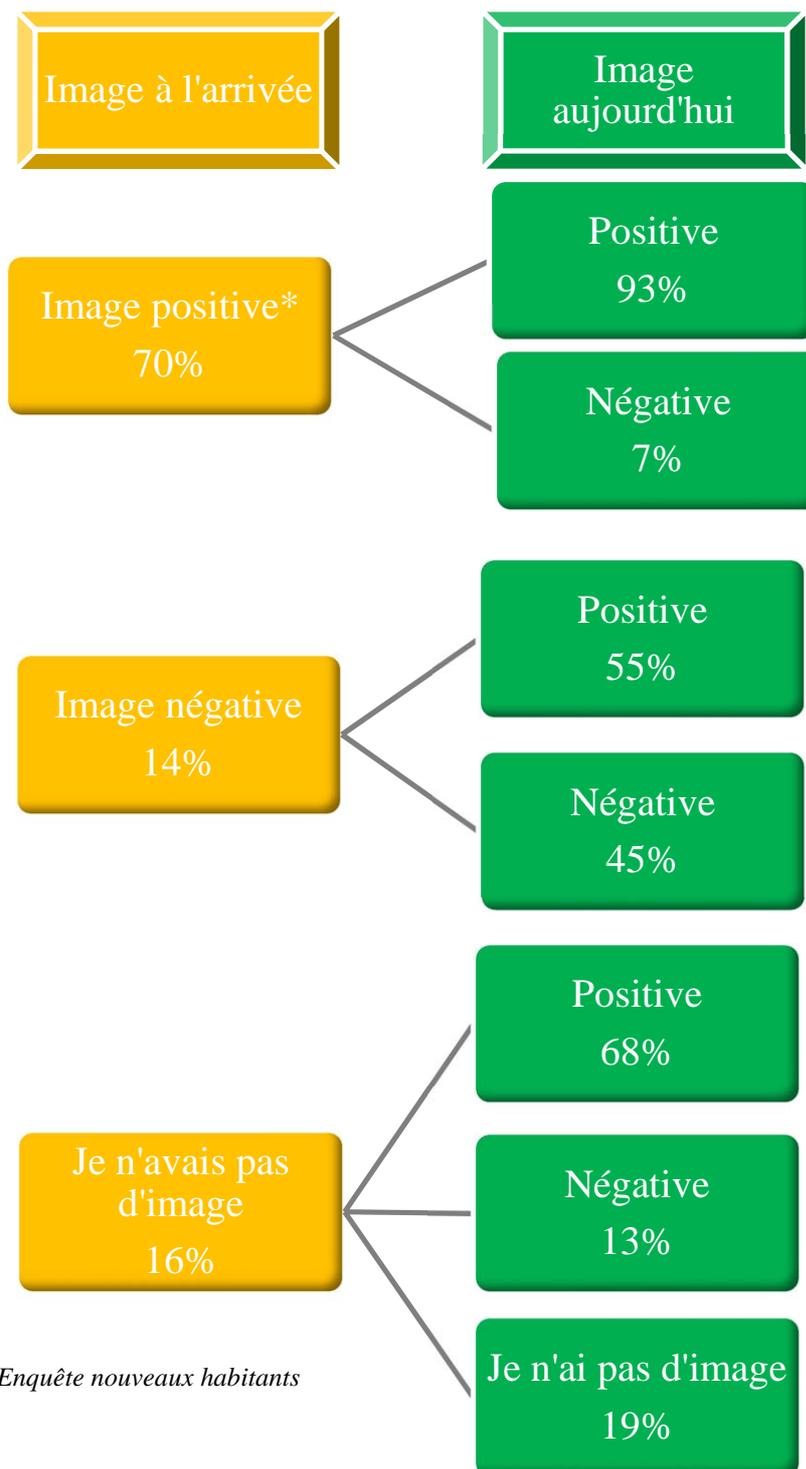
*Graphique 58 : l'image de la commune à l'arrivée et aujourd'hui*



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants



*Schéma 14 : l'évolution de l'image de la commune :*



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

*\*Dans ce schéma « image positive » regroupe « plutôt positive » ou « positive », de même pour « image négative ».*

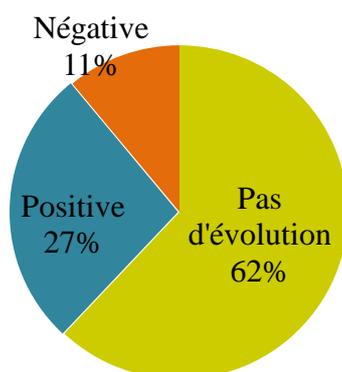
La quasi-totalité des nouveaux habitants (93%) qui avaient une image positive de leur commune à leur arrivée l'ont gardée.

En revanche, une majorité des 14 % qui avaient une image négative à leur arrivée sont aujourd'hui d'un avis contraire.

Une majorité de ceux qui n'avaient pas d'image particulière ont maintenant une image positive (plus des 2/3 d'entre eux).

Plus d'un quart des nouveaux habitants ont une évolution positive de l'image de la commune entre l'arrivée et aujourd'hui.

*Graphique 59 : l'évolution de l'image depuis l'arrivée à aujourd'hui*



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

Seuls 2/3 des nouveaux habitants de la Marne avaient à leur arrivée une image positive de leur commune pour près des 4/5<sup>èmes</sup> de ceux de l'Aube et de la Haute-Marne.

Ces chiffres évoluent entre leur installation et aujourd'hui : la Marne devient ainsi avec les Ardennes le département pour lesquels la part de nouveaux habitants ayant une image positive est la plus élevée (85%).

Dans l'Aube, les nouveaux habitants ayant une image négative sont passés de 10% à 17%.

*Tableau 36 : les images à l'arrivée et aujourd'hui par département :*

	Image à l'arrivée		Image aujourd'hui	
	Négative	Positive	Négative	Positive
<b>Ardennes</b>	11%	71%	13%	85%
<b>Aube</b>	10%	<b>78%</b>	<b>17%</b>	81%
<b>Marne</b>	14%	<b>67%</b>	11%	85%
<b>Haute-Marne</b>	<b>20%</b>	<b>79%</b>	<b>18%</b>	<b>79%</b>
<b>Champagne-Ardenne</b>	<b>14%</b>	<b>70%</b>	<b>13%</b>	<b>84%</b>

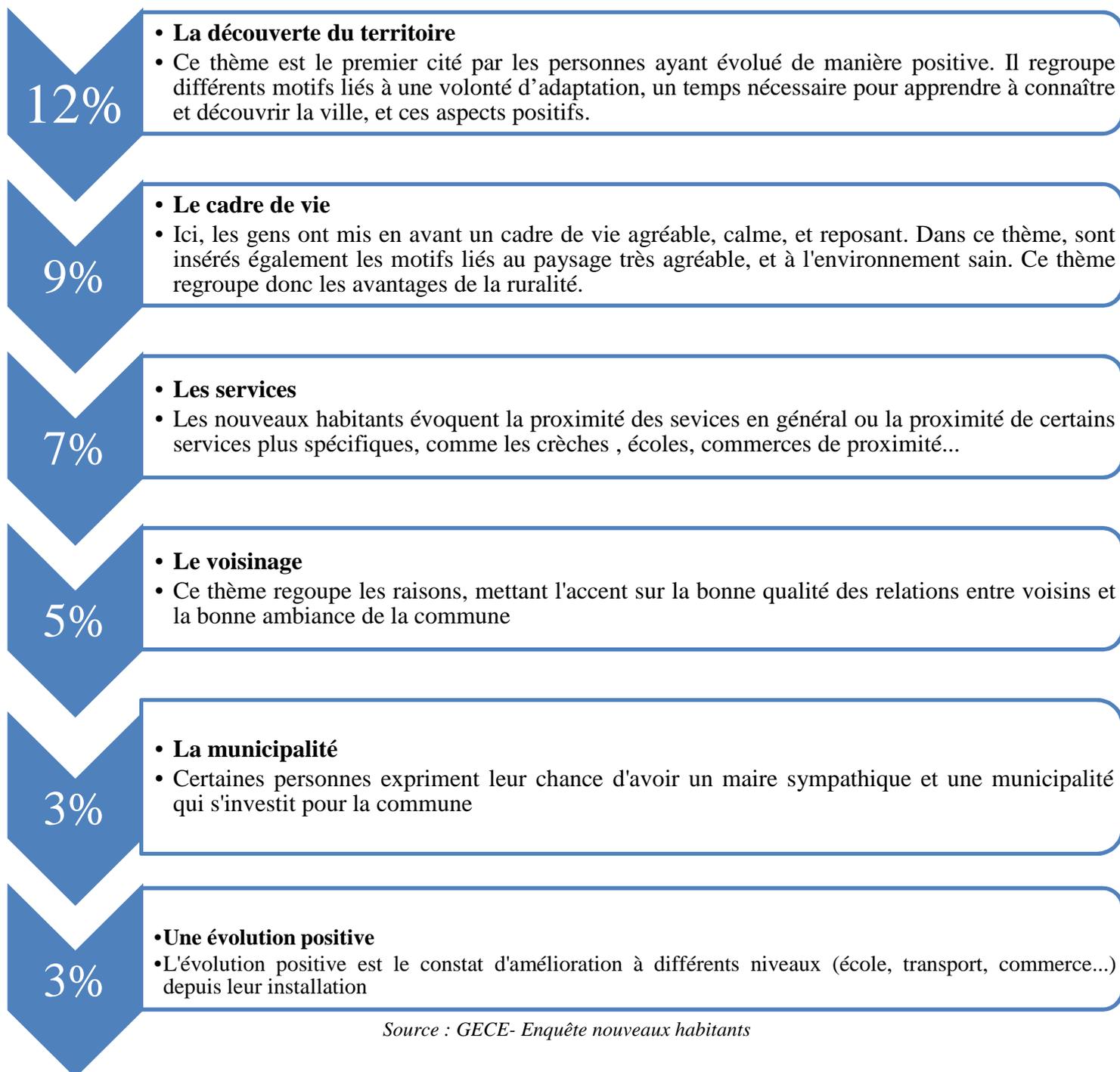
Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

## ii. Raisons de l'évolution de l'image

Une question ouverte permettait aux répondants d'expliquer pourquoi leur avis a évolué.

### *Schéma 15 : les raisons de l'évolution positive de l'image de la commune*

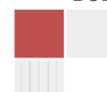
Parmi les 27% de nouveaux habitants dont l'avis a évolué positivement, 68% n'ont pas répondu à cette question. Les réponses des autres se trouvent dans le schéma ci-dessous :



*Lecture : 12% des nouveaux habitants dont l'avis a évolué positivement évoquent la découverte du territoire.*

### Schéma 16 : les raisons de l'évolution négative de l'image de la commune

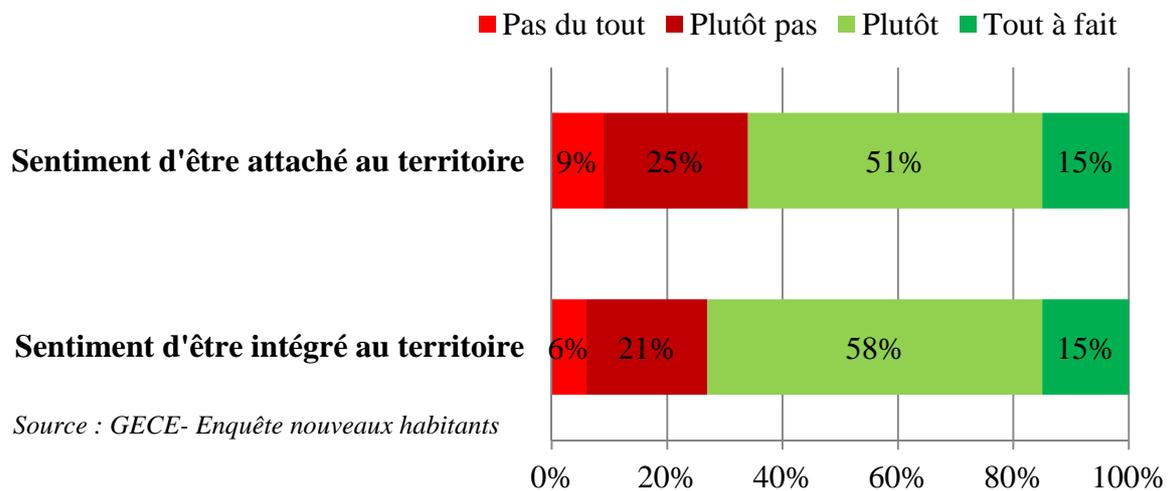
Parmi les 11% de nouveaux habitants dont l'avis a évolué négativement, 50% n'ont pas répondu à cette question. Les réponses des autres se trouvent dans le schéma ci-dessous :



## b. Intégration et attachement à la commune

1/3 des nouveaux habitants se disent pas attachés à leur commune ou aux communes avoisinantes et 27% ne se sentent pas intégrés.

*Graphique 60 : l'attachement et intégration au territoire*



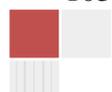
Les sentiments d'intégration et d'attachement au territoire sont très fortement corrélés :

En général, plus on est intégré et plus on est attaché au territoire.

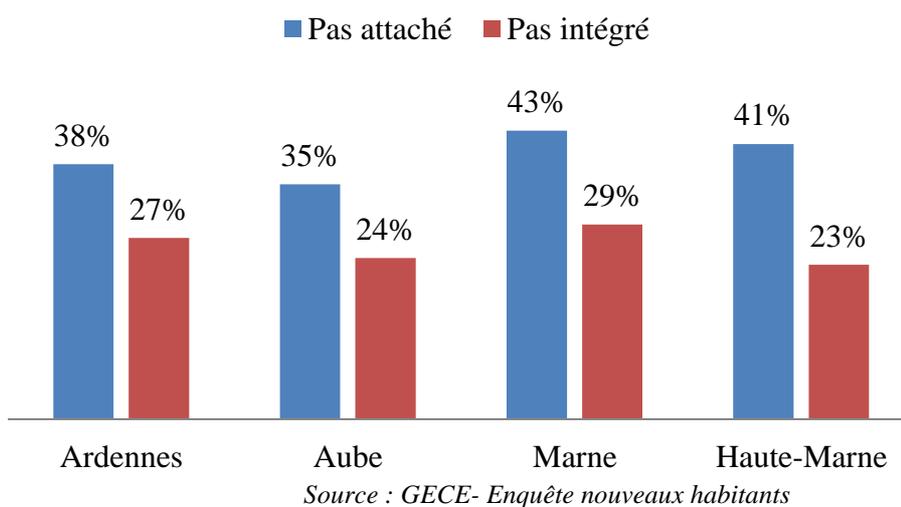
De la même manière, l'image que l'on a de la commune est fortement influencée par le niveau d'intégration et l'attachement à la commune :

Parmi ceux ayant actuellement une image négative de leur commune, 83% ne sont pas attachés à la commune et 61% ne se sentent pas intégrés.

La Marne est le département où la plus grande part de nouveaux habitants ne se sentent pas attachés à la commune (43%). Il en va de même pour l'intégration.

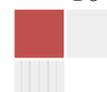
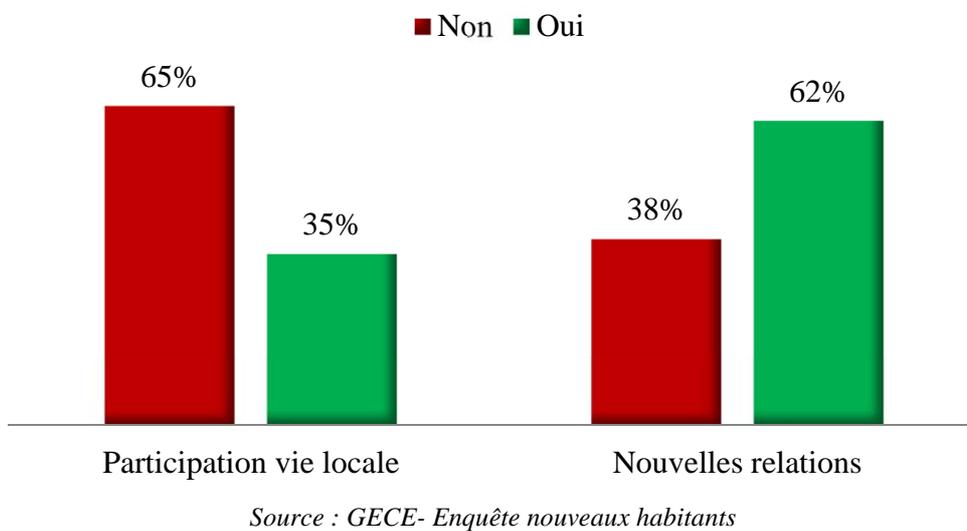


*Graphique 61 : le sentiment de ne pas être intégré et de ne pas être attaché par département*



Plus d'un tiers des nouveaux habitants participent à la vie locale (associative, sportive, politique,...) et plus des deux tiers se sont fait de nouvelles relations en dehors de leur travail.

*Graphique 62 : les nouvelles relations et la participation à la vie locale*



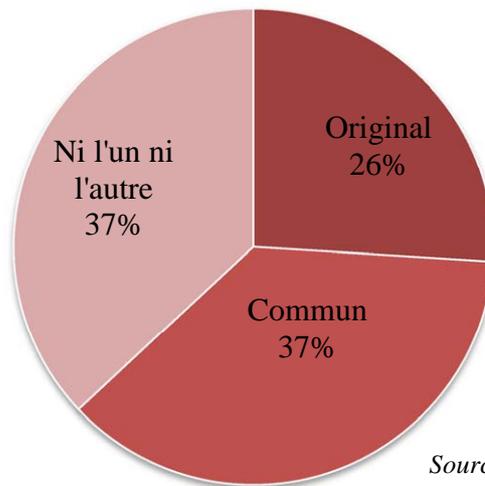
## c. Perception du cadre de vie

### i. Originalité

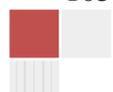
Il y a plus de nouveaux habitants à trouver leur cadre de vie commun qu'original (37% contre 26%).

L'Aube paraît avoir un cadre de vie plus original (pour 35% de ses nouveaux habitants) que les autres départements de la région et en particulier que la Marne (22%).

Graphique 63 : leur cadre de vie est-il original ?



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

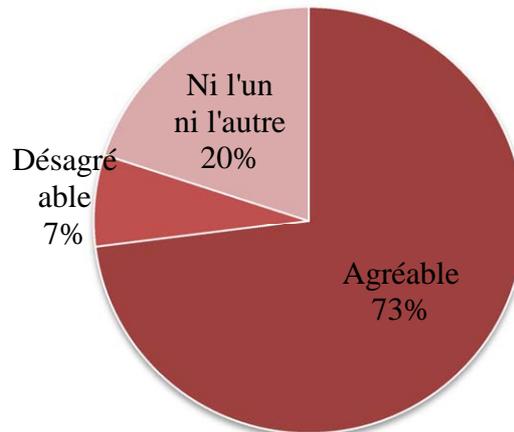


## ii. Agréable

Près des  $\frac{3}{4}$  des nouveaux habitants jugent leur cadre de vie agréable et seuls 7% le trouvent désagréable.

Pour cette notion de cadre de vie agréable, les résultats sont proches dans les quatre départements.

Graphique 64 : leur cadre de vie est-il agréable ?



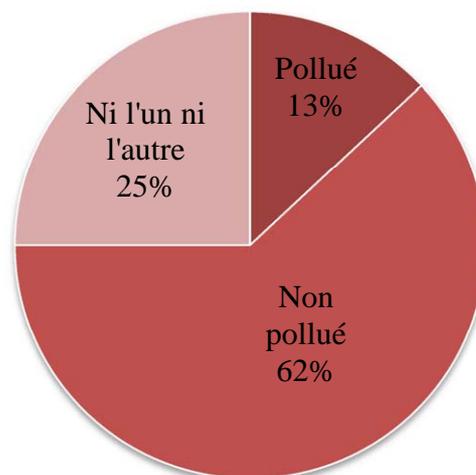
Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

## iii. Pollution

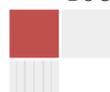
Plus de 6 répondants sur 10 estiment que la commune n'est pas polluée pour 13% qui la trouvent polluée.

La Marne est davantage jugée comme polluée (16%) que l'Aube (12%), la Haute-Marne (9%) et les Ardennes (8%).

Graphique 64 : leur cadre de vie est-il pollué ?



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

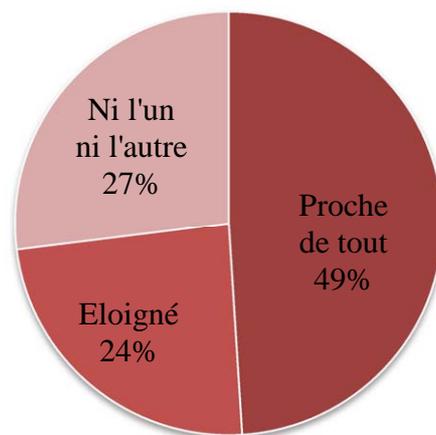


#### iv. Eloignement

Près de la moitié des personnes interrogées ont le sentiment d'être proche de tout dans leur nouvelle commune.

Il existe d'importantes différences par département quant à cette impression d'éloignement. Dans les Ardennes, un tiers des nouveaux habitants ont la sensation d'être loin de tout. Dans les trois autres départements, moins d'un quart des nouveaux ont cette sensation : Aube (17%), Marne (21%) et Haute-Marne (23%).

Graphique 65 : leur cadre de vie est-il proche de tout ?



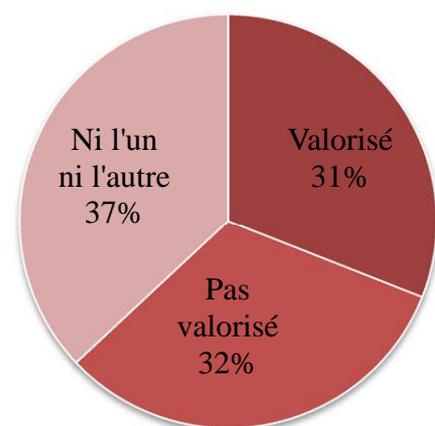
Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

#### v. Valorisation du territoire

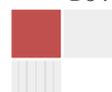
Graphique 66: leur cadre de vie est-il valorisé ?

Globalement, sur l'ensemble de la région Champagne-Ardenne, il y a presque autant de nouveaux habitants à juger leur territoire valorisé que le contraire.

Dans la Haute-Marne et surtout les Ardennes, il y a davantage de nouveaux habitants à trouver le cadre de vie non valorisé que valorisé. Les résultats sont inversés dans l'Aube et la Marne. La part de nouveaux habitants estimant leur cadre de vie non valorisé par département est la suivante: Ardennes (42%), Haute-Marne (32%), Marne (29%) et Aube (21%).



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants



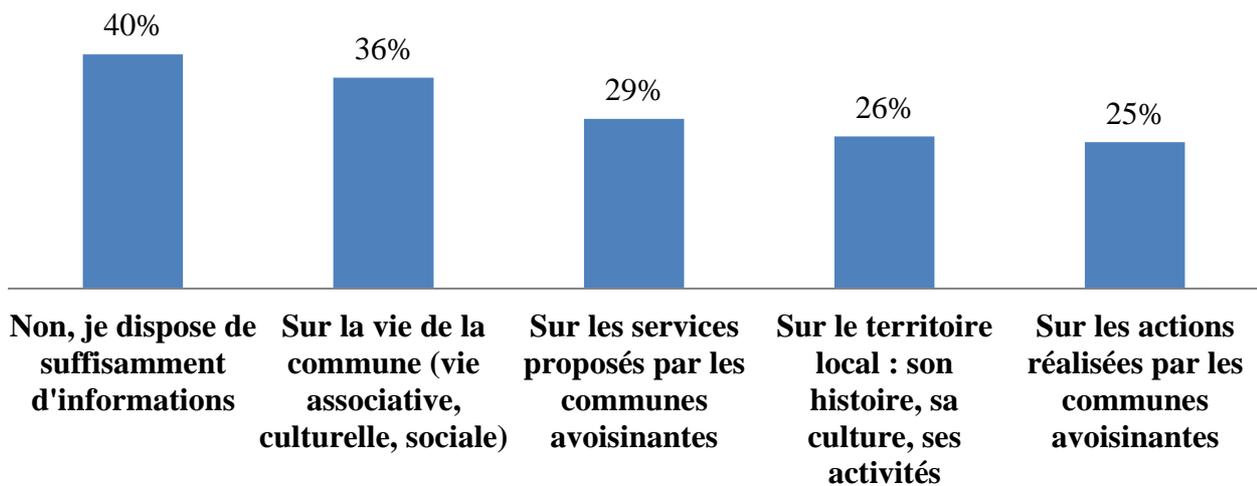
## d. Besoins en matière d'information

40% des nouveaux habitants estiment disposer de suffisamment d'information.

Les informations souhaitées sont principalement sur la vie de la commune (36%) puis sur les services proposés (29%) et le territoire local (26%).

Un quart des nouveaux habitants voudraient être mieux informés sur les actions réalisées par les communes avoisinantes.

*Graphique 67 : le souhait d'être mieux informé*



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

## 2. Selon le profil

### a. Image de la commune

L'image de la commune entre l'arrivée et aujourd'hui évolue selon la situation professionnelle des nouveaux habitants.

A leur arrivée, 79% des retraités avaient une image positive du territoire ; cette image était négative pour seulement 4% d'entre eux. Les avis positifs sont encore plus nombreux aujourd'hui : 88%.

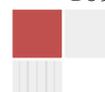
Parmi les actifs, il existe des différences entre ceux en emploi et ceux sans emploi mais également entre les différentes catégories socioprofessionnelles.

Les demandeurs d'emploi ont une image plus négative de la commune que les actifs en emploi :

- 18% des demandeurs d'emploi avaient une image négative à leur arrivée et 26% aujourd'hui.
- En ce qui concerne les actifs en emploi, 15% jugeaient négativement la commune contre 12% aujourd'hui.

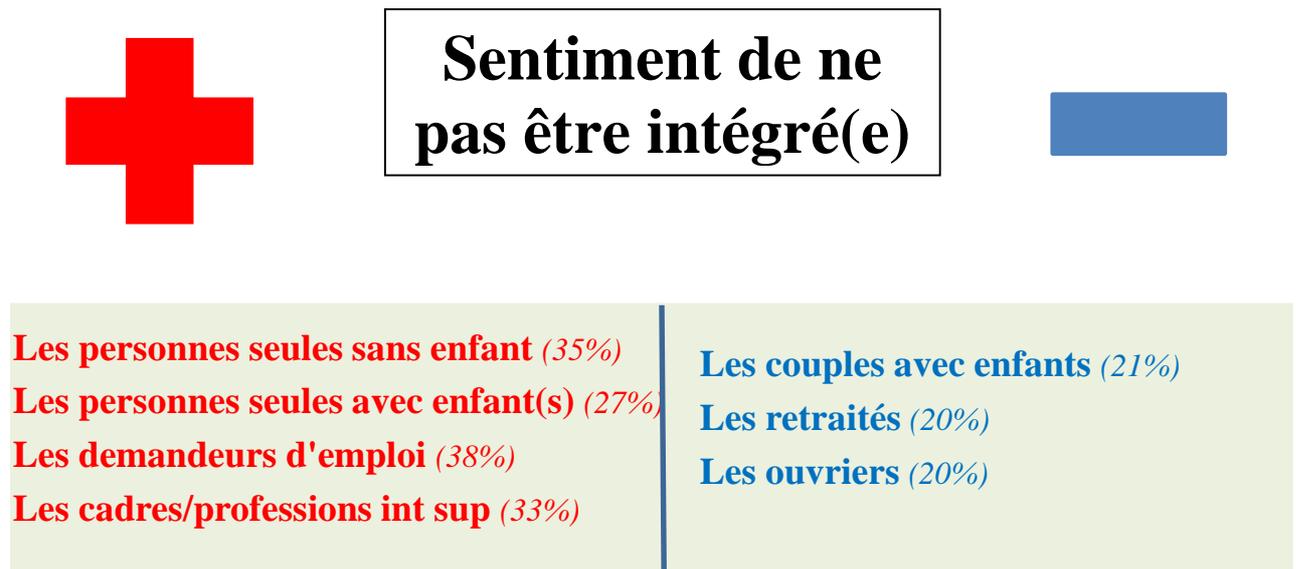
En matière de catégories socioprofessionnelles, une plus grande part de cadres/professions intellectuelles supérieures avaient une image négative à leur arrivée (26%) que d'employés (12%) ou ouvriers (7%).

Cependant, l'image de la commune qu'ont les cadres évolue plus positivement que celle des autres catégories même si elle reste légèrement moins bonne. Aujourd'hui, 17% des cadres ont image négative contre 12% des employés et 10% des ouvriers.

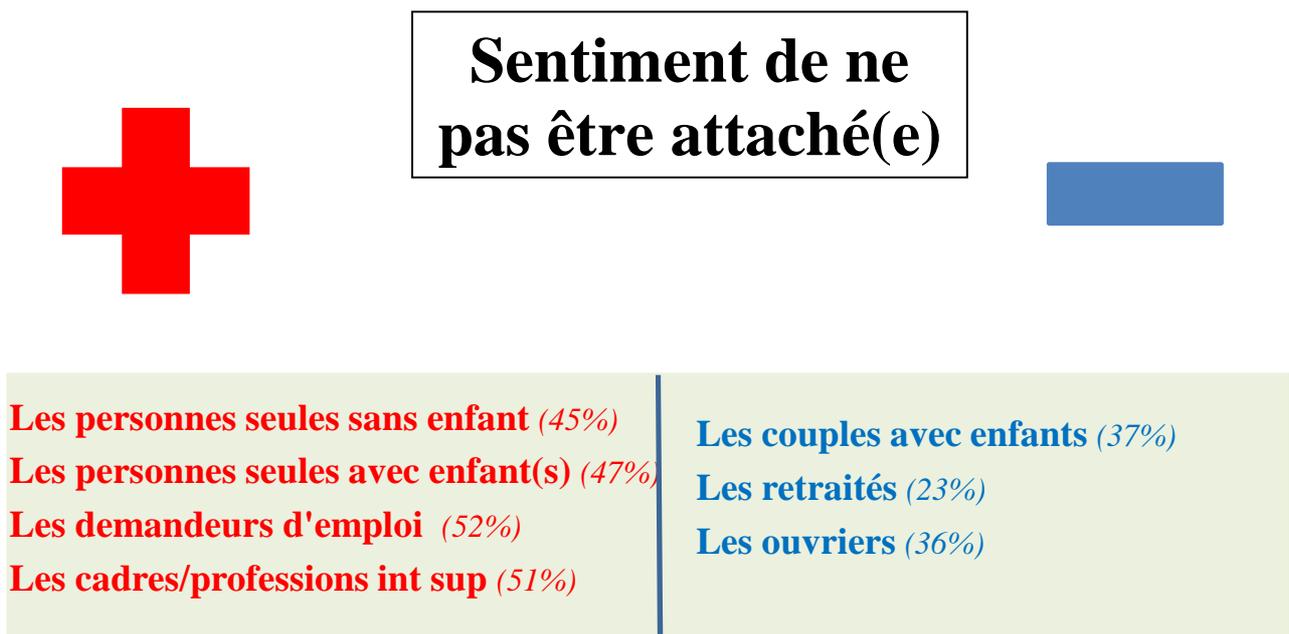


## b. Intégration et attachement à la commune

*Schéma 17 : les sentiments d'intégration et d'attachement selon le profil des nouveaux habitants*



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants



*Lecture : 35% des personnes vivant seules ne se sentent pas intégrées au territoire (commune ou communes avoisinantes). Elles sont significativement moins attachées à leur commune.*

Nous observons les mêmes tendances pour l'intégration et pour l'attachement à la commune :

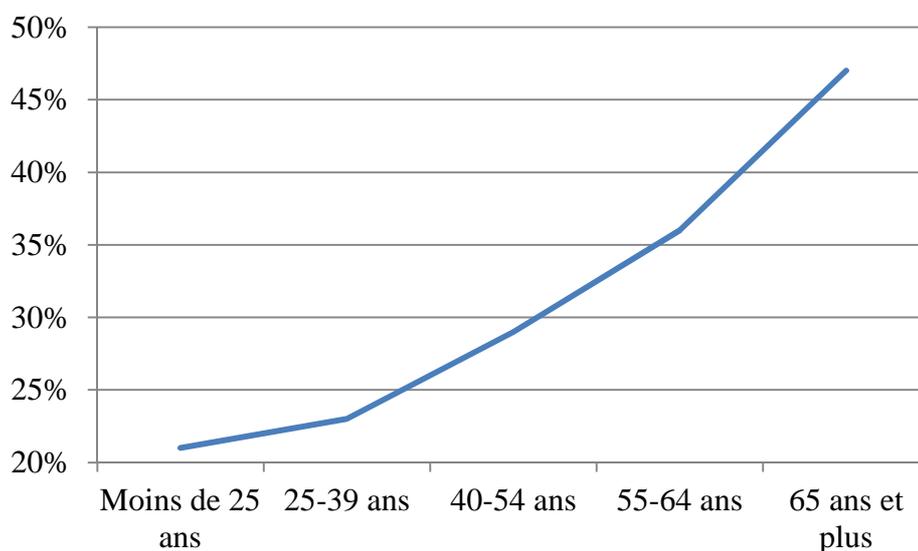
- Les personnes seules (avec ou sans enfant) se sentent moins intégrées et moins attachées à leur territoire que les couples avec enfants.
- Les retraités sont davantage intégrés et attachés à leur territoire que les autres et en particulier que les demandeurs d'emploi.
- Parmi les actifs, on constate des différences selon les catégories socioprofessionnelles. La part de cadres n'étant pas attachés au territoire est plus grande que celle des ouvriers.

Notons que les cadres/professions intellectuelles et les profession intermédiaire participent plus à la vie locale (associative, sportive, politique,...) que les autres actifs (43% d'entre eux contre 32% des autres actifs).

### c. Besoins en matière d'information

Plus que le nombre d'années de présence dans la commune, c'est l'âge qui fait varier les besoins en information du nouvel habitant : plus il vieillit plus il estime disposer d'assez d'informations.

*Graphique 68 : la part de nouveaux habitants disposant d'assez d'informations sur le territoire selon leur âge*



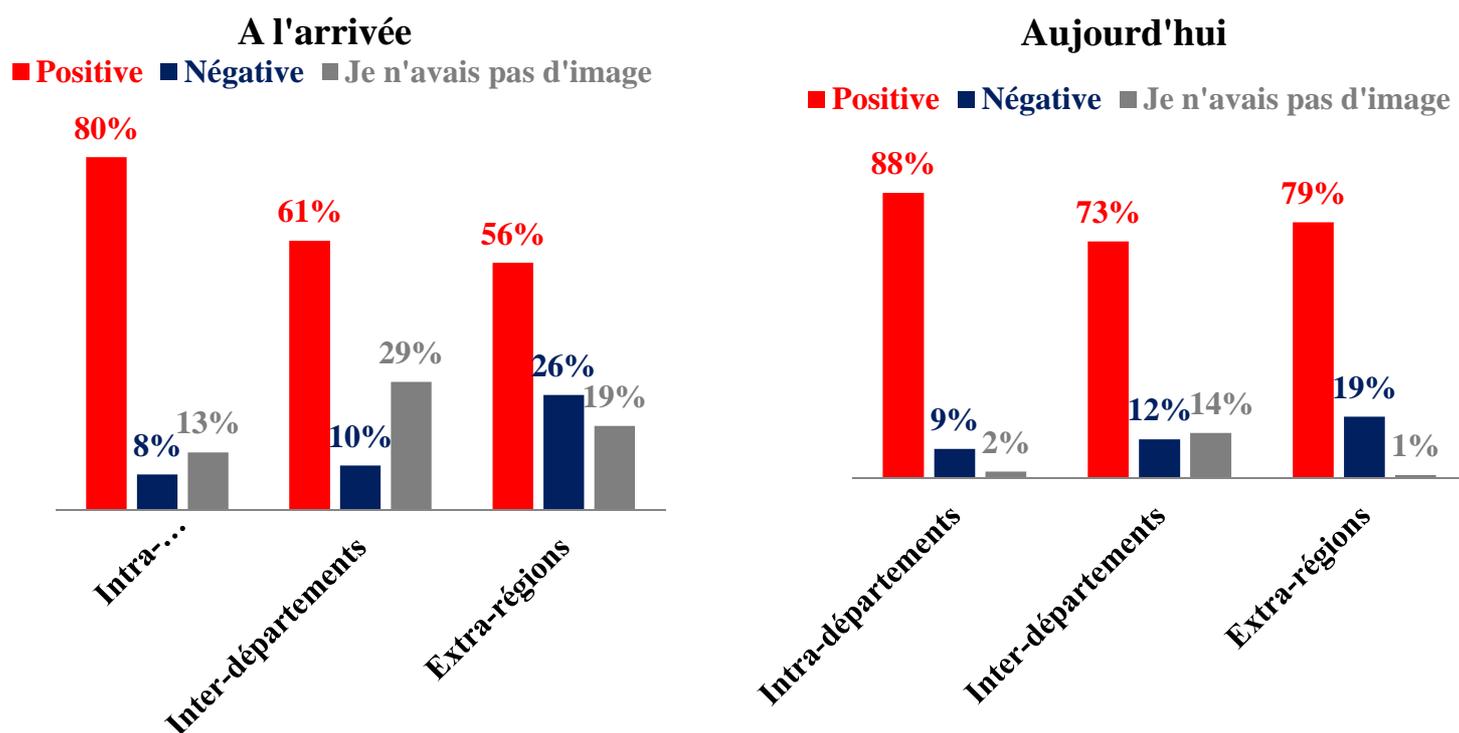
Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

Par ailleurs, les moins de 25 ans et les personnes seules souhaitent plus que les autres des informations sur la vie de la commune. Les couples avec enfants et les 25-39 ans évoquent plus le besoin d'informations sur les services proposés et les actions menées par la commune et les communes avoisinantes.

### 3. Selon la provenance

#### a. Image de la commune

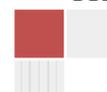
*Graphique 69 : les images de la commune à l'arrivée et aujourd'hui selon la provenance*



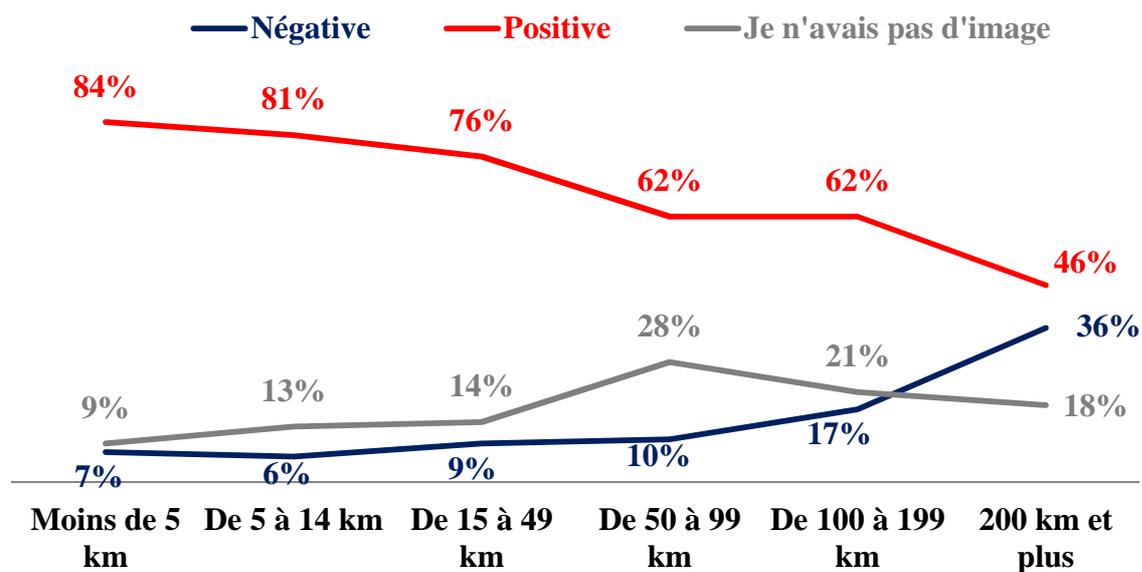
Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

A l'arrivée, 8/10<sup>èmes</sup> des «intra-départements» avaient déjà une image positive de la commune pour 56% des «extra-régions». Plus d'un quart des «extra-régions» avaient une image négative.

On constate une forte évolution de l'image chez les «extra-régions». Aujourd'hui, 79% d'entre eux ont une image positive.



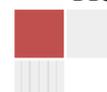
Graphique 70 : l'image à l'arrivée dans la commune selon le nb de km habitation actuelle/précédente



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

Plus ils parcourent de kilomètres, plus la part de nouveaux habitants ayant une image positive à l'arrivée diminue.

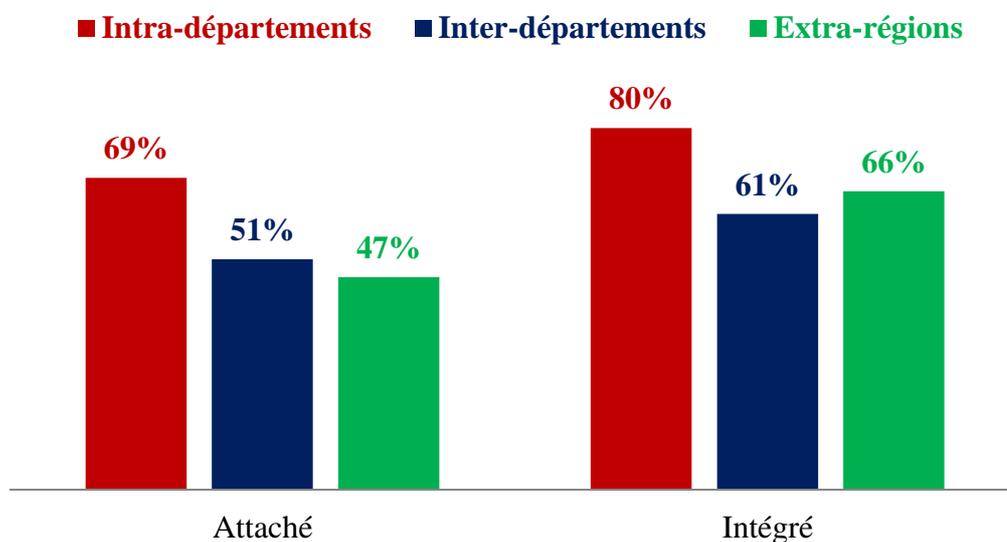
Ces tendances se lissent avec le temps. Aujourd'hui, les différences d'image selon le nombre de kilomètres parcourus sont beaucoup moins marquées.



## b. Intégration et attachement à la commune

Les «intra-départements» sont plus attachés et plus intégrés à la commune que les autres.

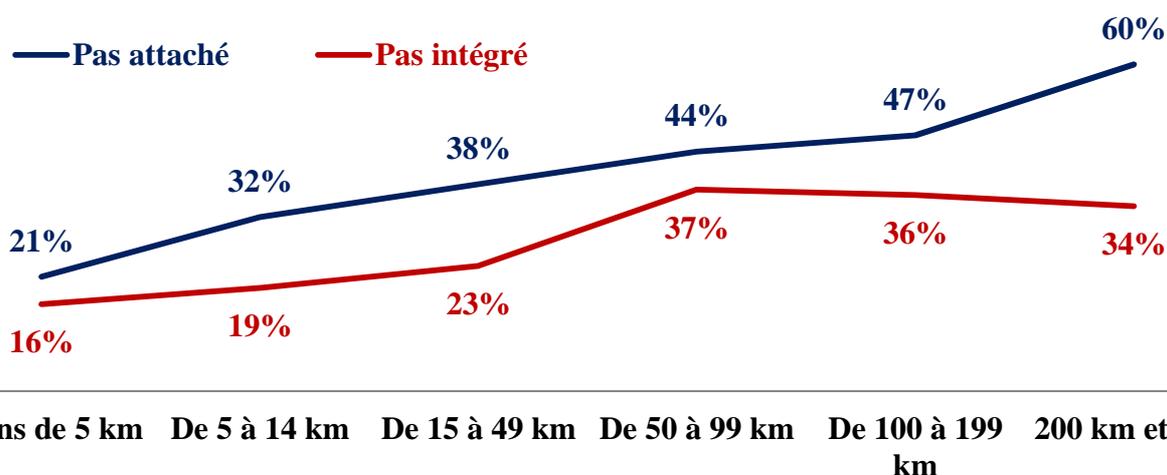
*Graphique 71 la part de nouveaux habitants attachés et intégrés à la commune  
selon leur provenance*



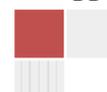
Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

Plus les nouveaux habitants font de kilomètres et moins ils se sentent attachés à leur commune actuelle. Dans une moindre mesure, l'intégration à la commune suit la même tendance.

*Graphique 72 : la part de nouveaux habitants non attachés et non intégrés à la commune  
selon la distance parcourue*



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants



Les nouveaux habitants venant de l'extérieur de la région participent davantage à la vie locale que les autres (42% contre 31%).

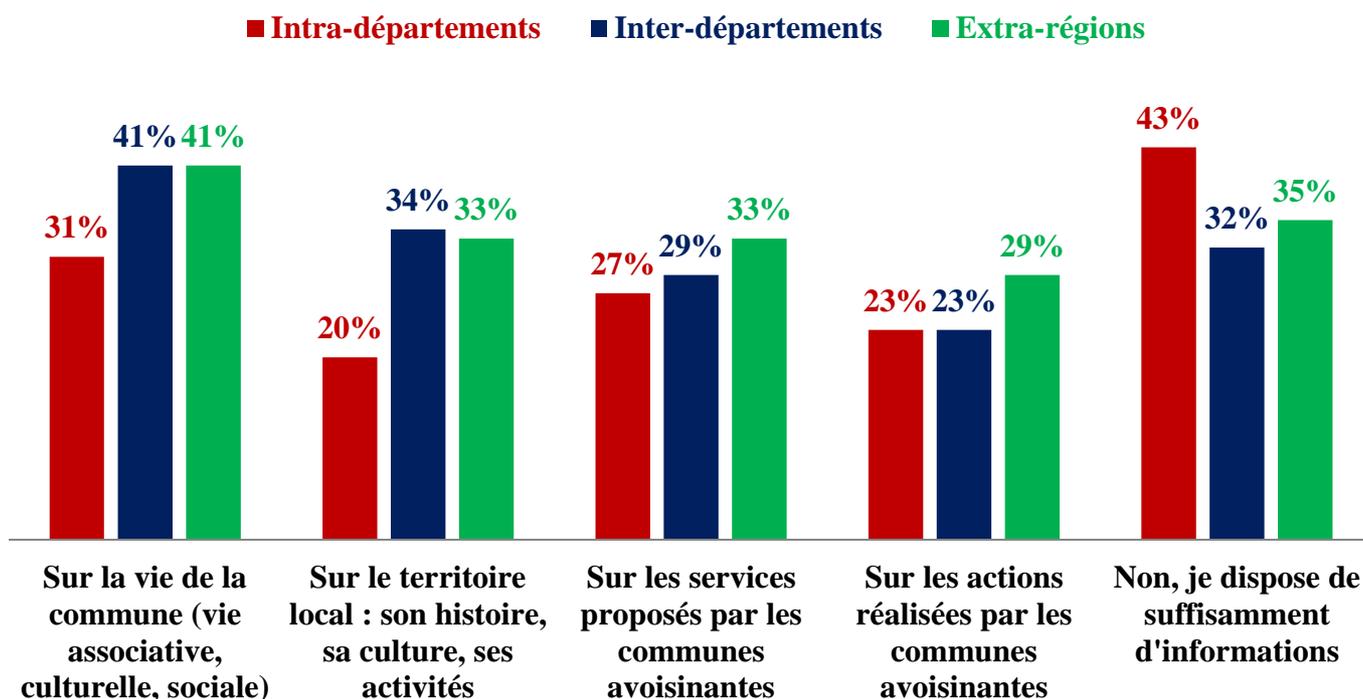
En revanche, la provenance n'influe pas sur le fait d'avoir ou non de nouvelles relations.

### c. Besoins en matière d'information

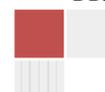
Logiquement, la part d'«intra-départements» estimant disposer de suffisamment d'informations est plus élevée que celle des «inter-départements» et des «extra-régions».

Notons également que les informations sur le territoire local sont plus sollicitées par les «extra-régions» et les «inter-départements».

*Graphique 73 : les besoins d'information selon leur provenance*



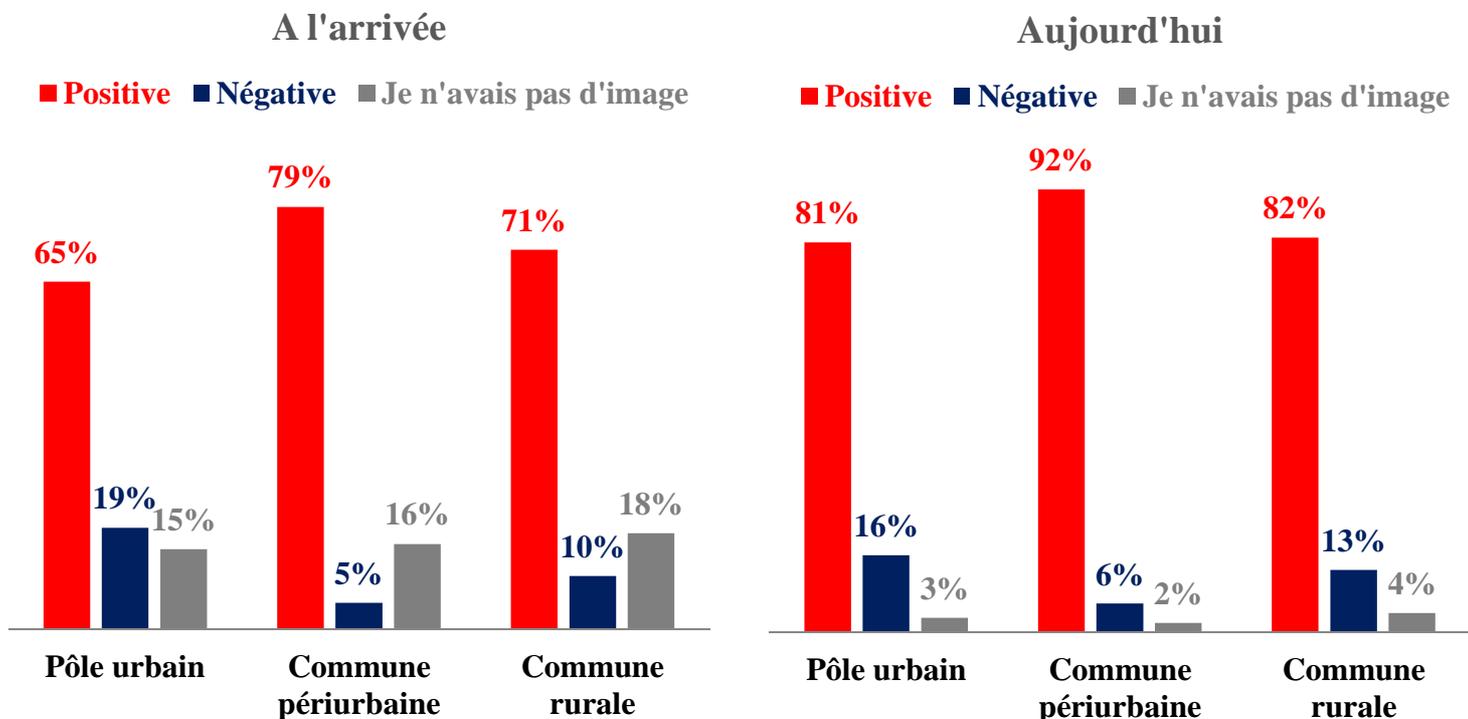
Source : GECE- Enquête nouveaux habitants



## 4. Selon le lieu d'installation

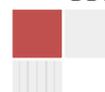
### a. Image de la commune

*Graphique 74 : les images à l'arrivée et aujourd'hui selon le type de commune*



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

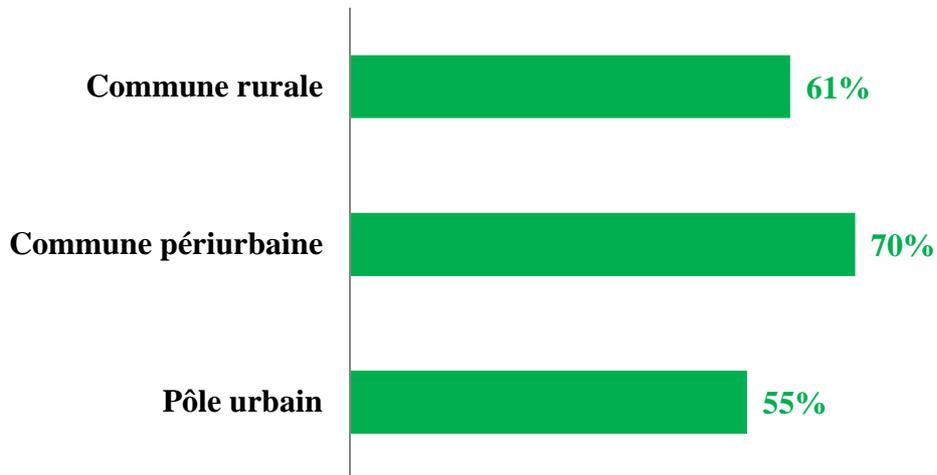
La part de nouveaux habitants ayant une image positive de leur commune, à l'arrivée et actuellement, de la commune est plus importante dans les zones périurbaines.



## b. Intégration et attachement à la commune

L'attachement à sa commune est un sentiment plus répandu chez les nouveaux habitants des communes périurbaines que dans les communes rurales et surtout que dans les pôles urbains.

*Graphique 75 : la part de nouveaux habitants attachés par type de commune*

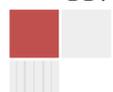


*Source : GECE- Enquête nouveaux habitants*

A l'échelle régionale, le type de commune influence peu l'intégration à la commune :

77% des nouveaux habitants des communes périurbaines se sentent intégrés pour 72% dans les pôles urbains et 73% dans les communes rurales.

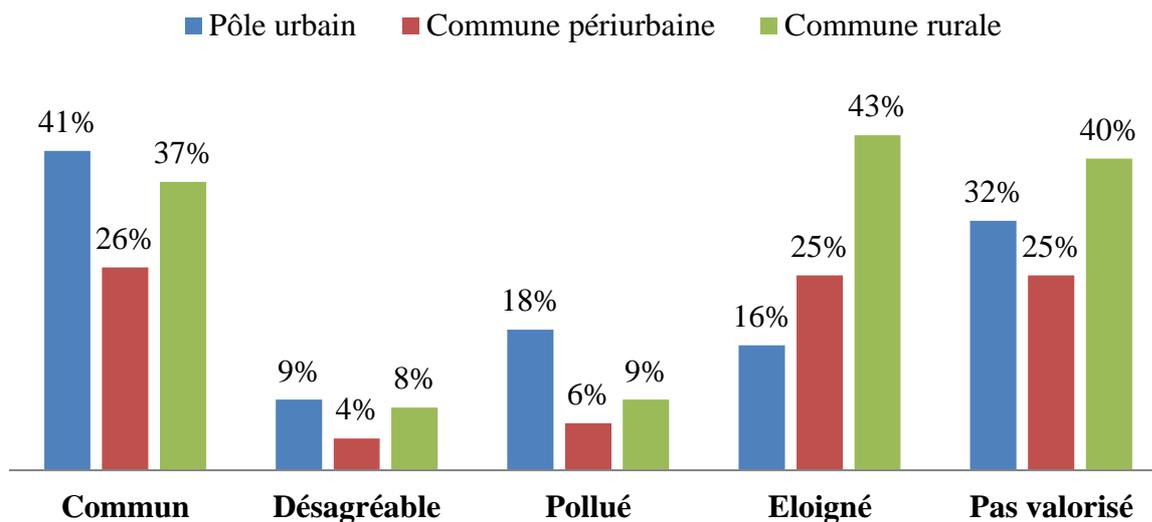
De la même manière, le fait d'avoir de nouvelles relations ou de participer à la vie locale ne sont pas dépendants du type de commune.



### c. Perception du cadre de vie

La perception du cadre de vie est très dépendante du type de commune d'habitation. Dans les communes périurbaines, le cadre est jugé moins commun, désagréable et pollué que dans les autres communes. Les communes rurales sont jugées loin de tout selon 43% de leurs nouveaux habitants et pas assez valorisées par 40%.

*Graphique 76 : le jugement sur le cadre de vie selon le type de commune d'habitation*

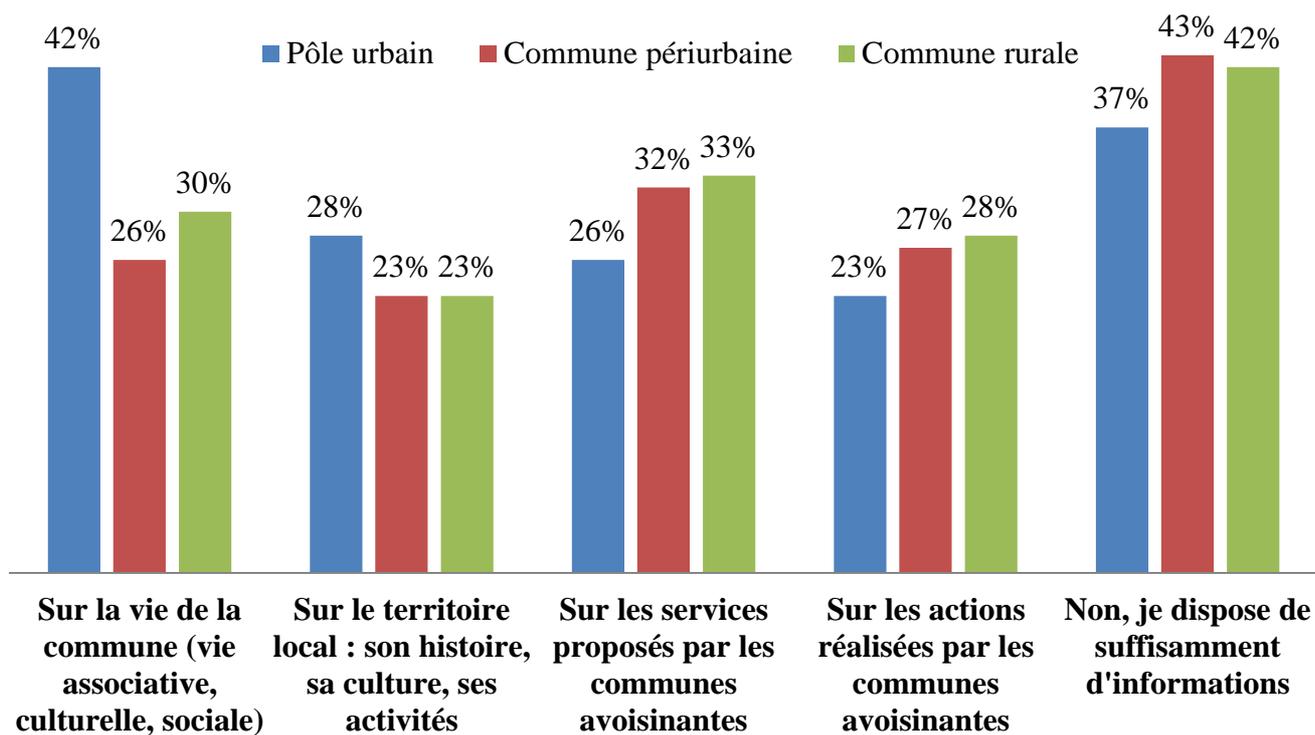


Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

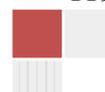
## d. Besoins en matière d'information

Les informations sur la vie de la commune et sur le territoire local sont davantage sollicitées par les nouveaux habitants des pôles urbains. En revanche, les informations sur les services proposés et les actions réalisées par la commune sont plus citées par les nouveaux habitants des communes périurbaines et rurales.

*Graphique 77 : les demandes d'information selon le type de commune*



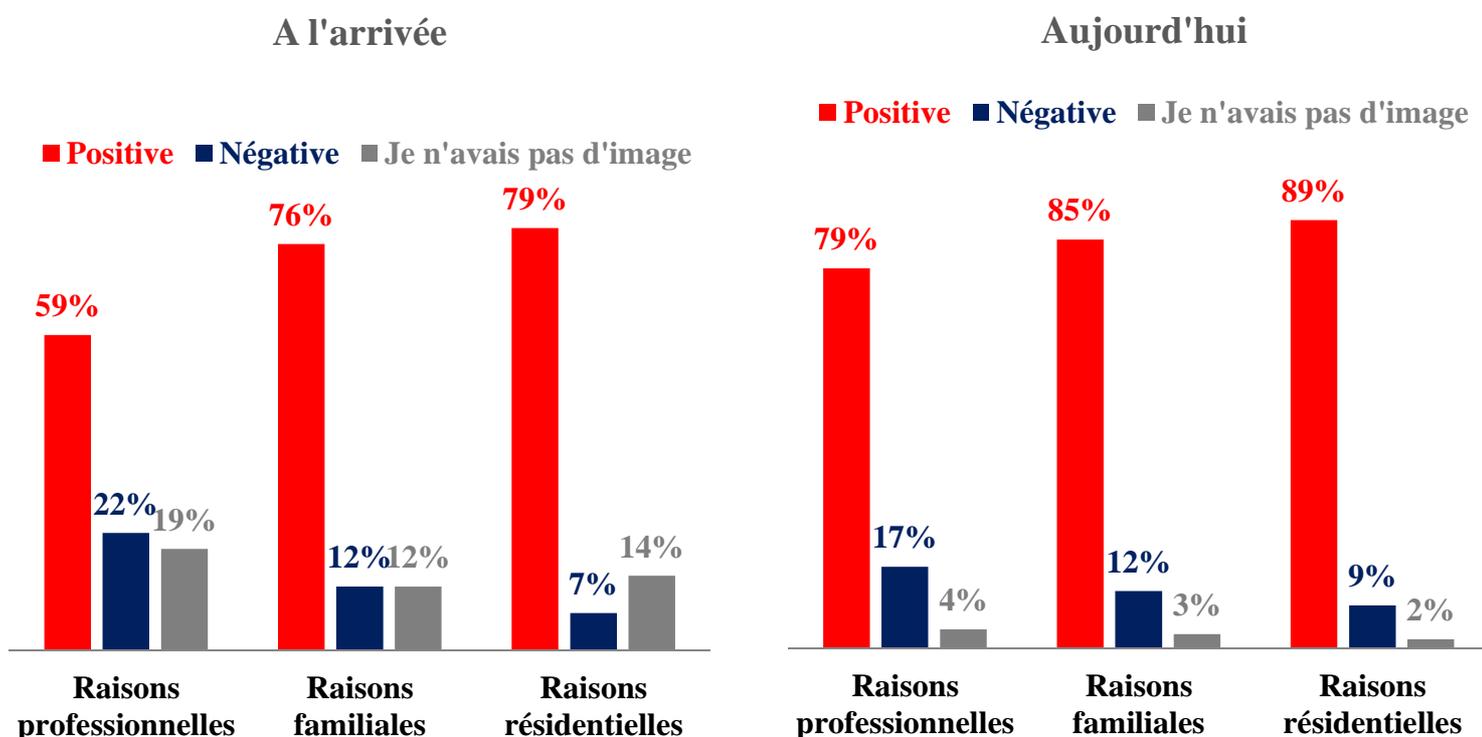
Source : GECE- Enquête nouveaux habitants



# 5. Selon les motivations

## a. Image de la commune

Graphique 78 : les images à l'arrivée et aujourd'hui selon les motivations d'installation



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

Il y a davantage de nouveaux habitants à avoir une image négative de leur commune, à leur arrivée et actuellement, parmi ceux étant venus pour des raisons professionnelles que parmi ceux venus pour des raisons familiales ou résidentielles.

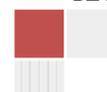
Notons tout de même parmi ceux venus pour des raisons professionnelles, que l'on passe de 59% avec une image positive à l'arrivée à 79% aujourd'hui.

## b. Intégration et attachement à la commune

Les motivations d'installation influencent également l'attachement des nouveaux habitants et l'intégration à la commune.

Ceux venus pour des raisons résidentielles sont nettement plus attachés et intégrés à la commune que ceux venus pour des raisons professionnelles :

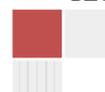
- 70% de ceux venus pour des raisons résidentielles sont attachés à la commune et 78% sont intégrés.
- 48% seulement de ceux venus pour des raisons professionnelles sont attachés à la commune et 70% sont intégrés.



## 6.Synthèse

### Image et perception de leur commune

- **A leur arrivée**, une large majorité des nouveaux habitants avaient **une image positive** de leur territoire d'installation (70%). **Aujourd'hui**, ils sont encore plus nombreux à avoir **une image positive** (84%).
- Les 2/3 des nouveaux habitants se sentent **attachés au territoire** qu'ils habitent et les 3/4 se sentent **intégrés**.
- Les "intra-départements", les nouveaux habitants des communes périurbaines et ceux venus pour des raisons résidentielles ont une meilleure image de leur territoire et se sentent plus attachés et intégrés.
- **60%** nouveaux habitants **souhaiteraient être mieux informés sur leur territoire**.

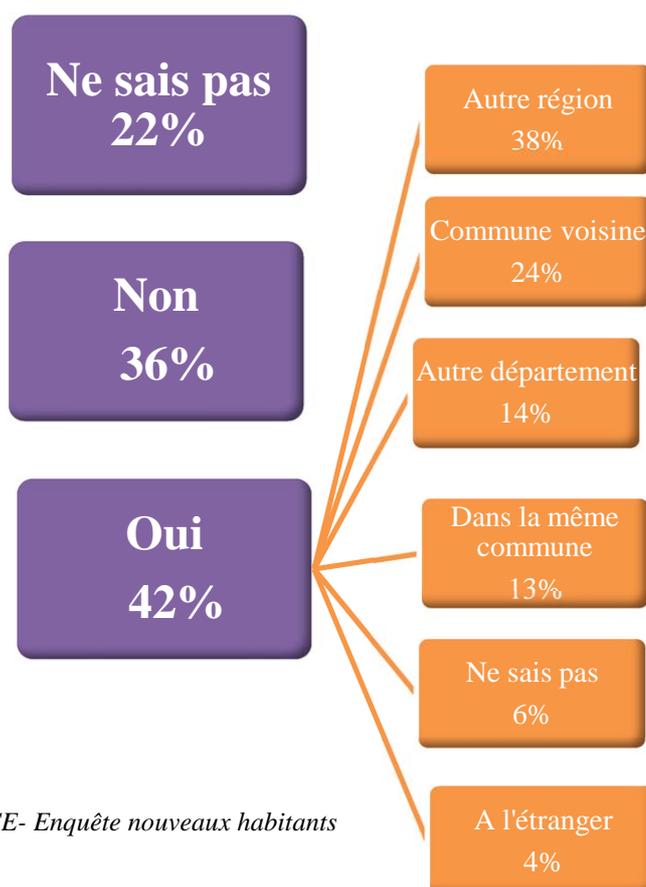


# IX. Perspectives et projets à venir

## 1. Aux niveaux régional et départemental

### a. Prévision d'un déménagement

*Schéma 18 : le souhait de déménager ou non et si oui, la future destination*

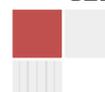


Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

42% des nouveaux habitants des communes de Champagne-Ardenne pensent déménager dans les 5 ans à venir et 36% pensent rester dans leur logement au moins 5 ans.

Parmi ceux qui envisagent de déménager, 42% se voient dans une autre région ou à l'étranger (soit 18% de l'ensemble des nouveaux habitants), 37% se voient dans un autre logement mais sur le même territoire (même commune ou commune voisine) et 14% dans un autre département de la région.

Plus de la moitié des nouveaux habitants de la Marne (51%) pensent déménager dans les 5 ans à venir pour 42% de ceux de la Haute-Marne, 35% de ceux des Ardennes et 34% de l'Aube.



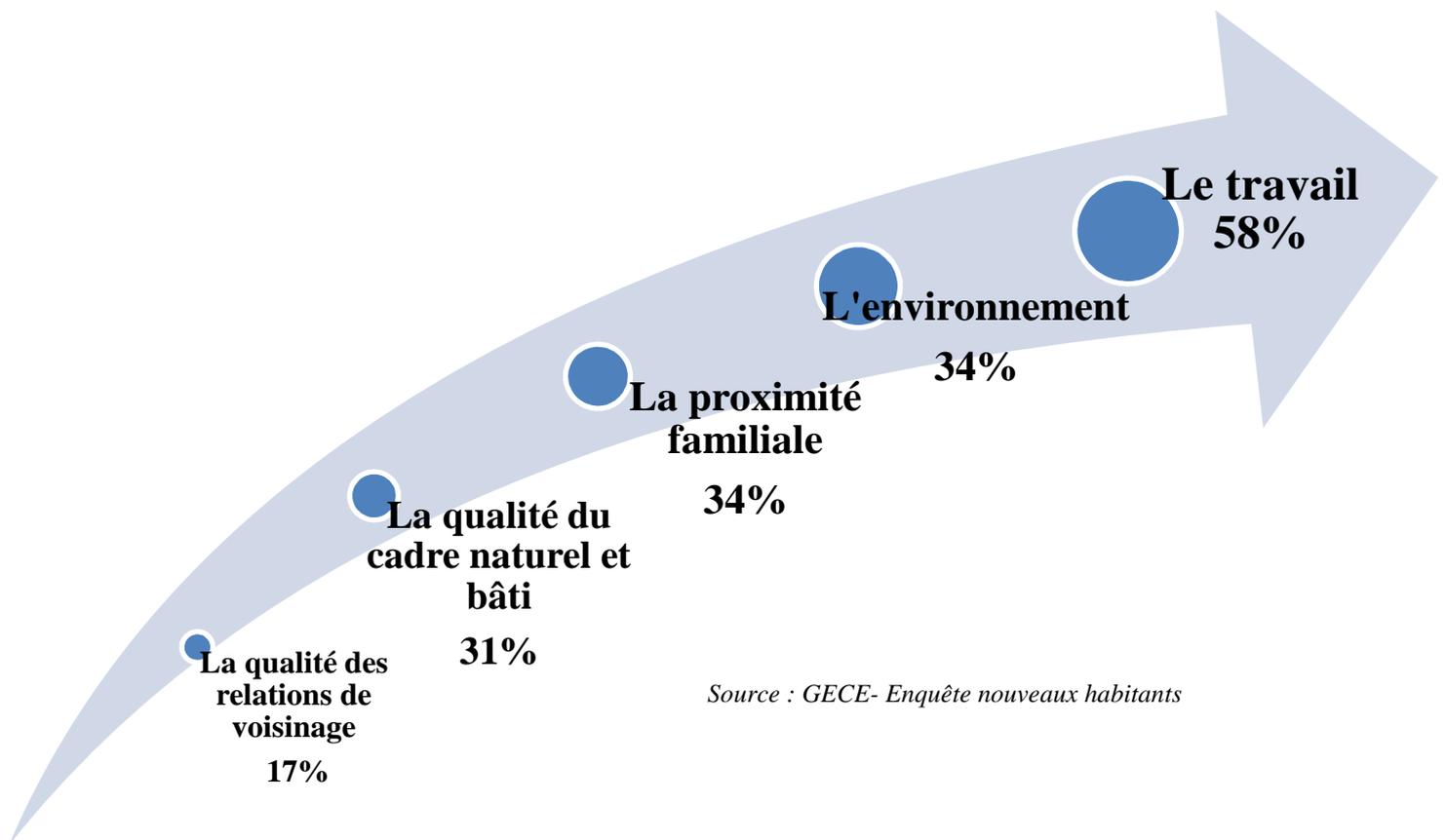
## b. Raisons de rester et de partir

### i. Raisons de rester

Le travail (58%) est la principale raison de rester dans leur commune actuelle des nouveaux habitants devant l'environnement (34%), la proximité familiale (34%) et la qualité du cadre naturel et du bâti (31%).

Notons que 17% citent la qualité des relations de voisinage, 14% la possibilité d'activités, 13% l'accès à un enseignement scolaire de qualité, 8% la richesse sociale et 5% les possibilités de services aux personnes.

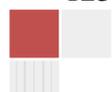
*Schéma 19 : les raisons de rester dans la commune*



Le travail est plus cité dans les départements de la Haute-Marne et de la Marne que dans l'ensemble de la région.

La proximité familiale est davantage citée dans la Haute-Marne et les Ardennes.

La qualité du cadre naturel et du bâti et l'environnement sont plus cités dans les Ardennes que dans les autres départements.

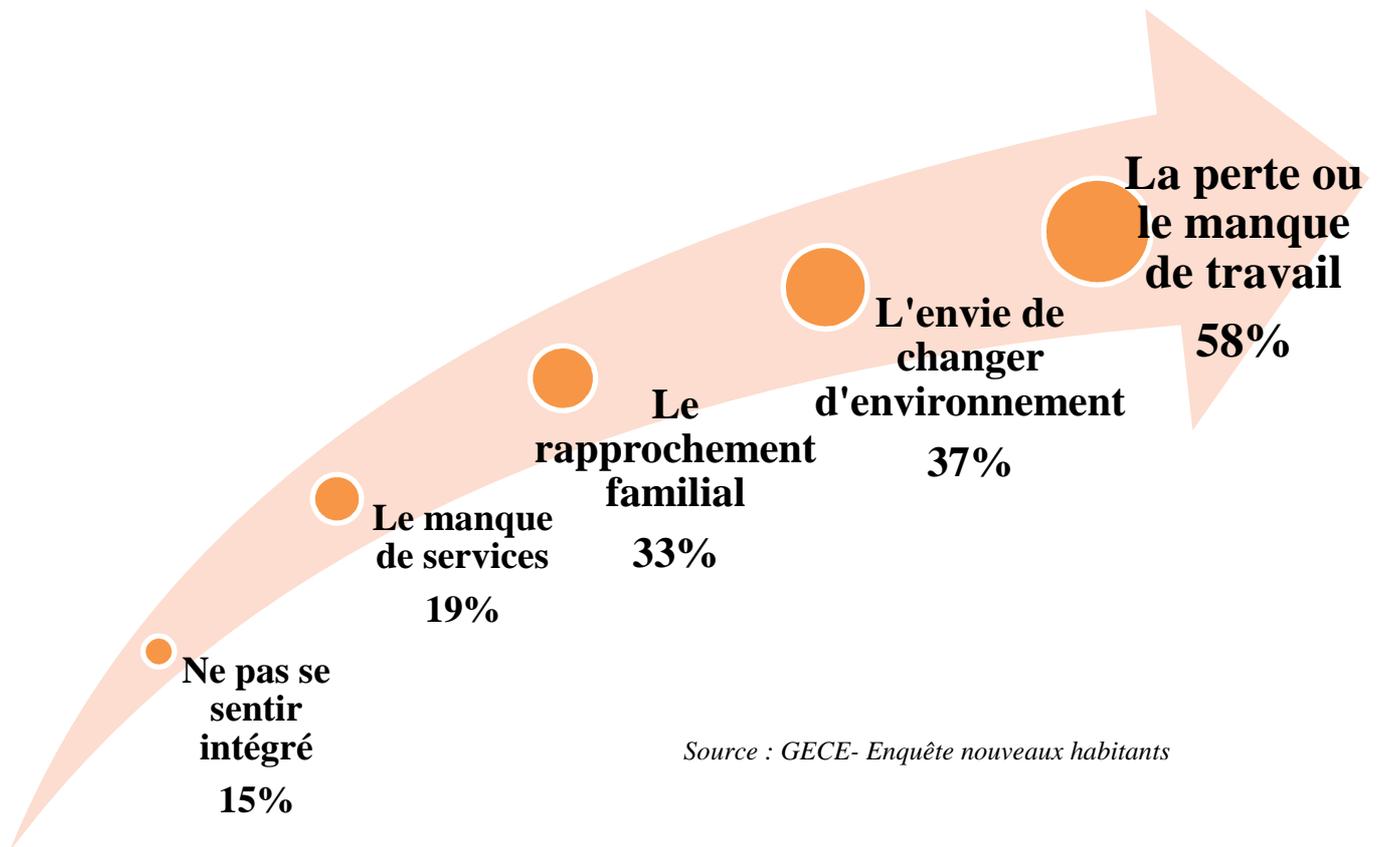


## ii. Raisons de partir

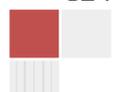
Comme pour les raisons de rester, le travail est la principale raison qui pourrait pousser les nouveaux habitants à partir (58%). L'envie de changer d'environnement (37%) et le rapprochement familial (33%) sont cités ensuite.

Le manque de services (19%), le fait de ne pas se sentir intégré (15%) et le manque d'opportunité en termes de logement (13%) sont moins souvent évoqués.

*Schéma 20 : les raisons de partir de la commune*



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants



### c. Conseil de venir s'installer à d'autres personnes

*Schéma 21 : Le conseil ou non à d'autres personnes de venir s'installer dans la commune et pour quelles raisons ?*



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

Plus des 2/3 des nouveaux habitants conseilleraient à d'autres personnes de venir s'installer sur leur commune et un sur sept le déconseillerait.

La principale raison de ce conseil de venir est le cadre de vie dans la commune (23% de ceux ayant répondu oui).

Dans la Haute-Marne, la part de nouveaux habitants qui conseilleraient de venir habiter dans la commune (59%) est moins élevée que celles des autres départements (Ardennes : 65%, Aube : 66% et Marne : 69%).

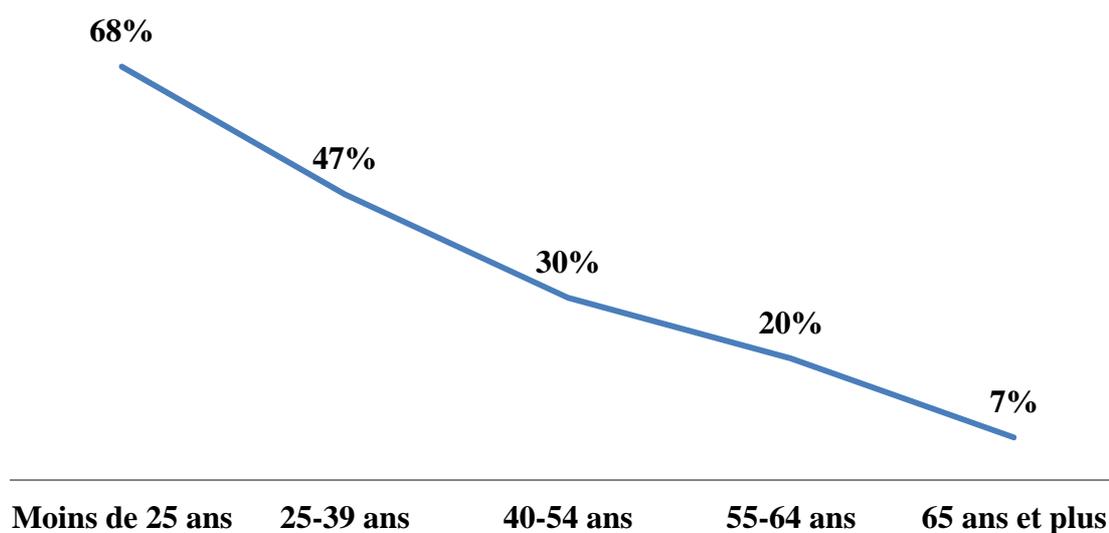
## 2. Selon le profil

### a. Prévision d'un déménagement

Le souhait de déménager dans les 5 ans à venir :

- Est peu évoqué par ceux ayant acheté leur logement (10% des propriétaires contre 61% des locataires).
- Diminue fortement avec l'âge (voir graphique ci-dessous).
- Est plus important chez les personnes vivant seules (avec ou sans enfant) que chez les couples avec enfants (47% contre 34%).
- Est davantage évoqué par les plus qualifiés (par 57% des cadres, 46% des professions intermédiaires, 44% des employés et 32% des ouvriers).

*Graphique 79 : le souhait de déménager selon l'âge*



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

Parmi ceux pensant déménager, nous distinguons ci-dessous ceux qui prévoient de rester sur le même territoire de ceux qui souhaitent quitter la région Champagne-Ardenne.

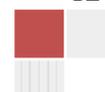
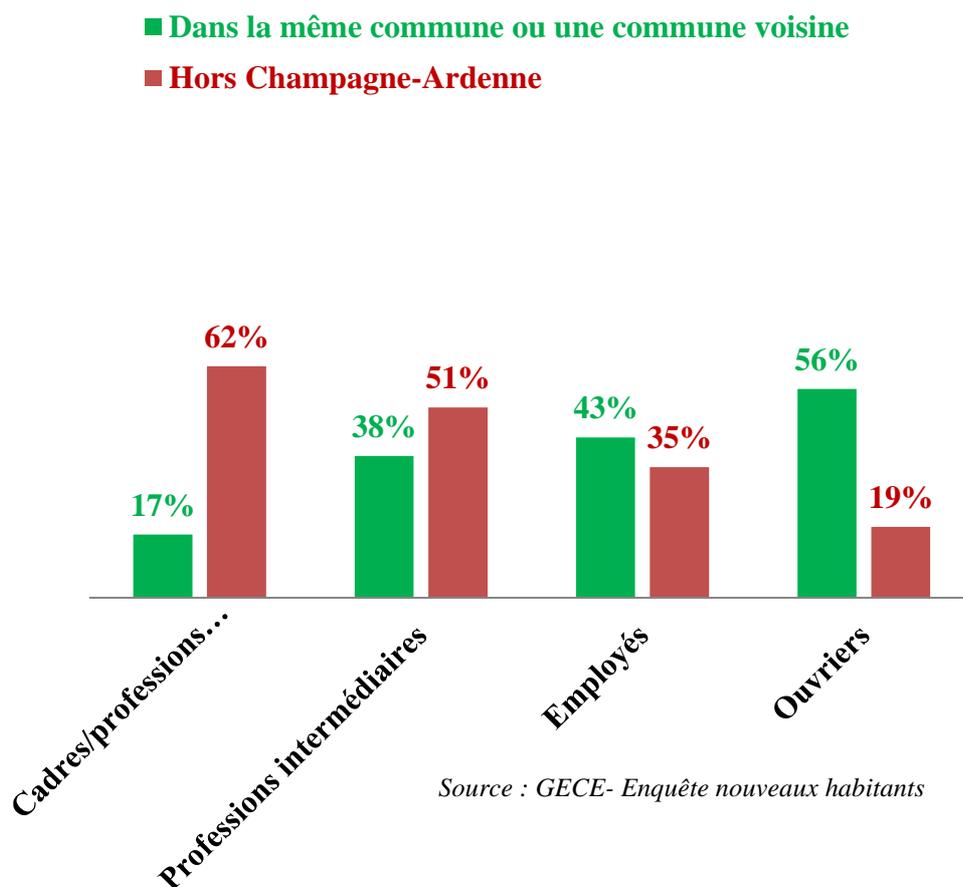
*Tableau 37 : la future destination selon la situation professionnelle des nouveaux habitants pensant déménager*

Où vous voyez-vous ?	Dans la même commune ou une commune voisine	Hors Champagne-Ardenne
En emploi	38%	45%
Demandeurs d'emploi	40%	40%
Retraités	57%	34%
Autres situations	28%	32%
Ensemble des nouveaux habitants pensant déménager	<b>37%</b>	<b>42%</b>

Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

Parmi les actifs pensant déménager, leur future destination est très fortement dépendante de leur niveau de qualification (voir graphique ci-dessous).

*Graphique 80 : la future destination selon la catégorie socio-professionnelle*



## b. Raisons de rester et de partir

Les retraités évoquent des raisons de rester ou de partir de la commune différentes des autres nouveaux habitants :

- Logiquement, presque aucun d'entre eux n'évoquent **le travail** alors que c'est la principale raison de rester des autres nouveaux habitants (4% contre 65%).
- La qualité des relations de voisinage (27% des retraités) et les possibilités de services aux personnes (22%) sont des arguments plus importants que pour les autres.

*Tableau 38 : les raisons de rester selon l'âge des nouveaux habitants*

	Le travail	L'environnement	La proximité familiale	La qualité du cadre naturel et bâti	La qualité des relations de voisinage	Les possibilités d'activités (loisirs, sport, culture)	L'accès à un enseignement scolaire de qualité	Les possibilités de services aux personnes
<b>Moins de 25 ans</b>	<b>70%</b>	35%	41%	22%	8%	<b>25%</b>	<b>21%</b>	2%
<b>25-39 ans</b>	<b>68%</b>	34%	34%	33%	16%	14%	<b>16%</b>	2%
<b>40-54 ans</b>	58%	35%	28%	31%	17%	12%	11%	7%
<b>55-64 ans</b>	13%	<b>43%</b>	29%	<b>38%</b>	<b>32%</b>	14%	1%	<b>14%</b>
<b>65 ans et plus</b>	1%	22%	<b>43%</b>	26%	<b>22%</b>	11%	1%	<b>26%</b>
<b>Ensemble des nouveaux habitants</b>	<b>58%</b>	<b>34%</b>	<b>34%</b>	<b>31%</b>	<b>17%</b>	<b>14%</b>	<b>13%</b>	<b>5%</b>

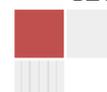
Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

Plus ils sont âgés, moins le travail et le l'accès à un enseignement scolaire de qualité sont des raisons qui les feraient rester et plus la qualité des relations de voisinage et les possibilités d'accès aux personnes le sont.

Logiquement, l'emploi n'est pas un argument non plus de partir pour les retraités. Notons que les demandeurs d'emploi évoquent davantage le sentiment de ne pas être intégrés localement que les autres (25% contre 14% pour les autres).

## c. Conseil de venir s'installer à d'autres personnes

Les nouveaux habitants qui conseilleraient le plus à d'autres personnes de venir habiter la commune sont les propriétaires (76%) et les couples avec enfants (73%).



## 3. Selon la provenance

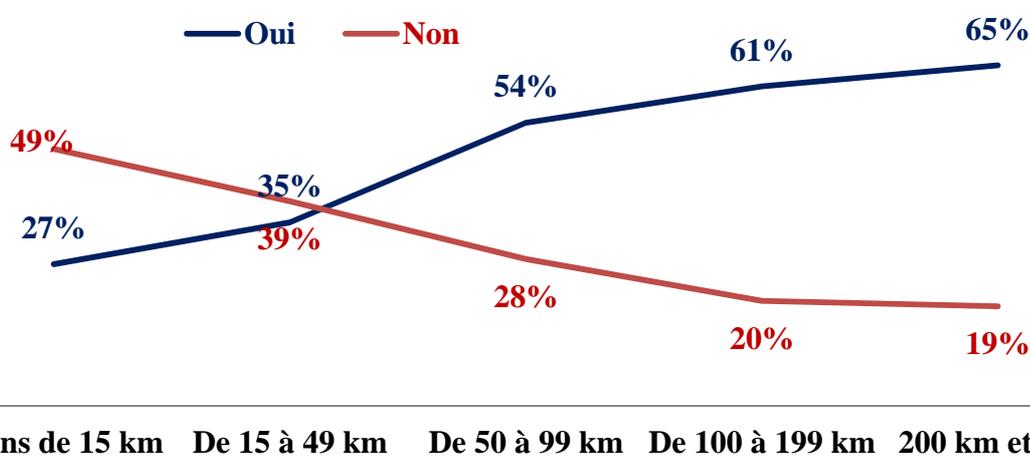
### a. Prévision d'un déménagement

Lorsque 5 ans auparavant ils habitaient à l'extérieur de la région ou dans un autre département de Champagne-Ardenne, une majorité des nouveaux habitants pensent déménager dans les 5 prochaines années (respectivement 60% et 53%).

Parmi les « intra-départements », seuls 30% projettent de déménager.

D'une manière plus générale, plus ils ont parcouru de kilomètres, plus ils pensent déménager dans les 5 ans à venir.

*Graphique 81 : le souhait de déménager selon la distance entre l'habitation actuelle et la précédente*



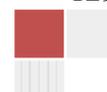
Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

Parmi ceux pensant déménager, leur future destination est fortement influencée par leur provenance. 62% des « intra-départements » pensant déménager se voient sur le même territoire pour seulement 15% des « extra-régions ». Notons que 38% des « inter-départements » se voient dans un autre département de la Région Champagne-Ardenne.

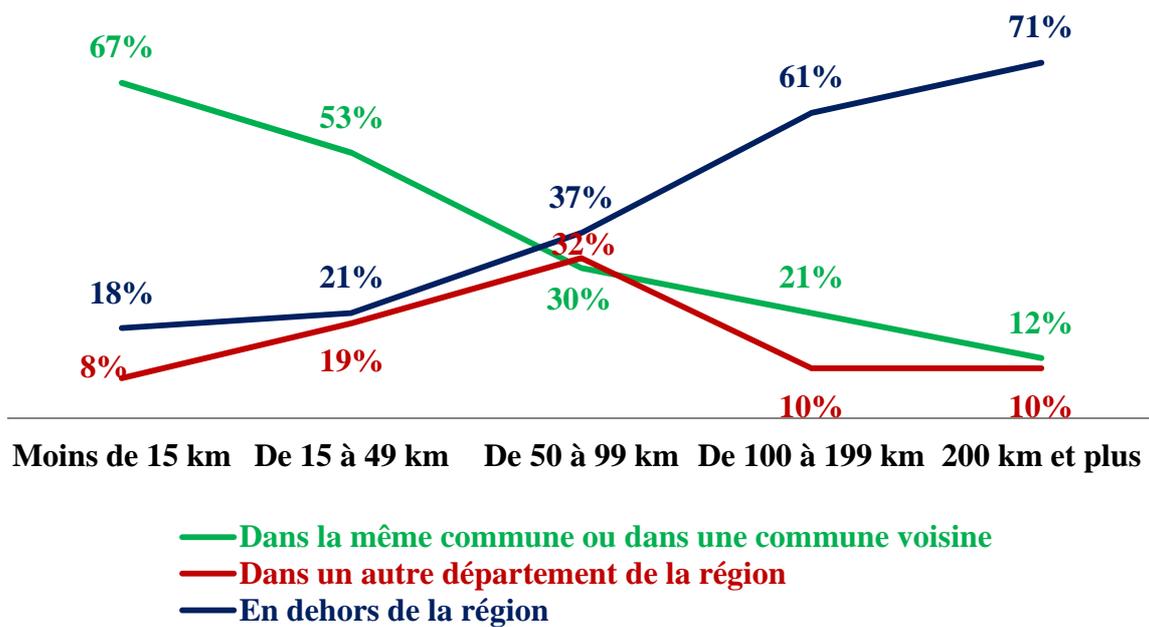
*Tableau 39 : la future destination selon leur provenance*

	Dans la même commune	Dans une commune voisine	Dans un autre département	Dans une autre région	A l'étranger	Ne sais pas
<b>Intra-départements</b>	<b>21%</b>	<b>41%</b>	11%	17%	3%	7%
<b>Inter-départements</b>	10%	21%	<b>38%</b>	22%	5%	4%
<b>Extra-régions</b>	5%	10%	11%	<b>61%</b>	5%	7%
<b>Ensemble des nouveaux habitants pensant déménager</b>	<b>13%</b>	<b>24%</b>	<b>14%</b>	<b>38%</b>	<b>4%</b>	<b>6%</b>

Source : GECE- Enquête nouveaux habitants



Graphique 82 : la future destination de ceux pensant déménager selon la distance entre l'habitation actuelle et la précédente



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

Plus les nouveaux habitants viennent de loin, plus ils se voient repartir loin.

## b. Raisons de rester et de partir

Le travail est davantage un argument de rester pour les personnes qui habitaient un autre département auparavant (66%). En revanche, l'environnement, la qualité du cadre naturel et bâti, la proximité familiale et la qualité des relations de voisinage sont plus cités par les « intra-départements ». La provenance n'influe pas ou peu sur les raisons de quitter la commune actuelle d'habitation.

Tableau 40 : les raisons de rester selon la provenance :

	Le travail	L'environnement	La proximité familiale	La qualité du cadre naturel et bâti	La qualité des relations de voisinage	Les possibilités d'activités (loisirs, sport, culture)	L'accès à un enseignement scolaire de qualité	La richesse de la vie sociale
<b>Intra-départements</b>	53%	37%	37%	34%	21%	12%	16%	7%
<b>Inter-départements</b>	67%	29%	25%	27%	12%	24%	16%	5%
<b>Extra-régions</b>	64%	31%	31%	28%	12%	15%	8%	12%
<b>Ensemble des nouveaux habitants</b>	58%	34%	34%	31%	17%	14%	13%	8%

Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

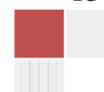
### c. Conseil de venir s'installer à d'autres personnes

Les 3/4 des «intra-départements» conseilleraient à d'autres personnes de venir s'installer. Une majorité des personnes interrogées venant de l'extérieur du département le feraient également, mais dans une moindre proportion.

*Tableau 41 : le conseil de venir s'installer dans la commune à d'autres personnes selon la provenance :*

	Oui	Non	Ne sais pas
<b>Intra-départements</b>	<b>74%</b>	9%	17%
<b>Inter-départements</b>	51%	<b>24%</b>	<b>25%</b>
<b>Extra-régions</b>	58%	<b>21%</b>	21%
<b>Ensemble des nouveaux habitants</b>	<b>67%</b>	<b>14%</b>	<b>19%</b>

*Source : GECE- Enquête nouveaux habitants*

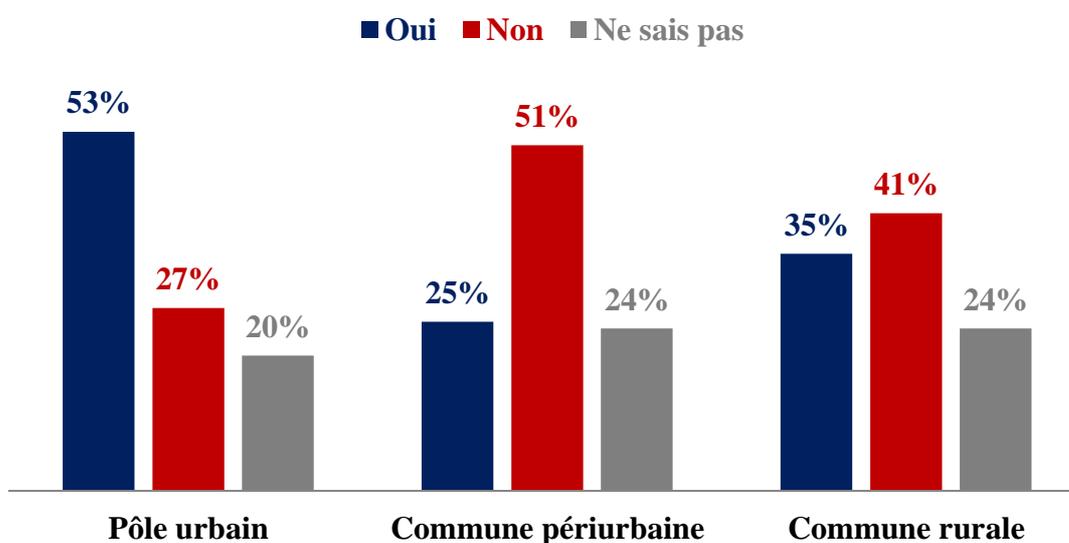


## 4. Selon le lieu d'installation

### a. Prévision d'un déménagement

Il existe une forte opposition entre l'urbain et le périurbain/rural quant à la prévision d'un futur déménagement. La majorité des nouveaux habitants des pôles urbains pensent s'être installés pour peu de temps puisque 53% prévoient de déménager dans les 5 ans à venir. Dans le rural et le périurbain, ceux qui pensent déménager sont largement minoritaires (respectivement 35% et 25%).

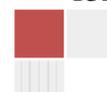
*Graphique 83 : le projet ou de déménagement dans les 5 prochaines années  
selon le type de commune*



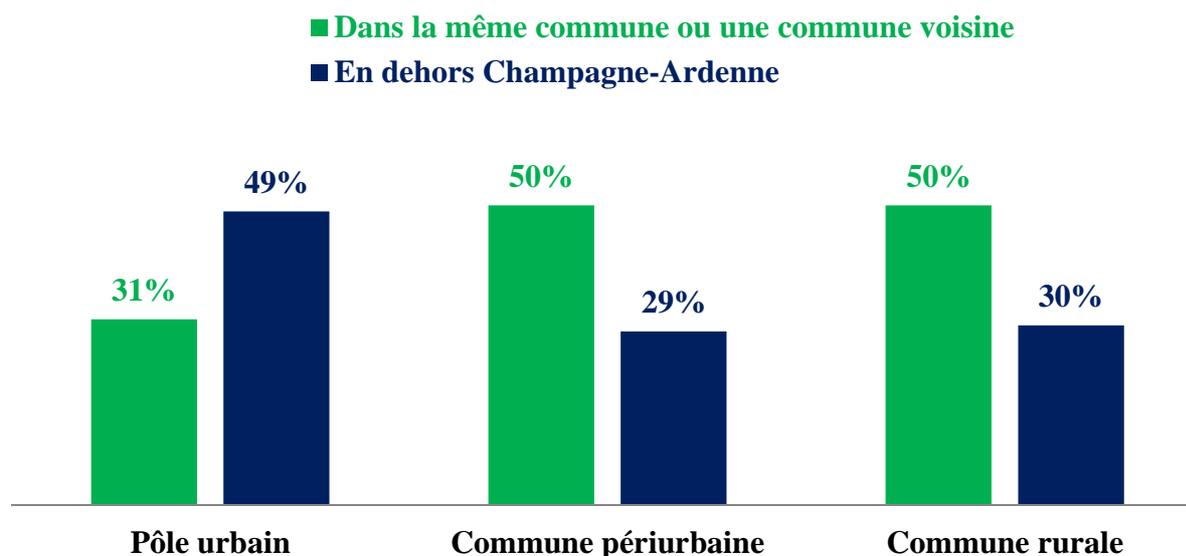
*Source : GECE- Enquête nouveaux habitants*

Parmi ceux pensant déménager, près de la moitié des habitants des pôles urbains se voient ailleurs que dans la région dans cinq ans (soit 26% de l'ensemble des nouveaux habitants des pôles urbains).

Les nouveaux habitants des zones périurbaines et rurales se voient davantage déménager dans leur territoire d'habitation actuel. Notons que seuls 7% de l'ensemble des nouveaux habitants des zones périurbaines se voient en dehors de la région dans 5 ans et 11% de ceux des zones rurales.



Graphique 84 : la future destination de ceux pensant déménager  
selon le type de commune d'habitation



Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

### **b. Raisons de rester et de partir**

Les raisons de rester dans une commune d'un pôle urbain sont différentes de celles motivant une stabilisation dans les communes périurbaines ou rurales.

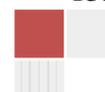
Le travail, la proximité familiale, la possibilité d'activités (loisirs, sport, culture,...) et la richesse sociale sont des arguments davantage cités dans les pôles urbains.

En revanche, l'environnement, la qualité du cadre naturel et bâti et la qualité des relations de voisinage pousseraient davantage les nouveaux habitants du périurbain et du rural à rester.

Tableau 42 : les raisons de rester dans la commune selon le type de commune d'habitation

	Le travail	L'environnement	La proximité familiale	La qualité du cadre naturel et bâti	La qualité des relations de voisinage	Les possibilités d'activités	L'accès à un enseignement scolaire de qualité	La richesse de la vie sociale
<b>Pôle urbain</b>	<b>67%</b>	26%	<b>36%</b>	23%	12%	<b>18%</b>	14%	<b>10%</b>
<b>Commune périurbaine</b>	46%	<b>46%</b>	32%	<b>44%</b>	<b>25%</b>	12%	15%	6%
<b>Commune rurale</b>	51%	<b>40%</b>	31%	<b>36%</b>	<b>20%</b>	8%	10%	6%
<b>Ensemble</b>	<b>58%</b>	<b>34%</b>	<b>34%</b>	<b>31%</b>	<b>17%</b>	<b>14%</b>	<b>13%</b>	<b>8%</b>

Source : GECE- Enquête nouveaux habitants



La perte de travail et/ou le manque de travail à proximité du domicile seraient les principales motivations de partir quelle que soit leur zone d'habitation.

En revanche, l'envie de changer d'environnement et le rapprochement familial sont plus évoqués dans les pôles urbains et le manque de services est plus cité dans les communes périurbaines et rurales.

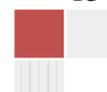
*Tableau 43 : les raisons de partir de la commune selon le type de commune d'habitation*

	La perte de travail ou le manque de travail	L'envie de changer d'environnement	Le rapprochement familial	Le manque de services	Le sentiment de ne pas se sentir intégré localement	Le manque d'opportunités en termes de logement
<b>Pôle urbain</b>	58%	<b>41%</b>	<b>38%</b>	15%	16%	15%
<b>Commune rurale</b>	57%	31%	27%	<b>25%</b>	15%	13%
<b>Commune périurbaine</b>	59%	33%	27%	<b>23%</b>	15%	10%
<b>Ensemble</b>	<b>58%</b>	<b>37%</b>	<b>33%</b>	<b>19%</b>	<b>15%</b>	<b>13%</b>

Source : GECE- Enquête nouveaux habitants

### c. Conseil de venir s'installer à d'autres personnes

Plus des 3/4 des nouveaux habitants des communes périurbaines (76%) conseilleraient à d'autres personnes de venir s'installer dans la commune. Ce chiffre est un peu moins élevé dans les pôles urbains (63%) et dans les communes rurales (64%).



## 5. Selon les motivations

### a. Prévision d'un déménagement

Le fait de s'être installé dans la commune pour des raisons professionnelles ou non modifie fortement les projets des nouveaux habitants en matière de logement.

Près des 2/3 de ceux venus pour des raisons professionnelles (62%) pensent déménager dans les 5 ans à venir pour seulement 23% de ceux n'ayant pas cité cette motivation d'installation.

*Tableau 44 : le projet de déménagement ou non selon les raisons d'installation :*

	Oui	Non	Ne sais pas
<b>Des raisons professionnelles</b>	<b>62%</b>	20%	18%
<b>Pas pour des raisons professionnelles</b>	23%	<b>51%</b>	26%

*Source : GECE- Enquête nouveaux habitants*

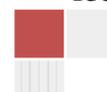
La future destination de ceux pensant déménager varie également selon que l'installation se soit réalisée pour des raisons professionnelles ou non.

La moitié de ceux pensant déménager et venus pour raisons professionnelles se voient ailleurs qu'en Champagne-Ardenne dans 5 ans (soit 31% de l'ensemble de ceux venus pour des motivations professionnelles). Ce chiffre tombe à 24% chez les candidats au déménagement qui se sont installés pour des raisons autres que professionnelles.

*Tableau 45 : la destination future de ceux pensant déménager selon les raisons d'installation :*

	Dans la même commune ou une commune voisine	Hors Champagne-Ardenne
<b>Raisons professionnelles</b>	29%	<b>50%</b>
<b>Pas pour des raisons professionnelles</b>	<b>57%</b>	24%

*Source : GECE- Enquête nouveaux habitants*



## b. Raisons de rester et de partir

En ce qui concerne les raisons de rester dans la commune, on constate une opposition entre ceux venus s'installer dans la commune pour des raisons professionnelles et ceux venus pour des raisons résidentielles.

Pour les premiers, le travail est très largement le premier argument de rester dans la commune, cité par 80% d'entre eux, contre 48% chez ceux venus pour des raisons résidentielles.

A l'inverse, l'environnement, la qualité du cadre naturel et bâti et les relations de voisinage sont des arguments plus évoqués par ceux installés pour des raisons résidentielles.

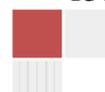
*Tableau 46 : les raisons de rester selon les motivations d'installation :*

	Le travail	L'environnement	La qualité du cadre naturel et bâti	La qualité des relations de voisinage
<b>Raisons professionnelles</b>	<b>80%</b>	29%	25%	9%
<b>Raisons résidentielles</b>	48%	<b>45%</b>	<b>43%</b>	<b>23%</b>

Parmi les raisons de partir, nous constatons que ceux arrivés dans la commune pour des raisons professionnelles citent davantage la perte/manque de travail et la proximité familiale que les autres.

## c. Conseil de venir s'installer à d'autres personnes

Une très large majorité de ceux venus pour des raisons résidentielles (74%) conseilleraient à d'autres personnes de venir s'installer dans leur commune (seuls 8% le leur déconseilleraient). La majorité de ceux venus pour des raisons professionnelles conseilleraient également leur venue mais dans une proportion moins importante (61%) et 19% le leur déconseilleraient.



## 6.Synthèse

### Perspectives et projets à venir

- **42%** des nouveaux habitants **prévoient de déménager** dans les 5 ans à venir. Parmi eux, **37%** se voient **sur le même territoire** et **42%** **en dehors de la région**.
- Plus ils vieillissent, moins ils pensent déménager.
- Le projet d'un futur déménagement est plus présent dans la Marne que dans l'Aube et les Ardennes.
- Parmi les actifs pensant déménager, les cadres se voient majoritairement hors Champagne-Ardenne alors que les ouvriers se voient sur le même territoire.
- Plus ils viennent de loin et plus ils pensent redéménager et plus ils se voient repartir loin.
- Les trois principales raisons de rester dans leur commune : **le travail, l'environnement et la proximité familiale**.
- Les trois principales raisons de partir : **la perte/manque de travail, l'envie de changer d'environnement et le rapprochement familial**.
- **Les 2/3** des nouveaux habitants **conseilleraient à d'autres personnes de venir s'installer** dans leur commune. Les "intra-départements", les nouveaux habitants des communes périurbaines et les propriétaires sont ceux qui le leurs conseilleraient le plus.

